

Comptes 2020

Document à l'attention du Conseil général

Table des matières

Rapport du Conseil communal et arrêté	1-5
Rapport de l'organe de révision	1-15

Bilan condensé

Comptes de résultats

Comptes d'exploitation condensés

Comptes d'investissements condensés

Tableau des flux de trésorerie

Annexes :

1. Principes comptables
2. Etat du capital propre
- 3 Tableau des provisions
- 4 Tableau des garanties et participations
5. Etat du capital tiers

Contrôle des crédits

Indicateurs financiers

Bilan détaillé.....	1-6
---------------------	-----

Comptes d'exploitation

- classification fonctionnelle

<u>Chapitre</u>	<u>Page</u>
0 ADMINISTRATION GENERALE	1
01100 Conseil général.....	1
01200 Conseil communal.....	1
02100 Service financier.....	1-2
02200 Administration (général).....	2-3
02900 Immeubles administratifs	3-4
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE.....	5
11100 Sécurité communale	5
14000 Questions juridiques	5-6
14001 Police des habitants	6
14060 Etat civil régional	6
15000 Service du feu.....	6
16100 Stand de tir.....	6-7
16101 Défense nationale militaire / abri STPA	7
16200 Protection civile	7
16201 Poste sanitaire (Cure 14)	7
16202 Poste de commandement (Coteaux 3).....	7-8
16203 Poste d'attente (Draizes 23)	8
2 FORMATION	9
21110 Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année).....	9
21200 Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)	9
21300 Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année).....	9
21700 Bâtiments scolaires	9-10
21921 Patrouilleurs scolaires.....	10
22000 Ecoles spéciales.....	10
23000 Formation professionnelle initiale	10

Table des matières

3	CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	11
31100	Musées et arts plastiques	11
32100	Bibliothèques.....	11
32200	Concerts et théâtre.....	11-12
32900	Culture et promotion.....	12
34100	Sports (général)	12
34110	Port	12-13
34200	Loisirs (général).....	13-14
34201	Plage	14
34202	Parcs publics et chemins pédestres	14
34203	Salle polyvalente	14-15
34204	Immeuble Courtils 35A (Four banal).....	15
35000	Paroisse protestante.....	15
35010	Paroisse catholique	15
4	SANTE	16
42100	Soins ambulatoires.....	16
42200	Services de sauvetage	16
43310	Service dentaire scolaire.....	16
43400	Contrôle des denrées alimentaires.....	16
49000	Santé publique, autres	16
5	SECURITE SOCIALE	17
51200	Réductions de primes (LAMal).....	17
53200	Prestations complémentaires à l'AVS.....	17
53330	Prestations aux retraités	17
53400	Appartements pour personnes âgées	17
54100	Allocations familiales	17
54300	Avance et recouvrement des pensions alimentaires	17
54400	Protection de la jeunesse	17
54440	Animation de jeunesse.....	17-18
54510	Crèches et garderies	18
55200	Part communale aux mesures d'insertion	18
56000	Construction de logements sociaux.....	18
57200	Aide matérielle légale	18
57900	Assistance, autres	18
57960	Guichets sociaux régionaux.....	18
59300	Actions d'entraide à l'étranger	19
6	TRANSPORTS.....	20
61500	Routes communales.....	20-21
61550	Places de stationnement	21
61900	Routes, autres.....	21
62300	Subvention trafic régional	22
62310	Noctambus.....	22
62900	Transports publics, autres	22
63100	Navigation.....	22

Table des matières

7	PROTECTION ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.....	23
71010	Approvisionnement en eau	23-24
72010	Traitement des eaux usées	24
72030	Traitement des eaux claires	24-25
73010	Gestion des déchets ménages	25
73030	Gestion des déchets entreprises	25-26
74100	Corrections de cours d'eau	26
75000	Protection des espèces et du paysage.....	26
76100	Protection de l'air et du climat	26
76900	Lutte contre la pollution de l'environnement	26
77100	Cimetières, crématoires.....	27
77910	Toilettes publiques.....	27
79000	Aménagement du territoire (général)	27-28
79070	Conférence régionales (ACN – RUN – COMUL).....	28
8	ECONOMIE PUBLIQUE.....	29
81200	Entretien des ouvrages AF.....	29
81401	Viticulture.....	29
82000	Sylviculture	30
84000	Tourisme	30
87110	Réseau d'électricité	30-31
87200	Gaz (redevance Viteos).....	31
9	FINANCES ET IMPOTS	32
91000	Impôt communaux généraux	32
91010	Impôts spéciaux	32
93000	Péréquation financière et compensation des charges.....	32
96100	Intérêts.....	33
96200	Frais d'émission	33
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	33
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune).....	33-34
963002	Immeuble Coteaux 38.....	34
963003	Immeuble Goutte d'Or 7 (Cercle)	34
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	34-35
963006	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	35
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière).....	35
963008	Kiosque Bas-de-Sachet.....	35
963009	Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs).....	36
963011	Cabane forestière du haut	36
963012	Cabane forestière du bas	36
963013	Vignoble communal.....	37
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	37
	- classification par nature.....	1-3
Comptes d'investissements – patrimoine administratif		
	- classification fonctionnelle	1-9
	- classification par nature.....	1
Comptes d'investissements – patrimoine financier		
	- classification fonctionnelle	1
	- classification par nature.....	1

Rapports

- du Conseil communal (avec arrêté)
- de l'organe de révision

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui des comptes 2020

Madame la présidente,
Madame, Monsieur,

1. Introduction

L'exercice comptable 2020 se solde par un excédent de recettes de 529'043 francs alors que le budget prévoyait un déficit de 345'200 fr. et que les comptes 2019 présentaient un excédent de charges de 427'115 fr. sans prise en compte de la dissolution extraordinaire de deux réserves pour un montant de près de 10 millions. Après trois exercices déficitaires, les comptes communaux sont à nouveau positifs.

Les principaux éléments permettant d'expliquer cette situation sont une réduction des charges liées à la péréquation financière intercommunale, une diminution moins importante des ressources fiscales que celle qui était prévue, le respect du budget par les syndicats intercommunaux et la maîtrise des dépenses communales. Un revenu financier exceptionnel lié à la réévaluation de la valeur des participations dans des entreprises publiques contribue également à ce bon résultat.

Le bouclage des comptes de l'exercice 2020 se présente comme suit :

Charges d'exploitation	18'857'949 fr. 53
Revenus d'exploitation	- 18'242'622 fr. 29
Résultat provenant de financements	- 655'970 fr. 73
Résultat extraordinaire	<u>- 488'400 fr. 00</u>
Excédent de revenus	<u><u>- 529'043 fr. 49</u></u>

2. Analyse des comptes

L'analyse des comptes permet de constater les éléments suivants :

- Les charges de personnel (rubriques 30) augmentent de 46'957 fr. par rapport aux comptes 2019. La diminution de la perception des indemnités perçues en cas de maladie ou d'accident et l'augmentation des cotisations pour les assurances indemnités journalières expliquent en grande partie cette situation.

Le personnel communal est composé de la manière suivante :

Services	2020	2019
- Administration :	5,6 EPT et 2 apprentis	5,8 EPT et 2 apprentis
- Service de conciergerie :	4,0 EPT et 1 apprenti	4,0 EPT et 1 apprenti
- Sécurité publique :	1,0 EPT	1,0 EPT
- Service technique :	3,6 EPT	3,5 EPT
- Service des travaux publics :	6,0 EPT et 1 apprenti	6,0 EPT et 1 apprenti
- Bibliothèque :	0,2 EPT	0,2 EPT
Total	20,4 EPT et 4 apprentis	20,5 EPT et 4 apprentis

A cela s'ajoute quatre patrouilleurs scolaires.

- Les charges globales de biens, de services et d'exploitation (rubriques 31) diminuent de 342'368 fr. par rapport au comptes 2019
- On notera des diminutions substantielles de certaines charges en lien parfois avec la crise sanitaire :
 - frais de réception 20'345 fr. soit 64 %
 - cartes journalières CFF 42'000 fr. soit 60 %
 - actes de défaut de bien 99'724 fr. soit 51 %

A noter également le transfert des comptes « Vignoble communal » du chapitre 8 (patrimoine administratif) dans le chapitre 9 (patrimoine financier). Ce transfert entraîne une diminution de 96'913 fr. dans les rubriques 31, les frais culturels et de vendanges étant désormais dans les charges financières (34).

- Les manifestations dans la salle Cort'Agora ont fortement diminué en raison de la crise sanitaire. Durant la période de restrictions sanitaires, le Conseil communal a décidé de ne pas prélever les locations pour les associations qui louent habituellement cette salle. Il en résulte une diminution des revenus de la salle polyvalente de 69'023 fr. Le Conseil communal a également décidé de ne pas prélever de loyers auprès des locataires de l'Hôtel de commune et du Caveau ainsi qu'après des restaurateurs pour leur terrasse pendant les périodes où l'activité commerciale n'était pas possible.
- La comparaison, par rapport à l'exercice 2019, des dépenses liées aux principaux syndicats intercommunaux montre les évolutions suivantes :

- Sapeurs-pompiers :	- 1'792 fr.	soit	- 0,7 %
- Protection civile :	+ 224 fr.	soit	+ 0,3 %
- Cercle scolaire Les Cerisiers :	+ 170'873 fr.	soit	+ 3,4 %
- Théâtre régional de Neuchâtel :	- 15'846 fr.	soit	- 17,0 %
- Service de sauvetage :	+ 22'736 fr.	soit	+ 12,7 %
- Guichet social régional :	- 9'495 fr.	soit	- 2,8 %
- Transport régional :	+ 42'800 fr.	soit	+ 10,3 %
- STEP de la Saunerie :	- 5'889 fr.	soit	- 1,7 %
- Déchetterie de la Croix :	+ 512 fr.	soit	+ 0,3 %
- Mission de secours (ECAP) :	- 6'385 fr.	soit	- 13,0 %

L'augmentation des charges du service de sauvetage assuré par la Ville de Neuchâtel est liée à la comptabilisation durant l'année en cours du solde de l'exercice comptable précédent ; auparavant, ce dernier était comptabilisé l'année suivante. L'augmentation liée au transport régional ne correspond pas aux budgets annoncés par le Service des transports. Les dépenses des autres syndicats sont conformes au budget annoncé.

- Les dépenses sociales (chapitre 5) sont en augmentation de 159'744 fr. par rapport aux comptes 2019, soit 7,2 %. Le budget est respecté. Ces dépenses sont composées des éléments suivants :

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019
Bourses d'études	63'502.24	53'800.-	53'667.45
Subsides LAMal	723'556.05	775'500.-	630'742.85
FIP, financement LACI	53'829.32	50'900.-	46'458.05
Intégration socio-professionnelle	130'502.91	110'000.-	108'427.40
Allocations familiales	61'488.01	62'100.-	61'100.40
Contribution entretien	8'409.33	7'500.-	3'765.05
Aide sociale	1'125'821.86	1'227'000.-	1'117'828.72
Lutte contre la fraude	12'447.30	18'600.-	15'266.15
Social privé	47'152.96	48'000.-	29'709.30
Totaux	2'226'709.98	2'353'400.-	2'066'965.07

- Les règles de comptabilité MCH2 nécessitent souvent quelques adaptations qui peuvent avoir ponctuellement un impact sur les comptes. Ainsi, la valeur des participations dans des entreprises publiques a été réévaluée, entraînant ainsi un revenu financier exceptionnel et unique de 211'346 fr. au chapitre « Service financier » (02100). En contrepartie, les montants dus par certains débiteurs doivent figurer comme charge lorsque qu'il y a un risque de ne pas pouvoir récupérer le montant facturé. Ainsi, le risque lié à la non-récupération des coûts liés à la sanction des plans en cas d'oppositions entraîne une charge unique de 75'017 fr. au chapitre « Aménagement du territoire » (79000).
- Au chapitre « Gestion des déchets ménages » (73010), on notera une diminution de 49'848 fr. de la charge pour les comptes communaux liée à la décision du Conseil général en 2019 de limiter à 20 % la part du financement de ce chapitre par l'impôt.
- Lors la comparaison des comptes avec le budget 2020, il convient de tenir compte de la diminution des revenus extraordinaires (48) de 456'000 fr. en raison de la réduction de la réserve d'amortissements du retraitement du patrimoine administratif. Selon les règles MCH2, cette réserve ne peut se monter qu'à 50% de l'augmentation de la valeur du patrimoine administratif lié au retraitement. Ce changement entraîne une diminution des revenus dans les chapitres suivants : Administration (2'800 fr.), Sécurité publique (66'300 fr.), Formation (217'800 fr.), Cultures, sports et loisirs (116'700 fr.), Transports (10'600 fr.), Aménagement du territoire (35'500 fr.), Economie publique (6'700 fr.).

3. Impôts et péréquation financière intercommunale

Le revenu des impôts diminue de 125'675 fr. par rapport aux comptes 2019. C'est nettement mieux que le budget qui prévoyait une diminution supplémentaire de 795'199 fr. Comme on pouvait s'y attendre suite à la révision de la fiscalité par le Canton, les revenus fiscaux sont en diminution de 427'864 fr. par rapport aux comptes 2019, alors que les revenus liés aux impôts spéciaux augmentent de 302'189 fr. suite, notamment, à la révision de l'impôt foncier communal. On notera la grande fluctuation des résultats par rapport au montant budgété et donc la difficulté de prévoir les résultats liés aux entrées fiscales des personnes morales.

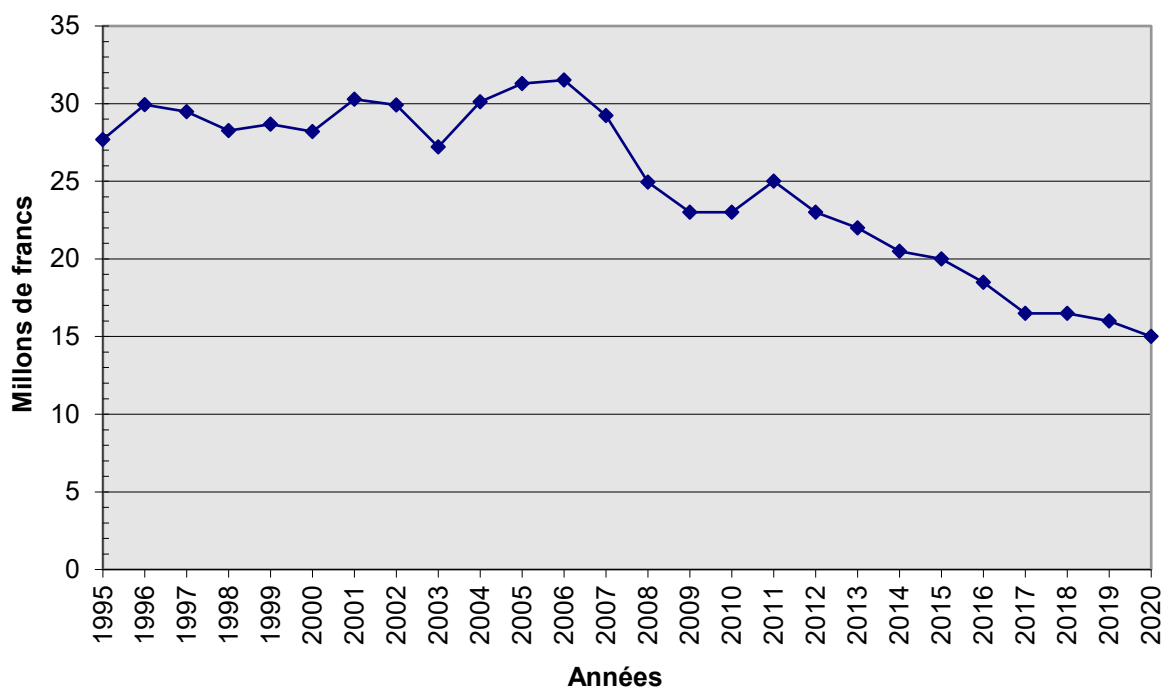
Comme prévu, les comptes 2020 sont allégés d'un montant de 1'082'536 fr. par rapport à 2019 suite à la réforme de la péréquation financière intercommunale adoptée par le Canton.

Globalement les réformes de la fiscalité et de la péréquation financière intercommunale présentent un résultat positif pour les finances communales.

4. Dettes, intérêts et disponibilités

Un emprunt de 3 millions de francs est arrivé à échéance en 2020. Un nouvel emprunt de 2 millions de francs, au taux fixe de 0,76 % sur 10 ans, a été contracté. La dette à long terme diminue donc de 1 million de francs et passe à 15 millions de francs au 31 décembre. La charge de la dette, s'élevant à 208'776 fr., diminue de 112'161 fr. par rapport à 2019 soit 35 %. Les disponibilités et placements à court terme augmentent de 1'493'243 fr. et se montent à 3'542'696 fr. au 31 décembre.

Evolution de la dette à moyen et long termes



5. Réserves

Le bilan contient les réserves liées aux financements spéciaux (290). La réserve pour l'épuration a été créditée d'un montant net de 242'611 fr. et atteint la somme de 937'104 fr. Le compte de l'épuration des eaux doit être autofinancé. Si les charges excèdent les recettes, les taxes doivent être augmentées. Si les recettes dépassent les charges et que les réserves sont suffisantes pour faire face aux imprévus, les taxes devraient être réduites. Vu le montant atteint par la réserve et l'excédent annuel de recettes, le Conseil communal envisage de réduire la taxe d'épuration.

6. Investissements

Les investissements nets en 2020 se sont montés à 1'511'401 fr., soit 346'103 fr. de plus qu'en 2019. En comparaison, l'amortissement du patrimoine administratif se monte à 2'300'069 fr.

7. Règles financières

L'article 4 du règlement communal sur les finances impose deux règles de frein aux dépenses en cas d'excédent de charges. Cet excédent doit être couvert par l'excédent du bilan et ne pas dépasser 10 % du capital propre de l'exercice bouclé. Les comptes 2020 présentent un excédent de revenus, ces règles ne s'appliquent donc pas. Pour information, l'excédent du bilan (fortune nette) s'élève à 24'821'183 fr. au terme de l'exercice et les capitaux propres augmentent à 43'585'611 fr.

Avec un taux d'endettement net de 27,3 % à la fin de l'exercice, le degré d'autofinancement minimal des investissements fixé à l'article 5 du règlement financier est de 25%. Le résultat des comptes 2020 laisse apparaître un degré d'autofinancement de 167,6 %. La règle concernant l'autofinancement est donc également respectée.

8. Analyse de la situation et perspectives

Les résultats des comptes communaux montrent une nette amélioration par rapport aux comptes adaptés de 2019. L'équilibre recherché est atteint et cela doit être souligné.

Les effets de la réforme fiscale sur les revenus ne sont pas encore complets et l'on doit encore s'attendre à une diminution des recettes fiscales. De plus, il est très difficile de prévoir quel sera l'impact de la crise sanitaire, notamment sur l'économie neuchâteloise ainsi que sur les dépenses dans le domaine social.

Les indicateurs financiers de la Commune sont bons et les finances sont saines. Cela permet d'envisager plus sereinement l'avenir. Il convient toutefois de rester prudent face aux incertitudes conjoncturelles

9. Conclusions

La fiduciaire Deuber et Beuret SA a procédé au contrôle des comptes communaux ; son rapport de révision vous est remis en annexe.

Nous vous invitons à accepter le présent rapport et les comptes de l'exercice 2020, en adoptant l'arrêté annexé. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions de recevoir, Madame la présidente, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Cortailod, le 7 mai 2021

Au nom du Conseil communal
Le vice-président Le chef du dicastère
Christian Mamin Olivier Félix

Arrêté du Conseil général approuvant les comptes de l'exercice 2020

Le Conseil général de la Commune de Cortaillod;

Vu le rapport du Conseil communal du 7 mai 2021 ;

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964 ;

Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes du 24 juin 2014 ;

Vu le règlement général de Commune du 9 novembre 2015 ;

Vu le règlement communal sur les finances du 9 novembre 2015 ;

Entendu la Commission financière ;

Sur la proposition du Conseil communal ;

arrête

Article premier : Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2020, qui comprennent :

a) le compte de résultat qui se présente en résumé comme suit :

Charges d'exploitation	Fr.	18'857'949.53
Revenus d'exploitation	Fr.	<u>-18'242'622.29</u>
Résultat provenant des activités d'exploitation (1)	Fr.	615'327.24
Charges financières	Fr.	412'769.30
Produits financiers	Fr.	<u>-1'068'740.03</u>
Résultat provenant des financements (2)	Fr.	-655'970.73
Résultat opérationnel (1+2)	Fr.	40'643.49
Charges extraordinaires	Fr.	0.00
Revenus extraordinaires	Fr.	<u>-488'400.00</u>
Résultat extraordinaire (3)	Fr.	-488'400.00
Résultat total, compte de résultats (1+2+3)	Fr.	-529'043.49

b) les dépenses d'investissements du patrimoine administratif sont de :

Total des dépenses	Fr.	1'511'401.97
Total des recettes	Fr.	<u>0.00</u>
Investissements nets / augmentation	Fr.	1'511'401.97

c) les dépenses d'investissements du patrimoine financier sont de :

Total des dépenses	Fr.	7'257.05
Total des recettes	Fr.	<u>0.00</u>
Investissements nets / augmentation	Fr.	7'257.05

d) le bilan au 31 décembre 2020.

Article 2 : La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2020 est approuvée.

Article 3 : ¹Le présent arrêté entre immédiatement en vigueur.

²Il sera transmis, avec un exemplaire des comptes, au Service des communes.

Cortaillod, le 26 mai 2021

Au nom du Conseil général
La présidente
Océane Taillard

La secrétaire
Mireille Dugerdil



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

révision
comptabilité
succession
fiscalité
immobilier

COMMUNE DE CORTAILLOD

Rapport de l'organe de révision

EXERCICE 2020

Agrément ASR N° 502 090



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

Rapport de révision des comptes de la

Commune de Cortaillod

Exercice 2020

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à la révision des comptes pour l'exercice 2020 de la Commune de Cortaillod, selon les directives du 20 janvier 2016 aux organes de révision des comptes communaux du département des finances et des affaires sociales.

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclus la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



FIDUCIAIRE
DEUBER & BEURET SA

Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse ainsi qu'à la LFinEC du 24 juin 2014.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément aux directives du 20 janvier 2016 aux organes de révision des comptes communaux du département des finances et des affaires sociales, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Cortailod, le 10 mai 2021

Thierry Beuret
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Antoine Deuber
Expert-réviseur agréé

COMMUNE DE CORTAILLOD

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

<u>ACTIFS</u>	<u>2020</u> CHF	<u>2019</u> CHF
<u>Disponibilités</u>	3 542 696.47	2 049 453.11
Caisse	2 555.45	1 790.40
Postfinance	234 522.49	348 061.01
Banques	2 305 618.53	1 699 601.70
Placements à court terme	1 000 000.00	0.00
<u>Réalisables</u>	4 892 703.84	6 663 463.22
Débiteurs tiers	1 581 007.38	1 933 471.89
Débiteurs impôts	1 720 599.21	2 292 777.64
Comptes courants	526 318.91	439 752.57
Comptes d'attentes	202 918.65	1 100 144.65
Actifs de régularisation	806 908.69	833 974.52
Stock	2 208.00	7 798.95
Placements et titres	52 743.00	55 543.00
<u>Immobilisations corporelles du patrimoine financier</u>	6 697 242.83	6 689 985.78
Terrains	1 442 628.20	1 442 628.20
Bâtiments	5 254 614.63	5 247 357.58
<u>Immobilisations corporelles patrimoine administratif</u>	47 295 174.50	47 891 743.18
Terrains non bâtis	502 992.00	502 992.00
Routes / voies de communications	2 703 382.21	2 584 632.86
Autres ouvrages de génie civil	12 008 150.74	11 869 439.25
Terrains bâtis	27 283 506.13	28 353 690.42
Forêts	1 766 001.40	1 766 001.40
Biens mobiliers	286 200.92	336 133.90
Plan d'aménagement	94 091.10	19 349.35
Prêts	100 000.00	120 000.00
Participations, capital social	2 550 850.00	2 339 504.00
<u>TOTAL ACTIFS</u>	62 427 817.64	63 294 645.29

COMMUNE DE CORTAILLOD

BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

<u>PASSIFS</u>	<u>2020</u> CHF	<u>2019</u> CHF
<u>Exigible à court terme</u>	18 198 571.22	19 559 490.49
Engagements courants	1 807 546.96	2 098 183.19
Dettes bancaires à court terme	1 000 000.00	1 000 000.00
Passifs de régularisation	333 705.73	385 679.94
Provisions à court terme	57 318.53	75 627.36
Eng. Envers des entités particulières	15 000 000.00	16 000 000.00
<u>Provisions à long terme</u>	23 800.00	20 800.00
Provisions pour prétentions à long terme du personnel	23 800.00	20 800.00
<u>Réserves</u>	6 673 343.19	6 254 795.06
Financements spéciaux - capitaux propre	2 619 751.54	2 322 962.94
Financements spéciaux - capitaux de tiers	619 835.00	619 835.00
Fonds capitaux propres	1 860 356.65	1 706 697.12
Préfinancement	1 573 400.00	1 605 300.00
<u>Fonds</u>	37 532 103.23	37 459 559.74
Réserve de politique conjoncturelle	4 869 061.34	4 869 061.34
Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif	7 303 100.00	7 759 600.00
Réserve liée au retraitement du patrimoine financier	538 758.71	538 758.71
Fortune communale nette	24 821 183.18	24 292 139.69
<u>TOTAL PASSIFS</u>	62 427 817.64	63 294 645.29

COMMUNE DE CORTAILLOD**COMPTE DE FONCTIONNEMENT****Exercice 2020**

<u>Revenus nets</u>	2020	2019
	CHF	CHF
Economie publique	7 759.52	71 698.97
Impôts et taxes	<u>13 976 317.40</u>	<u>14 193 268.48</u>
Total des revenus	13 984 076.92	14 264 967.45
 <u>Charges nettes</u>		
Administration générale	1 221 624.72	-8 396 896.30
Ordre et sécurité publique	455 764.68	483 534.69
Formation	5 853 904.83	5 782 067.16
Culture, Sports, Loisirs et Eglises	625 585.17	635 660.34
Santé	206 382.25	183 817.00
Sécurité sociale	3 251 967.94	3 164 253.42
Transports	1 395 982.28	1 434 822.35
Protection environnement	<u>528 427.56</u>	<u>463 920.63</u>
	13 539 639.43	3 751 179.29
Résultat avant péréquation financière	444 437.49	10 513 788.16
Contribution versée à la péréquation financière	84 606.00	-997 930.00
Excédent de recettes / - dépenses	<u><u>529 043.49</u></u>	<u><u>9 515 858.16</u></u>

Commentaires aux comptes de l'exercice 2020

BILAN D'OUVERTURE

Pour donner suite à l'application des recommandations du précédent rapport de révision pour l'exercice 2019, il n'y a aucun contrôle à effectuer.

Nous avons contrôlé la concordance entre le bilan final 2019 et le bilan d'ouverture 2020. Nous avons également porté notre attention sur les extournes des actifs et passifs transitoires.

BILAN

ACTIFS

Disponibilité

Nous avons contrôlé par sondage les mouvements auprès des comptes de PostFinance SA ainsi que le solde du compte au 31.12.2020. Le solde compte 20-1060-6, soit CHF 234'522.49 qui correspond au relevé au 31.12.2020.

De plus, nous avons également contrôlé les mouvements du compte principal auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise ainsi que le solde au 31.12.2020 d'un montant de CHF 2'305'618.53.

Placement à court terme

Un nouveau placement à court terme au sein de la Poste a été ouvert, ceci afin d'éviter les intérêts négatifs. Il a été attribué courant 2020 pour CHF 1'000'000.00.

Créances fiscales (sur prestation à des tiers)

Le montant des postes créances de tiers à encaisser pour un montant de CHF 1'581'007.38 est justifié par les listes de postes sur débiteurs. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montants à recevoir par la commune.

Comptes courants avec des tiers

Nous avons obtenu les listes justificatives concernant ces différents comptes courant qui sont suivis régulièrement et dont le solde est à zéro franc.

Impôts anticipés (Autres débiteurs)

La demande de restitution de l'impôt anticipé 2020 a été effectuée correctement.

Créances fiscales (Impôts à encaisser)

Le montant des postes créances fiscales à encaisser pour un montant global de CHF 1'720'599.21 est justifié par des décomptes gérés par l'Etat de Neuchâtel. A ce stade, nous n'avons pas constaté de perte sur débiteurs et aucune provision n'a été portée en déduction des montants à recevoir par la commune. Nous avons contrôlé l'intégralité du bouclage des débiteurs « impôts ». Aucun écart n'a été constaté.

Compte courants internes

Le solde des comptes d'attentes et autres créances (pour un montant de respectivement CHF 436'697.91 et CHF 89'621.00) sont justifiés par des pièces comptables.

Dès lors, aucune constitution de du croire n'est pas nécessaire. Un suivi régulier de ce poste a été effectué.

Comptes d'attentes

Les soldes de ces comptes ont été justifiés par des pièces comptables à l'exception de Syndicat des sapeurs-pompiers volontaires du Littoral Neuchâtelois (SPV). Ce syndicat est en cours de liquidation et les décomptes définitifs 2019 ne nous ont pas été fournis au jour de la révision des comptes communaux.

Actifs transitoires

Nous avons contrôlé les extournes au 1^{er} janvier 2020 ainsi que l'existence au 31 décembre 2020 des actifs transitoires. Aucune anomalie n'a été détectée.

Stocks, fournitures et travaux en cours

Les stocks ont été justifiés par des inventaires au 31 décembre 2020. Nous n'avons pas constaté d'obsolescence nécessitant des écritures de corrections de valeurs.

Placements

L'intégralité des placements a été contrôlée. Nous n'avons pas de remarque à formuler à ce sujet pour l'exercice 2020.

Immeubles / Immobilisations

Tous les investissements ont été contrôlés et sont couverts par un crédit d'investissement.

Les amortissements légaux comptables se montent à 2'300'069.00 pour l'exercice révisé. De plus, il a été prélevé un montant de 456'500.00 à la réserve de retraitement du patrimoine administratif comme l'exige les nouvelles directives comptables à titre d'amortissement dudit patrimoine.

Nous avons pris connaissance du règlement communal qui donne la compétence au Conseil communal la possibilité d'ouvrir un nouveau crédit d'engagement ou décider d'un crédit complémentaire pour un montant de CHF 30'000.00 par objet.

PASSIFS

Engagements courants

Nous avons obtenu un listing nominatif des créanciers correspondant à la comptabilité.

Un listing nominal au sujet des cautions et des dépôts divers a été également demandé.

Engagements envers des intermédiaires financiers

Il s'agit d'un emprunt à court terme que la Commune a souscrit pour ses besoins de trésorerie.

Passifs transitoires

Nous avons examiné l'intégralité des passifs transitoires ainsi que la comptabilisation des extournes. Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts hypothécaires courus afin de respecter le principe d'échéance.

Charges financières/revenus financiers

Il s'agit des intérêts courus sur les différents emprunts qui sont dû et délimités au 31.12.2020 pour un montant de CHF 139'830.00.

Provision à court terme

Lors du passage du modèle comptable MCH1 à MCH2, une provision pour les heures supplémentaires et les vacances à payer a été comptabilisée dans ce compte et une liste récapitulative nous a été fournie. Celle-ci est ajustée en fin d'exercice.

Emprunts

Il s'agit des emprunts que la commune a obtenus auprès de différentes institutions financières afin de financer son fonctionnement et ses investissements. Les soldes des emprunts et les intérêts payés ou courus ont été vérifiés et nous n'avons pas constaté d'écarts. L'emprunt communal a diminué de CHF 1'000'000.00 en 2020.

Autres passifs de régularisation, compte de résultat

Nous avons examiné l'intégralité des passifs transitoires ainsi que la comptabilisation des extournes. Les listings ont été mis à notre disposition. Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts hypothécaires courus afin de respecter le principe d'échéance.

Provisions à long terme

Dans ce poste, des prestations supplémentaires liées au personnel ont été comptabilisées et adaptées.

Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres

Tous les financements spéciaux présentent des soldes représentant des réserves. De ce fait, aucune adaptation de tarifs n'est nécessaire pour l'heure.

Capitaux propres

Détail de certaines réserves		31.12.2020	31.12.2019
a. Financements spéciaux			
2900100	Réserve approvisionnement en eau		
01.01.2020	Solde ouverture	919'715.39	947'344.82
	Excédent de charges	-25'676.01	-27'629.43
31.12.2020	Solde	<u>894'039.38</u>	<u>919'715.39</u>
29000201	Réserve épuration des eaux		
01.01.2020	Solde ouverture	696'068.27	587'888.01
	Prélèvement à la réserve	-1'575.30	-40'973.95
	Excédent de recettes	242'611.17	149'154.21
31.12.2020	Solde	<u>937'104.14</u>	<u>696'068.27</u>
2900301	Réserve déchets ménages		
01.01.2020	Solde ouverture	205'319.70	145'439.39
	Excédent de recettes	6'295.38	59'880.31
31.12.2020	Solde	<u>211'615.08</u>	<u>205'319.70</u>
2900401	Réserve déchets entreprises		
01.01.2020	Solde ouverture	50'831.73	50'651.53
	Excédent de charges	-9'034.73	180.20
31.12.2020	Solde	<u>41'797.00</u>	<u>50'831.73</u>

COMMUNE DE CORTAILLOD

29007000	Réserve port		
01.01.2020	Solde ouverture	451'027.85	373'290.12
	Excédent de recettes	<u>84'168.09</u>	<u>77'737.73</u>
31.12.2020	Solde	<u>535'195.94</u>	<u>451'027.85</u>
31.12.2020	Solde	<u>2'619'751.54</u>	<u>2'322'962.94</u>

b. Fonds enregistrés comme fonds propres

2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement		
01.01.2020	Solde ouverture	94'449.75	123'668.65
	Excédent de charges	<u>- 15'000.00</u>	<u>-29'218.90</u>
31.12.2020	Solde	<u>79'449.75</u>	<u>94'449.75</u>

2910100	Fonds forestier		
01.01.2020	Solde ouverture	96'878.40	24'365.90
	Excédent de recettes	<u>11'539.60</u>	<u>72'512.50</u>
31.12.2020	Solde	<u>108'418.00</u>	<u>96'878.40</u>

2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)		
01.01.2020	Solde ouverture	1'254'509.95	1'126'165.95
	Excédent de recettes	<u>62'650.62</u>	<u>128'344.00</u>
31.12.2020	Solde	<u>1'317'160.57</u>	<u>1'254'509.95</u>

2910600	Redevance à vocation énergétique (bâtiments)		
01.01.2020	Solde ouverture	73'863.51	28'658.04
	Excédent de recettes	<u>46'780.81</u>	<u>45'205.47</u>
31.12.2020	Solde	<u>120'644.32</u>	<u>73'863.51</u>

2910601	Redevance à vocation énergétique		
01.01.2020	Solde ouverture	73'863.51	28'658.04
	Excédent de recettes	<u>46'780.79</u>	<u>45'205.47</u>
31.12.2020	Solde	<u>120'644.30</u>	<u>73'863.51</u>

2910700	Réserve entretien ouvrages AF		
01.01.2020	Solde ouverture	4'140.00	2'760.00
	Excédent de recettes	<u>1'380.06</u>	<u>1'380.00</u>
31.12.2020	Solde	<u>5'520.06</u>	<u>4'140.00</u>
31.12.2020	Solde	<u>1'751'837.00</u>	<u>1'597'705.12</u>

Sont également intégrées à ce poste les réserves budgétaires et de réévaluation liées au retraitement.

La réserve liée au retraitement se monte à CHF 7'303'100.00 au 31 décembre 2020 ; le montant de CHF 456'500.00 à titre d'amortissement ayant été débité de ce compte.

En dernier, figure le poste d'excédent au bilan pour lequel on constate une augmentation de fortune nette de CHF 529'043.49 représentant un excédent de produits du compte de fonctionnement 2020.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

En préambule, nous avons constaté que le visa du chef du dicastère figure sur la pièce justificative. Nous avons également contrôlé le cheminement de la facture avant son paiement.

Nous avons procédé au contrôle du compte de fonctionnement selon la méthode des sondages et par la procédure de vérification croisée.

Les explications concernant les écarts importants entre les comptes de l'exercice 2020 et le budget se trouvent dans les commentaires du Conseil communal à l'appui des comptes 2020 qui nous ont été soumis. Nous renonçons par conséquent à les reproduire et nous vous renvoyons à ce document.

Nous avons contrôlé la totalité des dicastères relatifs à la commune du Cortaillod. Nous n'avons pas de modification à apporter ni de remarques à formuler.

Gestion des déchets

Pour l'exercice 2020, le règlement communal a été modifié en fixant à 20% (contre 30% auparavant) la part du financement par le ménage communal. La réserve déchets ménages se monte à CHF 211'615.08 à la fin 2020.

Intérêts sur emprunts

Nous avons contrôlé la comptabilisation des intérêts passifs payés durant l'année 2020 ainsi que le passage au principe d'échéance avec le calcul des intérêts courus.

Salaires

Nous avons contrôlé les salaires par sondages et n'avons pas constaté d'écart par rapport aux pièces comptables présentées. Nous avons également contrôlé le mode de fonctionnement et de signatures pour le paiement des salaires, à savoir signature collective à deux par l'administrateur ainsi que la responsable des ressources humaines.

Subventions

Nous avons contrôlé les justificatifs relatifs aux subventions diverses touchées par la commune. Les calculs sont exacts et correspondent à la comptabilité.

Service des forêts

Nous avons, durant cette année comptable, contrôlé les produits et les charges relatifs au service des forêts. Nous n'avons pas rencontré de problème et aucune modification ne doit être apportée. Nous avons également vérifié la comptabilisation des escomptes accordés et obtenus.

Action sociale

Nous avons contrôlé la comptabilisation de ce poste et l'application du principe d'échéance. De plus, nous avons contrôlé la ventilation des différents postes de charges y compris la 5^e récapitulation qui est estimée. A ce jour, le décompte final 2020 établi par le canton n'a pas été reçu.

Impôts communaux

L'intégralité des documents fournis par l'Etat de Neuchâtel a été vérifiée et concorde avec la comptabilité 2020.

Péréquation financière

Nous avons pris connaissance des documents relatifs à la péréquation financière. La méthode du calcul de la péréquation financière a été revue pour l'exercice 2020. Il en ressort une économie globale d'environ CHF 900'000.00.

COMPTE D'INVESTISSEMENT

Nous avons contrôlé par sondage, le mouvement de ces comptes, les amortissements, ainsi que le report dans les comptes du bilan. Toutes les écritures ont été justifiées et sont correctement comptabilisées. Les investissements votés par le conseil général en 2019 sont conformes aux arrêtés, que nous avons vérifiés par sondage et ressortent clairement dans les tableaux établis par l'administration.

SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nos vérifications nous ont permis de constater que les mesures d'organisation et procédures en place actuelles permettent :

- de protéger le patrimoine de votre commune
- d'assurer l'exactitude et la régularité de la tenue de la comptabilité

CONSTATIONS EFFECTIVES

Nous avons vérifié :

- L'application du plan comptable MCH2 ainsi que l'application des directives y relatives quant à l'évaluation des postes au bilan.
- Que les correctifs demandés lors du précédent rapport de révision (s'il y en a) soient appliqués.
- Le bilan d'ouverture ne correspond pas au bilan final de l'année précédente de part des modifications apportées (s'il y en a) aux bases de calcul des actifs.

Conformément à la Directive aux organes de révision des comptes communaux émise en date du 20 janvier 2016 par le Département des finances et de la santé de la République et Canton de Neuchâtel, nous avons procédé, dans le cadre de notre activité de révision à l'examen d'informations financières sur la base des procédures convenues.

Notre mandat a été effectué selon la Norme d'audit suisse 920 « Examen d'informations financières sur la base de procédures convenues ». Nous avons obtenu tous les éléments probants appropriés sur la base de sondages et d'auditions.

- a) Sur la base de nos demandes, nous avons constaté que la signature collective à deux est appliquée à l'ensemble des relations bancaires ;
- b) Nous confirmons que les engagements envers les financements spéciaux (réserves affectées) ont une base légale ou une base règlementaire du Conseil général.
- c) Le degré d'autofinancement des investissements 2020 correspond aux mécanismes du frein à l'endettement communal conformément au règlement communal des finances.
- d) En 2020, il existe un crédit qui a dépassé son crédit autorisé par le Conseil général (rénovation des WC à la place du Collège). Les autres crédits d'engagement terminés n'ont pas dépassé leur enveloppe.
- e) Durant l'exercice 2020, les règles usuelles concernant les travaux soumis aux règles légales de la loi cantonale sur les marchés publics (LCMP) du 23 mars 1999 ont été respectées. En 2020, un marché public a été délivré.
- f) Nous avons contrôlé les achats et ventes concernant les transactions immobilières. Il n'y en a pas eu durant cet exercice. La normalité de ces transactions sont conclues au prix du marché. Nous avons obtenu les sanctions du Conseil général et/ou du Conseil d'Etat. Aucune transaction ne concerne des membres ou des proches de l'exécutif ou de l'administration. Les transactions sont conformes au prix du marché.

Nous avons également contrôlé l'application de la directive 01-2020 du 5 février 2020, de la directive 02-2020 du 12 février 2020 ainsi que la directive 03-2020 du 12 mars 2020 du service des communes.

Dans le cadre de notre activité, nous avons également examiné l'application des principes suivants :

- a) Que les transactions immobilières effectuées par l'exécutif aient été conclues, pour ce qui est des cessions, au minimum au prix du marché et pour ce qui concerne les acquisitions au maximum au prix du marché.
- b) Les préavis et sanctions requis respectivement de la commission compétente du Conseil général et du Conseil d'Etat pour les transactions immobilières indiquées au point a) ont bien été recueillis.
- c) Le Conseil communal nous a confirmé que les transactions de la commune réalisées avec des tiers n'ont pas impliqué des membres ou des proches des membres de l'exécutif communal ou de l'administration.

En complément à notre rapport de révision et à l'art 728b CO nous confirmons que nous n'avons pas, lors de nos travaux d'audit, constaté de faiblesses importantes dans l'organisation et la tenue de la comptabilité de la commune.

RECOMMANDATIONS

- 1) A ce jour, il n'existe pas de règlement d'utilisation concernant le fond à vocation énergétique, nous préconisons d'en établir un.
- 2) Nous conseillons que les participations aux entreprises publiques soient revalorisées chaque année.
- 3) Un décompte effectif devrait être établi courant 2021 concernant le « compte d'attente SPV », ceci afin de pouvoir le liquider des comptes annuels.

Bilan condensé

Comptes de résultats

**Comptes d'exploitation
condensés**

**Comptes d'investissements
condensés**

**Tableau des flux de
trésorerie**



Comptes 2020

Bilan condensé		situation au 31.12.2020	situation au 31.12.2019
1	ACTIF	62'427'817.64	63'294'645.29
10	Patrimoine financier	15'132'643.14	15'402'902.11
100	Disponibilités et placements à court terme	3'542'696.47	2'049'453.11
101	Créances	4'030'844.15	5'766'146.75
104	Actifs de régularisation	806'908.69	833'974.52
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	2'208.00	7'798.95
107	Placements financiers	52'743.00	55'543.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'697'242.83	6'689'985.78
14	Patrimoine administratif	47'295'174.50	47'891'743.18
140	Immobilisations corporelles du PA	44'550'233.40	45'412'889.83
142	Immobilisations incorporelles	94'091.10	19'349.35
144	Prêts	100'000.00	120'000.00
145	Participations, capital social	2'550'850.00	2'339'504.00
2	PASSIF	-62'427'817.64	-63'294'645.29
20	Capitaux de tiers	-18'842'206.22	-20'200'125.49
200	Engagements courants	-1'807'546.96	-2'098'183.19
201	Engagements financiers à court terme	-1'000'000.00	-1'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-333'705.73	-385'679.94
205	Provisions à court terme	-57'318.53	-75'627.36
206	Engagements financiers à long terme	-15'000'000.00	-16'000'000.00
208	Provisions à long terme	-23'800.00	-20'800.00
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-43'585'611.42	-43'094'519.80



Comptes 2020

Bilan condensé		situation au 31.12.2020	situation au 31.12.2019
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-2'619'751.54	-2'322'962.94
291	Fonds	-1'860'356.65	-1'706'697.12
293	Préfinancements	-1'573'400.00	-1'605'300.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-7'303'100.00	-7'759'600.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	-538'758.71
299	Excédent/découvert du bilan	-24'821'183.18	-24'292'139.69



Comptes 2020

Comptes de résultats	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
Charges d'exploitation	18'857'949.53	19'389'300	-531'350	19'849'996.10	-992'047
30 Charges de personnel	2'655'866.27	2'789'600	-133'734	2'608'909.13	46'957
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'077'415.22	2'372'400	-294'985	2'419'783.71	-342'368
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'300'069.00	2'289'700	10'369	2'324'522.51	-24'454
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	438'865.84	312'900	125'966	467'065.84	-28'200
36 Charges de transfert	10'367'536.42	10'624'500	-256'964	10'945'840.96	-578'305
37 Subventions à redistribuer	220'711.20	227'100	-6'389	202'465.75	18'245
39 Imputations internes	797'485.58	773'100	24'386	881'408.20	-83'923
Revenus d'exploitation	-18'242'622.29	-17'533'800	-708'822	-19'276'326.40	1'033'704
40 Revenus fiscaux	-13'606'838.52	-12'809'000	-797'839	-13'731'253.27	124'415
42 Taxes	-3'253'939.93	-3'377'900	123'960	-3'442'043.49	188'104
43 Revenus divers	-27'912.15	-21'500	-6'412	-851'413.49	823'501
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéci..	-34'710.74	-55'400	20'689	-27'629.43	-7'081
46 Revenus de transfert	-304'031.80	-269'800	-34'232	-140'316.83	-163'715
47 Subventions à redistribuer	-217'703.57	-227'100	9'396	-202'261.69	-15'442
49 Imputations internes	-797'485.58	-773'100	-24'386	-881'408.20	83'923
Résultat des activités d'exploitation	615'327.24	1'855'500	-1'240'173	573'669.70	41'658
34 Charges financières	412'769.30	286'700	126'069	376'540.29	36'229
44 Revenus financiers	-1'068'740.03	-852'200	-216'540	-851'568.15	-217'172
Résultat provenant de financements	-655'970.73	-565'500	-90'471	-475'027.86	-180'943
Résultat opérationnel	-40'643.49	1'290'000	-1'330'643	98'641.84	-139'285
38 Charges extraordinaires	0.00	0	0	0.00	0
48 Revenus extraordinaires	-488'400.00	-944'800	456'400	-9'614'500.00	9'126'100
Résultat extraordinaire	-488'400.00	-944'800	456'400	-9'614'500.00	9'126'100
Total du compte de résultats	-529'043.49	345'200	-874'243	-9'515'858.16	8'986'815



Comptes 2020

Comptes d'exploitation condensés Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Fonctionnelle	-529'043.49	345'200.00	-874'243.49	-9'515'858.16	8'986'814.67
Total des Charges	19'270'718.83	19'676'000.00	-405'281.17	20'226'536.39	-955'817.56
Total des Revenus	-19'799'762.32	-19'330'800.00	-468'962.32	-29'742'394.55	9'942'632.23
0 ADMINISTRATION GENERALE	1'221'624.72	1'577'400.00	-355'775.28	-8'396'896.30	9'618'521.02
Charges	1'873'487.44	2'013'900.00	-140'412.56	1'999'399.09	-125'911.65
Revenus	-651'862.72	-436'500.00	-215'362.72	-10'396'295.39	9'744'432.67
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	455'764.68	423'700.00	32'064.68	483'534.69	-27'770.01
Charges	768'469.68	788'700.00	-20'230.32	765'444.24	3'025.44
Revenus	-312'705.00	-365'000.00	52'295.00	-281'909.55	-30'795.45
2 FORMATION	5'853'904.83	5'732'300.00	121'604.83	5'782'067.16	71'837.67
Charges	6'099'613.38	6'199'400.00	-99'786.62	6'034'843.41	64'769.97
Revenus	-245'708.55	-467'100.00	221'391.45	-252'776.25	7'067.70
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	625'585.17	491'300.00	134'285.17	635'660.34	-10'075.17
Charges	1'044'465.36	1'091'000.00	-46'534.64	1'134'405.52	-89'940.16
Revenus	-418'880.19	-599'700.00	180'819.81	-498'745.18	79'864.99
4 SANTE	206'382.25	197'400.00	8'982.25	183'817.00	22'565.25
Charges	206'382.25	197'400.00	8'982.25	183'817.00	22'565.25
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 SECURITE SOCIALE	3'251'967.94	3'396'700.00	-144'732.06	3'164'253.42	87'714.52
Charges	3'262'999.94	3'398'200.00	-135'200.06	3'166'262.42	96'737.52
Revenus	-11'032.00	-1'500.00	-9'532.00	-2'009.00	-9'023.00
6 TRANSPORTS	1'395'982.28	1'369'500.00	26'482.28	1'434'822.35	-38'840.07
Charges	1'580'905.48	1'559'000.00	21'905.48	1'597'629.56	-16'724.08
Revenus	-184'923.20	-189'500.00	4'576.80	-162'807.21	-22'115.99
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	528'427.56	487'800.00	40'627.56	463'920.63	64'506.93
Charges	3'306'728.75	3'357'000.00	-50'271.25	3'191'680.47	115'048.28
Revenus	-2'778'301.19	-2'869'200.00	90'898.81	-2'727'759.84	-50'541.35
8 ECONOMIE PUBLIQUE	-7'759.52	-11'200.00	3'440.48	-71'698.97	63'939.45
Charges	510'533.80	573'100.00	-62'566.20	687'556.94	-177'023.14
Revenus	-518'293.32	-584'300.00	66'006.68	-759'255.91	240'962.59
9 FINANCES ET IMPOTS	-14'060'923.40	-13'319'700.00	-741'223.40	-13'195'338.48	-865'584.92
Charges	617'132.75	498'300.00	118'832.75	1'465'497.74	-848'364.99
Revenus	-14'678'056.15	-13'818'000.00	-860'056.15	-14'660'836.22	-17'219.93



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA condensés Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Fonctionnelle	1'511'401.97	4'369'500.00	-2'858'098.03	0.00	1'511'401.97
Total des Charges	1'511'401.97	4'369'500.00	-2'858'098.03	1'386'135.55	125'266.42
Total des Revenus	0.00	0.00	0.00	-1'386'135.55	1'386'135.55
0 ADMINISTRATION GENERALE	130.30	0.00	130.30	0.00	130.30
Charges	130.30	0.00	130.30	44'888.75	-44'758.45
Revenus	0.00	0.00	0.00	-44'888.75	44'888.75
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	6'430.15	24'000.00	-17'569.85	0.00	6'430.15
Charges	6'430.15	24'000.00	-17'569.85	0.00	6'430.15
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 FORMATION	65'689.75	86'500.00	-20'810.25	0.00	65'689.75
Charges	65'689.75	86'500.00	-20'810.25	386'317.20	-320'627.45
Revenus	0.00	0.00	0.00	-386'317.20	386'317.20
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	179'413.06	1'033'500.00	-854'086.94	0.00	179'413.06
Charges	179'413.06	1'033'500.00	-854'086.94	247'180.10	-67'767.04
Revenus	0.00	0.00	0.00	-247'180.10	247'180.10
4 SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 TRANSPORTS	213'449.35	1'354'800.00	-1'141'350.65	0.00	213'449.35
Charges	213'449.35	1'354'800.00	-1'141'350.65	496'017.00	-282'567.65
Revenus	0.00	0.00	0.00	-496'017.00	496'017.00
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	447'607.37	378'700.00	68'907.37	0.00	447'607.37
Charges	447'607.37	378'700.00	68'907.37	77'351.30	370'256.07
Revenus	0.00	0.00	0.00	-77'351.30	77'351.30
8 ECONOMIE PUBLIQUE	598'681.99	1'492'000.00	-893'318.01	0.00	598'681.99
Charges	598'681.99	1'492'000.00	-893'318.01	134'381.20	464'300.79
Revenus	0.00	0.00	0.00	-134'381.20	134'381.20
9 FINANCES ET IMPOTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



Comptes 2020

Comptes d'investissements PF condensés Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Fonctionnelle	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total des Charges	7'257.05	0.00	7'257.05	0.00	7'257.05
Total des Revenus	-7'257.05	0.00	-7'257.05	0.00	-7'257.05
0 ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
1 ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
2 FORMATION	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 SANTE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 SECURITE SOCIALE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 TRANSPORTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
7 PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRITOIRE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
8 ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 FINANCES ET IMPOTS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges	7'257.05	0.00	7'257.05	0.00	7'257.05
Revenus	-7'257.05	0.00	-7'257.05	0.00	-7'257.05

Comptes 2020

No	Désignation	Comptes 2019	
1. Activités d'exploitation			
7	Bénéfice (+) / Perte(-) du compte de résultats	529'043.49	9'515'858.16
8	+ Amortissements du PA et subventions d'investissements	2'300'069.00	2'324'522.51
9	Autofinancement	2'829'112.49	11'840'380.67
13	- Augmentation / + diminution des créances	1'735'302.60	1'566'472.38
14	- Augmentation / + diminution marchandises, approvisionnements, travaux en cours	5'590.95	10'799.76
15	- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	27'065.83	348'971.67
16	+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-290'636.23	-3'511'825.79
17	+ Augmentation / - diminution des provisions du compte de résultat	-15'308.83	-791'843.00
18	+ Augmentation / - diminution des passifs de régulation	-51'974.21	-177'928.34
20	+ Attributions / - prélèvements d'engagements pourfonds, préfinancements et divers comptes	-84'244.90	-9'175'063.59
22	Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4'154'907.70	109'963.76
2. Activités d'investissement			
24	Dépenses	-1'511'401.97	-1'165'299.55
26	- Immobilisations corporelles	-1'434'760.22	-1'103'315.20
28	- Immobilisations incorporelles	-76'641.75	-19'348.35
29	- Prêts et participations	0.00	-42'636.00
32	Recettes	0.00	220'836.00
34	- Remboursement	0.00	158'184.00
37	- Subventions acquises	0.00	62'652.00
41	Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	-1'511'401.97	-944'463.55
42	Découvert de financement	2'643'505.73	-834'499.79
3. Activités de financement			
44	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-1'000'000.00	-500'000.00
45	+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	0.00	1'000'000.00
46	+ Augmentation / - diminution des fonds enregistré comme capitaux propres	153'659.53	222'898.54
47	- Attributions / + prélèvements dans les fonds enregistrés comme capitaux propres	105'791.20	180'113.39
49	+ Diminution / - augmentation des immobilisations corporelles et financières du PF (à long te..	4'457.05	86'505.21
53	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-956'588.72	456'279.94
4. Variation nette des liquidités (Changement du fonds "Argent")			
55	Entrée nette de liquidités	1'493'243.36	0.00
56	Sortie nette de liquidités	0.00	-475'715.05
57	Disponibilités au 01.01.	2'049'453.11	2'525'168.16
58	Disponibilités au 31.12.	3'542'696.47	2'049'453.11
59	Variation des disponibilités selon le bilan	1'493'243.36	-475'715.05

Annexes

1. Principes comptables
2. Etat du capital propre
3. Tableau des provisions
4. Tableau des garanties et participations
 - 4.1. Garanties et cautionnements
 - 4.2. Participations
5. Etat du capital tiers

Annexe 1 - Principes comptables

Normes appliquées

Les comptes sont présentés conformément à la nouvelle loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014, au Règlement général d'exécution de la loi sur les finances de l'Etat et des communes (RLFinEC) du 20 août 2014, aux recommandations définies dans le manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) édité par la Conférence des directeurs cantonaux des finances. Le règlement communal sur les finances (RCF) a été adopté par le Conseil général le 9 novembre 2015. La gestion financière de la Commune suit les principes définis à l'article 6 RLFinEC, soit : légalité, équilibre budgétaire durable, emploi économe des fonds, urgence, rentabilité, causalité, prise en compte des avantages, non-affectation des impôts généraux, gestion axée sur les résultats.

Principes de présentation et structure des comptes

Le nouveau plan comptable harmonisé prévu pour l'ensemble des communes du Canton (art. 20, al. 1, art 24, al. 2 et 3 LFinEC) est appliqué depuis l'établissement du budget 2016. La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus (article 51 LFinEC). L'article 52 LFinEC précise que la présentation des comptes est régie par les normes MCH2. Cela signifie qu'en l'absence de dispositions particulières prévues dans la loi ou les règlements, les principes du MCH2 s'appliquent. Les actifs et les passifs du bilan sont évalués selon le principe de la « vraie valeur » conformément aux articles 45 et 46 RLFinEC pour les éléments du patrimoine administratif et financier. Les comptes comprennent le bilan, le compte de résultats, le compte des investissements et l'annexe (article 24 LFinEC). Une présentation selon la classification fonctionnelle est établie afin de répondre aux exigences du Service des communes. Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution ou l'augmentation de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (article 10 LFinEC).

Annexe aux comptes

L'annexe aux comptes annuels comprend les règles régissant la présentation des comptes et les éventuelles dérogations à celles-ci, les principes relatifs à la présentation des comptes, l'état du capital propre, le tableau des provisions, les tableaux des participations et des garanties, le tableau des immobilisations et des indicateurs financiers permettant ainsi d'apprécier la situation financière de la Commune (art. 29 LFinEC).

Périmètre de présentation des comptes

Les comptes de divers syndicats ne sont pas présentés dans cette publication. L'art. 81 LFinEC permet aux collectivités neuchâteloises de reporter la consolidation des comptes et de ne l'introduire qu'à partir des comptes 2021.

Principes comptables

Les comptes sont présentés conformément aux principes de présentation des comptes définis aux articles 53 LFinEC et 42 RLFinEC : produit brut, comptabilité d'exercice, continuité dans la présentation des comptes, importance relative, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes. Conformément au principe d'échéance, les charges et les dépenses ainsi que les revenus et les recettes sont comptabilisés dans l'exercice comptable au cours duquel leur naissance économique s'est produite. Les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les acomptes, les notifications, les décomptes, les bordereaux sont établis, quelle que soit la date de réalisation de l'évènement imposable. La comptabilité doit ainsi enregistrer toutes les opérations dans la période correspondante. Aucune provision et aucune réserve sans base légale ne figure dans les comptes communaux.

Patrimoine administratif

Le patrimoine administratif est constitué par l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a besoin pour exécuter les tâches dévolues aux services publics. Une tâche est dite publique lorsqu'elle est décrite ou définie dans une loi, un règlement ou un arrêté (art. 4 RLFinEC). Les biens constituant le domaine public et le patrimoine administratif sont inaliénables et n'ont qu'une valeur d'usage. Les actifs figurant dans le patrimoine administratif sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité économique future ou s'ils sont consacrés à la réalisation de tâches publiques et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication et amortis linéairement selon la durée d'utilité admise (art. 46 RLFinEC) ; les taux d'amortissement appliqués pour les nouveaux investissements sont basés sur ceux qui figurent à l'annexe 2 du RLFinEC, les anciens investissements restant amortis selon les taux figurant dans les décisions prises par le Conseil général lors de l'octroi des crédits. Les immeubles du patrimoine administratif ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC.

Patrimoine financier

Tous biens immobiliers ou mobiliers n'entrant pas dans la définition du patrimoine administratif appartiennent au patrimoine financier. Le patrimoine financier est constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers dont la Commune a la libre disposition. Cette dernière peut utiliser leur rendement ou le produit de leur vente à la couverture de charges financières de la collectivité. Les actifs figurant dans le patrimoine financier sont portés au bilan s'ils génèrent une utilité future et que leur valeur peut être établie de manière fiable. Ils sont inscrits au bilan au coût d'acquisition ou de fabrication lors du premier établissement du bilan (article 54 LFinEC). Les immeubles du patrimoine financier ont été réévalués conformément à l'article 46 alinéa 6 RLFinEC. À ce sujet, le Conseil communal renvoie aux tableaux de la réévaluation, présentés en séance du Conseil général du 14 décembre 2017. Les évaluations ultérieures s'effectuent à la valeur vénale, à la date de clôture du bilan, les placements financiers étant réévalués systématiquement chaque année et les autres immobilisations périodiquement au minimum tous les cinq ans (article 55 LFinEC).

Investissements

Le compte des investissements comprend les dépenses et les recettes pour la constitution de valeurs durables appartenant au patrimoine administratif uniquement (art 10 LFinEC); les opérations qui y sont inscrites sont conformes au détail figurant à l'art. 5 RFinEC. De manière analogue, le détail des dépenses et recettes des placements du patrimoine financier est tenu dans un compte « d'investissements » ad hoc.

Provisions et engagement conditionnels

Selon la recommandation 09 du Manuel MCH2, une provision est un engagement probable, contractuel ou factuel fondé sur un événement situé dans le passé (avant la date de clôture du bilan), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être évalués. Elle doit avoir une justification économique. Toutes les provisions existantes sont indiquées individuellement dans le tableau des provisions figurant dans l'annexe 3 aux comptes. La justification de la provision et les raisons de son maintien sont expliquées dans cette annexe. Les engagements conditionnels sont des engagements probables résultant d'un événement passé, sachant que l'existence de l'engagement doit encore être confirmée par un événement à venir. La Commune n'a pas d'engagement conditionnel selon la définition MCH2. Les événements se produisant après la date de clôture du bilan doivent généralement être expliqués en annexe des comptes dès qu'ils ont une importance pour l'évaluation des comptes.

Modes de financements spéciaux

Un financement spécial est une affectation obligatoire de moyens à la réalisation d'une tâche publique définie qui requiert une base légale. Les financements spéciaux sont alimentés et utilisés par le compte de résultat qui est en lien avec l'activité prévue ; les impôts généraux ne doivent pas être affectés (art. 48 LFinEC). Les financements spéciaux, fonds, dons et legs figurent au bilan pour leur fortune sous capitaux de tiers et capitaux propres. Les capitaux provenant de dons et legs sont des capitaux cédés à la Commune par des tiers avec obligation de les affecter aux buts voulus par le donateur. Les fonds qui n'ont pas de base légale (arrêtés, actes de donations, testaments) ne peuvent pas être maintenus au bilan. Toutes les réserves du capital propre et du capital de tiers sont décrites, en mentionnant leurs bases légales, dans la partie de l'annexe 2 et 5 aux comptes s'y référant. La réserve de politique conjoncturelle a été créée dans le but de compenser des diminutions de recettes fiscales futures des personnes physiques et morales ou de fortes augmentations de charges. Le Conseil communal peut décider, lors de la clôture des comptes, d'un prélèvement ou d'une attribution à la réserve. L'attribution ne peut intervenir que si la réserve ne dépasse pas 5 % des charges brutes du dernier exercice clôturé et si le résultat total du compte de la collectivité demeure excédentaire ou à l'équilibre après l'attribution (art. 16 RCF). La seule réserve autorisée pour le patrimoine financier est celle qui est liée à la réévaluation du patrimoine financier. Dès lors, l'état des capitaux propres et de tiers est indiqué individuellement dans le tableau des correspondants figurant dans l'annexe 2 et 5 aux comptes. Pour la plupart des capitaux, le règlement en vigueur est mentionné dans cette annexe.

Réserves de réévaluation du patrimoine

Selon les articles 78 LFinEC et 62 RFinEC, les réserves de retraitement peuvent notamment servir à créer ou alimenter :

- des provisions pour heures supplémentaires, vacances non prises, engagements envers prévoyance, ... ;
- absorber tout ou partie des montants d'amortissements excédentaires générés par la réévaluation du patrimoine administratif, calculés sur 20 ans au minimum ;
- résorber le découvert au bilan éventuel ;
- affecter tout ou partie du solde à la réserve de politique conjoncturelle.

La réserve de retraitement du bilan est amortie sur une période de 20 ans, chaque immobilisation du patrimoine administratif voyant sa plus-value réduite de 2.5 % annuellement.

50 % de la réserve de réévaluation du patrimoine financier est attribuée à d'éventuels futurs ajustements de valeurs de biens du patrimoine financier. Le reste pourrait servir à constituer des réserves ou des provisions « légales » ou sera soldé par virement à la fortune communale.

Annexe 2 - Etat du capital propre (art. 22 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2019	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2020	Remarques et bases légales
2900100	Réserve eau	-919'715.39	25'676.01	-894'039.38	Obligation d'autofinancer le chapitre 71010 "Approvisionnement en eau" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900201	Réserve épuration	-696'068.27	-241'035.87	-937'104.14	Obligation d'autofinancer le chapitre 72010 "Traitement des eaux usées" par une taxe causale - Règlement d'exécution de la loi sur la protection et la gestion des eaux (RLPGE)
2900301	Réserve déchets ménages	-205'319.70	-6'295.38	-211'615.08	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900401	Réserve déchets entreprises	-50'831.73	9'034.73	-41'797.00	Obligation d'autofinancer le chapitre 73010 "Gestion des déchets ménages" par une taxe causale - Loi concernant le traitement des déchets (LTD)
2900700	Réserve port	-451'027.85	-84'168.09	-535'195.94	Obligation cantonale d'autofinancer le chapitre 34110 "Port" par une taxe causale
2910000	Fonds places de parc	-94'449.75	15'000.00	-79'449.75	Contributions compensatoires pour la non construction de places de parc, lors de la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment - Règlement d'aménagement communal
2910100	Fonds forestier	-96'878.40	-11'539.60	-108'418.00	Financement de l'encouragement de l'utilisation du bois et l'amélioration d'infrastructures forestières
2910300	Réserve taxes d'équipements	-1'254'509.95	-62'650.62	-1'317'160.57	Financement de nouveaux équipements ou leur assainissement - Loi cantonale sur l'aménagement du territoire
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-73'863.51	-46'780.81	-120'644.32	Financement d'assainissements énergétiques des bâtiments communaux
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-73'863.51	-46'780.79	-120'644.30	Financement de mesure visant à économiser l'énergie, à améliorer l'efficacité énergétique ou à promouvoir des énergies renouvelables, selon le règlement communal ad hoc
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-4'140.00	-1'380.06	-5'520.06	Financement de l'entretien des ouvrages issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, selon le règlement communal ad hoc
2911000	Leg Fondation de la Cierne	-108'992.00	472.35	-108'519.65	Don de la Fondation en faveur de l'exploitation d'une maison de vacances aux Paccots pour financer des dépenses en lien avec les enfants de Cortailod (arrêté CG 10.12.2015)
2930001	Préfinancement av. Fr.-Borel	-714'900.00	19'400.00	-695'500.00	Préfinancement de l'assainissement de l'avenue François-Borel - Arrêté du Conseil général du 26.05.2016
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-890'400.00	12'500.00	-877'900.00	Préfinancement de l'assainissement de la rue des Chavannes - Arrêté du Conseil général du 28.09.2017
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	-	-4'869'061.34	Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC)
2950001	Réserve d'amortissement du retraitement du PA	-7'759'600.00	456'500.00	-7'303'100.00	Création suite à la réévaluation du PA. Doit couvrir 20 ans d'amortissements supplémentaires (taux 2,5%) générés par la plus-value réalisée sur les immeubles du PA
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-538'758.71	-	-538'758.71	Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC)
		-18'802'380.11	37'951.87	-18'764'428.24	

Annexe 3 - Tableau des provisions (art. 23 RLFinEC)

Compte	Libellé	Etat au 31.12.2019	Attribution (-) Prélèvement (+)	Etat au 31.12.2020	Remarques
2050000	Provision à court terme HS + VAC	-75'627.36	18'308.83	-57'318.53	Activation de la valeur des heures supplémentaires et des jours de vacances non pris en fin d'année par les collaborateurs communaux
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-20'800.00	-3'000.00	-23'800.00	Activation de la valeur des prétentions à long terme des collaborateurs communaux
		-96'427.36	15'308.83	-81'118.53	

Annexe 4.1 - Tableau des participations

PATRIMOINE ADMINISTRATIF

Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2019	Valeur au bilan au 31.12.2019	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres au 31.12.2019 100%	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie	
14540.01 CADBAR SA	Sté anonyme	Chauffage à distance	45	586'328	600	1'000.00	600'000	8'755'608	7.500%	656'670.6	656'671	70'343	
14540.02 Eli10 SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	141'541	259'321	1'100'000	1.00	1'100'000	2'653'000	12.867%	341'371.2	341'371	82'050	
14540.03 Groupe E SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	1'450	374'017	6'875'000	10.00	68'750'000	1'893'455'000	0.021%	399'346.9	399'347	25'330	
14540.04 NeuchEole SA	Sté anonyme	Distribution d'électricité	4'692	225'878	97'636	50.00	4'881'800	4'700'296	4.806%	225'877.6	225'878	-	
14540.05 Société de navigation LNM SA	Sté anonyme	Navigation	5'800	3'002	2'846'797	1.00	2'846'797	1'473'409	0.204%	3'001.9	3'002	-	
14540.06 SA Immob. du Théâtre du passage	Sté anonyme	Théâtre	258	363'750	6'482	1'000.00	6'482'000	91'388'861	3.980%	363'749.8	363'750	-	
14540.07 TransN SA	Sté anonyme	Transports publics	21'021'050	340'305	1'552'803'000	0.01	15'528'030	25'133'308	1.354%	340'305.0	340'305	-	
14540.08 Vadec SA	Sté anonyme	Collecte et traitem. déchets	2'059	186'903	180'000	100.00	18'000'000	19'278'587	1.144%	220'525.6	220'527	33'624	
Total des participations et capital social (145)											2'339'504	2'550'850	211'346

PATRIMOINE FINANCIER

Compte Société	Forme juridique	Activités et buts	Nombre de titres de la Commune 31.12.2019	Valeur au bilan au 31.12.2019	Nombre total d'actions émises	Valeur nominale d'une action/part sociale	Capital-actions total	Montant des fds propres au 31.12.2019 100%	Part de la Commune en %	Part de la Commune aux fonds propres	Nouvelle valeur comptable	Réévaluation arrondie	
10700.01 Caves Châtenay-Bouvier SA	Sté anonyme	Cave viticole	4	4'000	700	1'000.00	700'000	700'000	0.571%	4'000.0	4'000	-	
10700.02 Cave des Coteaux	Sté coopérative	Cave viticole	399	39'900	1'394	100.00	139'400	139'400	28.623%	39'900.0	39'900	-	
10700.11 Skatepark du Littoral	Association	Place de loisirs		8'288							5'488	-	
10700.12 Aéroport de Neuchâtel SA	Sté anonyme	Aéroport	5	3'355	1'297	600.00	778'200	870'333	0.386%	3'355.2	3'355	-	
Total des actions et parts sociales (1070)											55'543	52'743	0

Total des participations du patrimoine administratif et financier

2'395'047

2'603'593

211'346

Annexe 4.2 - Tableau des garanties et cautionnements (art. 25 RLFinEC)

Bénéficiaire	Typologie du rapport juridique	Type de cautionnement	Date décompte	Durée	Découvert total
Garantie pour engagement de Prévoyance Personnel communal	Aux termes de l'article 72c de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP), la corporation de droit public - en l'espèce la commune - doit s'engager à garantir l'ensemble des engagements de l'institution de prévoyance envers les assurés actifs et retraités dont elle est et a été l'employeur ainsi qu'envers ceux des syndicats intercommunaux et des institutions poursuivant un but d'intérêt public pour sa part dans l'organisme précité.	Garantie	31.12.2020	Durée du découvert	2'197'783
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire de Colombier et Environs (Cescole)	Idem	Garantie	31.12.2020	Durée du découvert	323'583
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal du Cercle Scolaire Régional des Cerisiers (CSRC)	Idem	Garantie	31.12.2020	Durée du découvert	3'801'584
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal de la STEP la Saunerie	Idem	Garantie	31.12.2020	Durée du découvert	172'505
Garantie pour engagement de Prévoyance Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts de la montagne de Boudry	Idem	Garantie	31.12.2020	Durée du découvert	77'390

Total :	6'572'845
----------------	------------------

Annexe 5 - Etat du capital tiers (art. 22 RLFinEC)

N° compte de bilan	Réserves	Etat au 31.12.2019	Attribution / Prélèvement	Etat au 31.12.2020	Remarques
2090000	Fonds abris PC	-619'835.00	0.00	-619'835.00	Le financement a été créé dans le but de garantir le remplacement des abris de protection civile non effectué lors d'une construction d'habitation selon l'art. 21 et suivants de l'ordonnance fédérale sur la protection civile
Total		-619'835.00	0.00	-619'835.00	

Récapitulation des comptes d'investissements du PA

Indicateurs financiers

Récapitulation des comptes d'investissements du PA au 31.12.2020

No compte	Libellé	Date du crédit	Montant du crédit	Etat au 01.01.2020	Dépenses 2020	Etat au 31.12.2020	Différence crédit/comptes	Compte de bilan	Recettes 2020
02900 / 50400.15	Remplacement Velux Administration	13.12.2018	33'000.00	35'136.75	130.30	35'267.05	-2'267.05	1404070	
15000 / 50400.14	Hangar feu - étanchéité, ventilation, sanitaires	13.12.2018	24'000.00		6'430.15	6'430.15	17'569.85	1404090	
21700 / 50400.03	Constructions 2 classes collège des Corneilles	14.12.2017	535'400.00	456'294.15	10'549.00	466'843.15	68'556.85	1404020	
21700 / 50400.10	Transformation local douches collège des Corneilles	13.12.2018	22'000.00		24'663.45	24'663.45	-2'663.45	1404020	
21700 / 50400.12	Remplacement chaudière collège des Noisetiers	13.12.2018	17'000.00	15'966.15	986.25	16'952.40	47.60	1404030	
21700 / 50400.17	Détecteur incendie collège du Coq d'Or	12.12.2019	41'000.00		8'924.60	8'924.60	32'075.40	1404010	
21700 / 50400.18	Réfection mur basket + peinture collège des Corneilles	12.12.2019	17'500.00		14'896.15	14'896.15	2'603.85	1404020	
21700 / 50400.19	Mise en conformité électricité collège des Corneilles	12.12.2019	6'000.00		5'670.30	5'670.30	329.70	1404020	
34100 / 50400.05	Rénovation bâtiment football club	22.02.2017	100'000.00	33'674.00	7'704.60	41'378.60	58'621.40	1404041	
34110 / 50400.22	Construction capitainerie	12.12.2019	554'000.00	2'600.00	17'316.76	19'916.76	534'083.24	1404046	
34202 / 50600.02	Amélioration des places de jeux	14.12.2017	50'000.00	44'008.00	472.35	44'480.35	5'519.65	1406006	
34203 / 50400.16	Remplacement chauffage Cort'Agora	22.05.2019	670'000.00		117'018.00	117'018.00	552'982.00	1404001	
34203 / 50400.21	Remplacement portes ouest et est Cort'Agora	12.12.2019	18'000.00		17'878.20	17'878.20	121.80	1404001	
34203 / 50400.23	Mise en conformité électricité Cort'Agora	12.12.2019	4'500.00		4'349.10	4'349.10	150.90	1404001	
35000 / 50400.09	Restauration vitraux Temple	13.12.2018	25'000.00	10'000.00	14'674.05	24'674.05	325.95	1404050	
61500 / 50100.07	Réfection route Chavannes	28.09.2017	830'000.00	634'487.90	19'409.10	653'897.00	176'103.00	1401009	
61500 / 50100.08	Signalisation routière Chavannes	28.09.2017	30'800.00	5'435.95	10'000.00	15'435.95	15'364.05	1401054	
61500 / 50100.15	Réfection route Roussette-Baume	24.06.2020	467'900.00		103'596.90	103'596.90	364'303.10	1401021	
61500 / 50100.17	Eclairage public Roussette-Baume	24.06.2020	206'300.00		80'443.35	80'443.35	125'856.65	1401055	
71010 / 50200.01	Remplacement système désinfection eau par UV	12.12.2019	44'200.00		41'136.02	41'136.02	3'063.98	1406102	
71010 / 50320.03	Réfection conduites eau Chavannes	28.09.2017	503'400.00	461'141.10	1'533.45	462'674.55	40'725.45	1403112	
71010 / 50320.08	Réfection conduites eau Roussette-Baume	24.06.2020	658'700.00		232'216.50	232'216.50	426'483.50	1403116	
72010 / 50320.06	Bep Grassilière	22.05.2019	66'300.00	40'974.95	1'575.30	42'550.25	23'749.75	1403208	
72030 / 50320.05	Réfection conduites eaux claires Chavannes	28.09.2017	115'100.00	56'167.90	807.01	56'974.91	58'125.09	1403202	
72030 / 50320.09	Réfection conduites eaux claires Roussette-Baume	24.06.2020	63'500.00		17'272.54	17'272.54	46'227.46	1403209	
77910 / 50400.08	Rénovation WC publics place du Collège	13.12.2018	57'000.00	6'063.50	76'424.80	82'488.30	-25'488.30	1404045	
79000 / 52900.02	Revision plan d'aménagement local (PAL)	05.03.2019	300'000.00	19'348.35	76'641.75	95'990.10	204'009.90	1429001	
87110 / 50340.04	Renforcement réseau électrique BT Vergers	22.10.2019	157'000.00		139'034.59	139'034.59	17'965.41	1403418	
87110 / 50340.05	Entretien réseau électrique 2020	12.12.2019	150'000.00		112'253.56	112'253.56	37'746.44	1403400	
87110 / 50340.10	Assainissement armoires électriques BT	24.06.2020	100'000.00		86'051.02	86'051.02	13'948.98	1403480	
87110 / 50340.12	Réfection réseau électricité Roussette-Baume	24.06.2020	707'200.00		261'342.82	261'342.82	445'857.18	1403419	
	TOTAUX		6'574'800.00	1'821'298.70	1'511'401.97	3'332'700.67	3'242'099.33		0.00

Indicateurs financiers de 1^{re} priorité (art. 57 RLFineC)

a) Taux d'endettement net

Cet indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles, nécessaires pour amortir la dette nette.

$$\frac{\text{Dette nette 1}}{\text{Revenus fiscaux}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{27.26\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 100%	bon
	100% à 150%	suffisant
	> 150%	mauvais

b) Degré d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Investissements nets}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{167.63\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle :
> 100%	haute conjoncture
80% à 100%	cas normal
50%-80%	récession

c) Part des charges d'intérêts

Cet indicateur renseigne sur la part du revenu disponible absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts nets}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{0.63\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	0%-4%	bon
	4% à 9%	suffisant
	> 9%	mauvais

d) Degré de couverture des revenus déterminants

Cet indicateur renseigne sur le résultat du compte de résultats exprimé en pourcent des revenus déterminants.

$$\frac{\text{Solde du compte de résultat}}{\text{Revenus déterminants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{2.82\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 0%	équilibré/excédentaire
	-2.5% à 0%	déficit modéré
	< -2.5%	déficit exagéré

Indicateurs financiers de 2^e priorité (art. 57 RFinEC)

e) Dette brute par rapport aux revenus

Cet indicateur renseigne sur le niveau de la dette et plus particulièrement sur le fait que ce niveau est raisonnable ou non par rapport aux revenus dégagés.

$$\frac{\text{Dette brute}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{94.96\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 50%	très bon
	50% à 100%	bon
	100% à 150%	moyen
	150% à 200%	mauvais
	> 200%	critique

f) Proportion des investissements

Cet indicateur renseigne sur l'effort d'investissement déployé par la collectivité publique.

$$\frac{\text{Investissements bruts}}{\text{Dépenses totales}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{8.88\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 10%	effort d'invest. faible
	10% à 20%	effort d'invest. moyen
	20% à 30%	effort d'invest. élevé
	> 40%	effort d'invest. très élevé

g) Part du service de la dette

Cet indicateur mesure l'importance des charges financières qui pèsent sur le budget et les comptes. Il renseigne sur la part des revenus courants absorbée par le service de la dette (intérêts et amortissements). Un taux plus élevé signifie une marge de manoeuvre budgétaire plus restreinte.

$$\frac{\text{Service de la dette}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{12.90\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 5%	charge faible
	5% à 15%	charge acceptable
	> 15%	charge forte

h) Dette nette par habitant en francs

Cet indicateur n'a qu'une valeur informative limitée. En effet, l'évaluation de l'importance de la dette doit davantage tenir compte de la capacité financière des habitants que de leur nombre.

$$\frac{\text{Dette nette}}{\text{Population résidante permanente}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{781.45}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	< 0 fr.	patrimoine net
	0 fr. à 1'000 fr.	endettement faible
	1'001 fr. à 2'500 fr.	endettement moyen
	2'501 fr. à 5'000 fr.	endettement important
	> 5'000 fr.	endettement très important

i) Taux d'autofinancement

Cet indicateur renseigne sur la proportion du revenu que la collectivité publique peut consacrer au financement de ses investissements.

$$\frac{\text{Autofinancement}}{\text{Revenus courants}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{13.51\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 20%	bon
	10% à 20%	moyen
	< 10%	mauvais

j) Poids des intérêts passifs

Cet indicateur met en relation la part des recettes fiscales directes qui est consacrée au paiement des intérêts passifs. Il montre une des limites de l'endettement public. A titre d'exemple, si le poids des intérêts passifs est de 10%, cela signifie que chaque fois qu'un contribuable (personne physique ou morale) paie 100 francs d'impôt, 10 francs sont utilisés pour payer les intérêts passifs.

$$\frac{\text{Charges d'intérêts}}{\text{Revenus fiscaux directs}} \times 100 \quad \Rightarrow \quad \mathbf{3.14\%}$$

<u>Valeurs indicatives</u>	> 9%	poids des intérêts exagéré
	4% à 9%	poids des intérêts moyen
	< 4%	poids des intérêts faible

Comptes 2020

	Désignation	Comptes 2020	Comptes 2019	Comptes 2018	Comptes 2017
90	<i>Taux d'endettement net (%)</i>	27.26	34.94	48.68	38.23
91	<i>Degré d'autofinancement</i>	167.63	282.20	37.41	148.83
92	<i>Part des charges d'intérêts</i>	0.63	0.78	1.14	2.56
93	<i>Degré de couverture des revenus détermina..</i>	2.82	33.20	-3.67	-2.08
94	<i>Dette brute par rapport aux revenus</i>	94.96	66.71	104.55	93.80
95	<i>Proportion des investissements</i>	8.88	6.65	11.66	8.51
96	<i>Part du service de la dette</i>	12.90	8.90	12.49	10.07
97	<i>Dette nette par habitant en francs</i>	781.45	1'014.00	1'366.17	1'087.00
98	<i>Taux d'autofinancement</i>	13.51	9.31	4.31	6.21
99	<i>Poids des intérêts passifs</i>	3.14	2.77	3.63	5.18

Bilan détaillé

Commentaires de la page 1

100 Disponibilités et placement à court terme

1001000
et suivants Les disponibilités et placements à court terme au 31 décembre s'élèvent à 3'542'696 fr., en augmentation de 1'493'243 fr. par rapport au 1^{er} janvier.

101 Créances

1010000 et
suivants Nous notons une diminution du montant total des débiteurs de 1'735'302 fr.

1012001 et
suivants Le cumul des soldes des débiteurs impôts diminue de 572'178 fr.



Comptes 2020

Bilan détaillé		situation au 01.01.2020	Débit	Crédit	situation au 31.12.2020
1	ACTIF	63'294'645.29	71'359'583.63	-72'226'411.28	62'427'817.64
10	Patrimoine financier	15'402'902.11	69'636'835.66	-69'907'094.63	15'132'643.14
100	Disponibilités et placements à court terme	2'049'453.11	30'795'330.86	-29'302'087.50	3'542'696.47
1000	Liquidités	1'790.40	53'325.05	-52'560.00	2'555.45
1000000	Caisse	1'790.40	25'295.05	-24'530.00	2'555.45
1000999	Transfert de caisse	0.00	28'030.00	-28'030.00	0.00
1001	La Poste	348'061.01	847'687.57	-961'226.09	234'522.49
1001000	CCP 20-1060-6	348'061.01	847'687.57	-961'226.09	234'522.49
1002	Banque	1'699'601.70	28'866'020.54	-28'260'003.71	2'305'618.53
1002000	BCN U 0015.44.00	1'699'601.70	28'866'020.54	-28'260'003.71	2'305'618.53
1003	Placements à court terme sur le marché monétaire	0.00	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00
1003000	E-Deposito 92-807374-2	0.00	1'000'000.00	0.00	1'000'000.00
1004	Cartes de débit et de crédit	0.00	28'297.70	-28'297.70	0.00
1004000	Cartes de débit et de crédit	0.00	28'297.70	-28'297.70	0.00
101	Créances	5'766'146.75	38'302'516.36	-40'037'818.96	4'030'844.15
1010	Créances suite livraisons et prestations en faveur de tiers	1'933'471.89	4'420'817.00	-4'773'281.51	1'581'007.38
1010000	Débiteurs SI & taxes diverses	1'933'471.89	4'420'792.00	-4'747'466.91	1'606'796.98
1010009	Soldes en faveur des débiteurs	0.00	25.00	-25'814.60	-25'789.60
1011	Comptes courants avec des tiers	0.00	29'508.00	-29'508.00	0.00
1011002	Impôt anticipé	0.00	29'508.00	-29'508.00	0.00
1012	Créances fiscales	2'292'777.64	26'309'363.08	-26'881'541.51	1'720'599.21
1012001	Compte courant Etat SIPP - différences	0.00	13'278'935.19	-13'278'935.19	0.00
1012100	Débiteurs impôts PP année en cours	2'244'474.03	11'282'423.96	-11'725'122.47	1'801'775.52
1012200	Débiteurs impôts PM année en cours	0.00	939'858.50	-1'001'398.72	-61'540.22
1012300	Débiteurs impôts à la source	9'071.15	200'684.37	-201'758.27	7'997.25
1012400	Débiteurs impôts PM années précédentes	39'232.46	2'015.60	-658.38	40'589.68
1012600	Débiteurs impôts fonds IPM	0.00	605'445.46	-673'668.48	-68'223.02
1013	Comptes courants avec tiers	0.00	2'307'096.40	-2'307'096.40	0.00
1013901	Compte passage salaires à payer	0.00	2'307'096.40	-2'307'096.40	0.00
1015	Comptes courants internes	439'752.57	1'375'000.00	-1'288'433.66	526'318.91
1015001	Compte courant GSR-LO - aide sociale	350'131.57	1'375'000.00	-1'288'433.66	436'697.91
1015003	Compte courant Syndicat forêts montagne de Boudry	89'621.00	0.00	0.00	89'621.00
1017	Comptes d'attentes	1'100'144.65	3'864'859.28	-4'762'085.28	202'918.65
1017000	Compte d'attente	0.00	2'697'047.33	-2'683'581.53	13'465.80
1017001	Compte d'attente salaires	0.00	34'173.80	-34'173.80	0.00
1017002	Compte d'attente charges salariales CCNC	0.00	329'150.65	-329'150.65	0.00
1017003	Compte d'attente assurances	0.00	38'069.50	-38'069.50	0.00
1017004	Compte d'attente paiements	0.00	53'877.75	-53'877.75	0.00
1017006	Compte d'attente cautions clés STEP	0.00	19'962.50	-19'962.50	0.00
1017009	Compte d'attente charges salariales Accidents+Maladie	0.00	103'679.30	-103'679.30	0.00
1017010	Compte d'attente charges salariales Prévoyance.ne	0.00	444'119.20	-444'119.20	0.00
1017011	Compte d'attente charges salariales Swissscanto	0.00	58'347.95	-58'347.95	0.00
1017012	Compte d'attente SPV	1'100'144.65	89'308.20	-1'000'000.00	189'452.85
1017013	Compte d'attente Débiteur caisse	0.00	-2'876.90	2'876.90	0.00
1019	Autres créances	0.00	-4'127.40	4'127.40	0.00
1019206	TVA préalable investissement - Eau	0.00	-2'096.50	2'096.50	0.00
1019208	TVA préalable investissement - Epuration	0.00	-121.30	121.30	0.00
1019213	TVA préalable fonctionnement - Energie	0.00	-1'909.60	1'909.60	0.00
104	Actifs de régularisation	833'974.52	528'321.31	-555'387.14	806'908.69
1041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	833'974.52	528'321.31	-555'387.14	806'908.69
1041000	Actifs transitoires	833'974.52	528'321.31	-555'387.14	806'908.69
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	7'798.95	3'410.08	-9'001.03	2'208.00
1060	Articles de commerce	2'165.00	3'410.08	-3'367.08	2'208.00
1060002	Stock cartes multicourses	500.00	3'410.00	-3'137.00	773.00
1060003	Stock carnets Noctambus	245.00	0.00	-70.00	175.00
1060004	Stock verres Commune	1'180.00	0.08	-160.08	1'020.00

Commentaires de la page 2

108 Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)

1084050 Au débit du compte, figure le report des investissements consentis en 2020 sur l'immeuble du kiosque du Bas-de-Sachet, composés des frais d'étude de sa transformation.

140 Immobilisation corporelles du patrimoine administratif (PA)

1401001 et suivants Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.



Comptes 2020

Bilan détaillé		situation au 01.01.2020	Débit	Crédit	situation au 31.12.2020
1060005	Stock drapeaux Cortaillod	240.00	0.00	0.00	240.00
1061	Matières premières et auxiliaires	5'633.95	0.00	-5'633.95	0.00
1061002	Stock mazout Coteaux 3 (citerne 82'100 litres)	1'186.10	0.00	-1'186.10	0.00
1061003	Stock mazout Coteaux 3 (citerne 42'000 litres)	4'447.85	0.00	-4'447.85	0.00
107	Placements financiers	55'543.00	0.00	-2'800.00	52'743.00
1070	Actions et parts sociales	55'543.00	0.00	-2'800.00	52'743.00
1070001	Caves Chatenay-Bouvier SA - 4 actions	4'000.00	0.00	0.00	4'000.00
1070002	Cave des Coteaux - 399 parts	39'900.00	0.00	0.00	39'900.00
1070011	Skatepark du Littoral	8'288.00	0.00	-2'800.00	5'488.00
1070012	Aéroport de Neuchâtel SA - 5 actions	3'355.00	0.00	0.00	3'355.00
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier (PF)	6'689'985.78	7'257.05	0.00	6'697'242.83
1080	Terrains PF	1'442'628.20	0.00	0.00	1'442'628.20
1080001	Jardins	94'400.00	0.00	0.00	94'400.00
1080002	Vignes	511'228.55	0.00	0.00	511'228.55
1080003	Art. 6420 Sur-Les-Rochettes	265'080.00	0.00	0.00	265'080.00
1080005	Art. 4172 terrain agricole La Grassilière	13'439.65	0.00	0.00	13'439.65
1080006	Art. 5094 place de jeux Draizes	43'160.00	0.00	0.00	43'160.00
1080007	Art. 4357 place du Signal	32'760.00	0.00	0.00	32'760.00
1080008	Art. 5032 pré Les Tailles	107'240.00	0.00	0.00	107'240.00
1080009	Art. 6214 Les Rondinières (partiel)	40'000.00	0.00	0.00	40'000.00
1080010	Art. 6215 Les Rondinières	53'400.00	0.00	0.00	53'400.00
1080011	Art. 5903 Ronzi	141'200.00	0.00	0.00	141'200.00
1080101	Art. 4569 Sous-la-Battue	140'720.00	0.00	0.00	140'720.00
1084	Bâtiments PF	5'247'357.58	7'257.05	0.00	5'254'614.63
1084010	Immeuble Petit-Cortaillod 18-19	876'000.00	0.00	0.00	876'000.00
1084020	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	900'000.00	0.00	0.00	900'000.00
1084030	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	831'800.00	0.00	0.00	831'800.00
1084040	Immeuble Coteaux 38	278'333.00	0.00	0.00	278'333.00
1084050	Kiosque Bas-de-Sachet	92'143.00	7'257.05	0.00	99'400.05
1084060	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	310'000.00	0.00	0.00	310'000.00
1084080	Immeuble Impasse du Carraz 1	1'959'081.58	0.00	0.00	1'959'081.58
14	Patrimoine administratif	47'891'743.18	1'722'747.97	-2'319'316.65	47'295'174.50
140	Immobilisations corporelles du PA	45'412'889.83	1'434'760.22	-2'297'416.65	44'550'233.40
1400	Terrains PA non bâtis	502'992.00	0.00	0.00	502'992.00
1400050	Terrain impasse du Carraz	434'480.00	0.00	0.00	434'480.00
1400060	Art. 3561+4070+4071 Draizes	68'512.00	0.00	0.00	68'512.00
1401	Routes / voies de communication	2'584'631.86	213'449.35	-94'700.00	2'703'381.21
1401001	Route de Boudry	1.00	0.00	0.00	1.00
1401004	Rue des Courtils	1.00	0.00	0.00	1.00
1401005	Route Polonais / Mont-de-Pitié	1.00	0.00	0.00	1.00
1401006	Route de la Croix	169'224.30	0.00	-4'700.00	164'524.30
1401007	Rue de la Fabrique	1.00	0.00	0.00	1.00
1401008	Rue de la Fin	2.00	0.00	0.00	2.00
1401009	Rue des Chavannes	628'187.90	19'409.10	-12'500.00	635'097.00
1401010	Rue des Coteaux / Place du Collège	238'406.39	0.00	-19'300.00	219'106.39
1401011	Chemin du Signal (terminaison)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401012	Avenue François-Borel	960'863.50	0.00	-19'400.00	941'463.50
1401013	Giratoire Polonais - Pâles	12'558.05	0.00	-1'700.00	10'858.05
1401014	Chemins piétonniers	24'721.22	0.00	-1'700.00	23'021.22
1401015	Chemins forestiers	49'326.45	0.00	0.00	49'326.45
1401016	Réfection parking + aménag. ext. Centre admin.	16'327.30	0.00	-2'300.00	14'027.30
1401017	Réfection parking Cort'Agora	1.00	0.00	0.00	1.00
1401018	Parking gare TransN Areuse (participation)	1.00	0.00	0.00	1.00
1401019	Parking chemin des Polonais	1.00	0.00	0.00	1.00
1401020	Chemin des Landions	6'248.40	0.00	0.00	6'248.40
1401021	Chemins de la Roussette et de la Baume	0.00	103'596.90	0.00	103'596.90
1401050	Eclairage public Polonais / Mont-de-Pitié	31'142.20	0.00	-6'000.00	25'142.20
1401051	Eclairage public Route de Boudry	14'360.05	0.00	-1'500.00	12'860.05
1401052	Eclairage public et marquage Route de l'Areuse	166'325.90	0.00	-10'400.00	155'925.90
1401053	Eclairage public Avenue François-Borel	175'596.85	0.00	-9'600.00	165'996.85
1401054	Eclairage public et marquage Rue des Chavannes	91'333.35	10'000.00	-5'600.00	95'733.35
1401055	Eclairage public et marquage - Ch. Roussette + Baume	0.00	80'443.35	0.00	80'443.35
1402	Aménagement des eaux	1.00	0.00	0.00	1.00
1402001	Canal de la Roussette	1.00	0.00	0.00	1.00

Commentaires de la page 3

1403030 et
suivants

Au débit des comptes apparaissent les reports des comptes d'investissements, alors qu'au crédit sont comptabilisés les amortissements, les subventions reçues et les prélèvements à des réserves.



Comptes 2020

Bilan détaillé		situation au 01.01.2020	Débit	Crédit	situation au 31.12.2020
1403	Autres ouvrages de génie civil	11'869'439.25	852'086.79	-713'375.30	12'008'150.74
1403030	Port	2'141'983.35	0.00	-62'000.00	2'079'983.35
1403031	Aménagement plage et rives	217'272.10	0.00	-24'300.00	192'972.10
1403035	Terrain de football principal	35'205.65	0.00	-6'300.00	28'905.65
1403036	Terrain de football secondaire	1.00	0.00	0.00	1.00
1403037	Piste de saut de La Rive	12'358.20	0.00	-3'700.00	8'658.20
1403055	Réfection mur des Joyeuses	1.00	0.00	0.00	1.00
1403080	Columbarium (espace cinéraire)	87'425.80	0.00	-2'100.00	85'325.80
1403100	Réseau d'eau potable (canalisations)	387'002.85	0.00	-72'300.00	314'702.85
1403101	Conduite eau Rue de la Fin	134'685.95	0.00	-6'400.00	128'285.95
1403103	Conduite eau les Tilles	19'731.70	0.00	-3'100.00	16'631.70
1403104	Conduite eau Route de l'Areuse	358'865.05	0.00	-24'500.00	334'365.05
1403105	Conduite eau Areuse / Landions / Sauges	13'649.75	0.00	-2'200.00	11'449.75
1403106	Conduite eau Les Planches	122'820.60	0.00	-10'600.00	112'220.60
1403107	Conduite eau Les Buchilles	28'742.15	0.00	-900.00	27'842.15
1403108	Conduite eau Giratoire 3 Communes	232'315.30	0.00	-3'900.00	228'415.30
1403109	Conduite eau Rue des Courtils	467'717.42	0.00	-11'600.00	456'117.42
1403110	Conduite eau Sur les Rochettes	21'824.90	0.00	-600.00	21'224.90
1403111	Conduite eau La Goutte-d'Or	57'100.70	0.00	-1'400.00	55'700.70
1403112	Conduite eau Rue des Chavannes	518'540.65	1'533.45	-7'300.00	512'774.10
1403113	Conduite eau Chemin des Pâles	116'224.99	0.00	-2'700.00	113'524.99
1403114	Conduite eau Rue des Coteaux	207'639.95	0.00	-4'800.00	202'839.95
1403115	Conduite eau Avenue François-Borel	479'491.45	0.00	-6'000.00	473'491.45
1403116	Conduite eau - Ch. de la Roussette et de la Baume	0.00	232'216.50	0.00	232'216.50
1403150	Conduite eau Chanée / Champs-Dessous	5'435.65	0.00	-900.00	4'535.65
1403160	Réducteur de pression Les Tilles	25'043.30	0.00	-4'100.00	20'943.30
1403161	Station de dégermination Perreux	1.00	0.00	0.00	1.00
1403200	Réseau d'eaux claires (e. c.)	515'439.50	0.00	-59'800.00	455'639.50
1403201	Conduite (e. c.) Rue de la Fin	62'118.40	0.00	-6'600.00	55'518.40
1403202	Conduite (e. c.) Rue des Chavannes	55'167.90	807.01	-1'100.00	54'874.91
1403203	Conduite (e. c.) Rue des Courtils	96'521.44	0.00	-23'800.00	72'721.44
1403204	Conduite (e. c.) Escaliers du Bugnon	21'319.55	0.00	-3'500.00	17'819.55
1403205	Conduite (e. c.) Route de la Goutte-d'Or	57'417.98	0.00	-1'500.00	55'917.98
1403206	Conduite (e. c.) Rue des Coteaux	149'253.00	0.00	-22'600.00	126'653.00
1403207	Conduite (e. c.) Avenue François-Borel	40'443.15	0.00	-800.00	39'643.15
1403208	BEP Grassilière	1.00	1'575.30	-1'575.30	1.00
1403209	Conduite (e. c.) Ch. de la Roussette et de la Baume	0.00	17'272.54	0.00	17'272.54
1403250	Conduite (e. c.) Petite-Fin	72'640.45	0.00	-3'400.00	69'240.45
1403251	Réseau d'eaux usées (e. u.)	1'716'927.00	0.00	-124'700.00	1'592'227.00
1403252	Conduite (e. u.) Sur les Rochettes	13'975.50	0.00	-500.00	13'475.50
1403253	Conduite (e. u.) Place du Temple	26'159.20	0.00	-800.00	25'359.20
1403254	Conduite (e. u.) Rue des Courtils	94'942.81	0.00	-8'400.00	86'542.81
1403255	Conduite (e. u.) Rue des Coteaux	77'712.21	0.00	-5'800.00	71'912.21
1403256	Conduite (e. u.) Rue des Chavannes	148'524.00	0.00	-3'000.00	145'524.00
1403257	Conduite (e. u.) Chanélaz	75'876.65	0.00	-2'900.00	72'976.65
1403400	Réseau d'électricité (canalisations)	150'034.00	112'253.56	-14'700.00	247'587.56
1403401	Réseau d'électricité Route de la Goutte-d'Or	21'897.95	0.00	-5'600.00	16'297.95
1403402	Réseau d'électricité Jordils / Brandons	33'186.40	0.00	-8'400.00	24'786.40
1403403	Réseau d'électricité Rue des Courtils	449'092.13	0.00	-18'400.00	430'692.13
1403404	Réseau d'électricité Rue de la Fin	140'076.70	0.00	-8'200.00	131'876.70
1403406	Réseau d'électricité Les Planches	125'097.65	0.00	-14'400.00	110'697.65
1403407	Réseau d'électricité Bas-de-Sachet	13'768.40	0.00	-1'900.00	11'868.40
1403408	Réseau d'électricité Rue des Coteaux	395'379.62	0.00	-18'200.00	377'179.62
1403409	Réseau d'électricité Sur-les-Rochettes	19'080.70	0.00	-900.00	18'180.70
1403410	Réseau d'électricité Rue des Chavannes	565'066.50	0.00	-17'600.00	547'466.50
1403411	Réseau d'électricité Chemin des Landions	30'263.00	0.00	-1'100.00	29'163.00
1403412	Réseau d'électricité Chemin des Pâles	25'120.25	0.00	-900.00	24'220.25
1403413	Réseau d'électricité Route de l'Areuse	368'834.90	0.00	-24'100.00	344'734.90
1403414	Réseau d'électricité La Poissine	72'870.45	0.00	-14'500.00	58'370.45
1403415	Réseau d'électricité Avenue François-Borel	357'783.85	0.00	-16'200.00	341'583.85
1403416	Réseau d'électricité Chemin des Gravières	25'049.50	0.00	-8'300.00	16'749.50
1403417	Réseau d'électricité Chanée / Champs-Dessous	5'562.95	0.00	-800.00	4'762.95
1403418	Réseau d'électricité Rue des Vergers	0.00	139'034.59	0.00	139'034.59
1403419	Réseau d'électricité Ch. de la Roussette et de la Baume	0.00	261'342.82	0.00	261'342.82
1403480	Armoires et stations électriques	155'754.10	86'051.02	-6'700.00	235'105.12
1404	Bâtiments du PA (terrains bâtis)	28'353'690.42	327'615.71	-1'397'800.00	27'283'506.13
1404001	Salle polyvalente Cort'Agora	6'939'229.05	139'245.30	-164'500.00	6'913'974.35
1404002	Hangar TP Courtils 48	634'405.00	0.00	-12'700.00	621'705.00
1404003	Four Banal	101'108.00	0.00	-5'600.00	95'508.00
1404005	Abri PC Cure 14	520'708.00	0.00	-28'900.00	491'808.00
1404006	Abri STPA Ronzi 2	1'870'402.00	0.00	-103'900.00	1'766'502.00
1404007	WC publics - Petit-Cortailod	30'515.00	0.00	-1'700.00	28'815.00
1404008	Cabane forestière du Bas	58'609.38	0.00	-3'100.00	55'509.38
1404009	Cabane forestière du Haut	83'400.00	0.00	-4'400.00	79'000.00
1404010	Collège du Coq d'Or	2'816'476.40	8'924.60	-157'500.00	2'667'901.00
1404020	Collège des Corneilles	6'330'796.25	55'778.90	-489'800.00	5'896'775.15

Commentaires de la page 4

144 Prêts

1444001 Il s'agit du prêt accordé à la Fondation en faveur de la construction de logements pour personnes âgées (FMPA), par décision du Conseil général, lequel est remboursé à raison de 20'000 fr. par année.

145 Participations, capital social

1454001 et suivants Au débit du compte, figure l'augmentation de la valeur de capitalisation des sociétés dans lesquelles la Commune a des participations.



Comptes 2020

Bilan détaillé		situation au 01.01.2020	Débit	Crédit	situation au 31.12.2020
1404030	Collège des Noisetiers	1'345'707.15	986.25	-95'800.00	1'250'893.40
1404041	Bâtiments terrain de La Rive	226'386.70	7'704.60	-11'300.00	222'791.30
1404042	Centre forestier Montagne de Boudry (participation)	188'133.00	0.00	-13'500.00	174'633.00
1404043	Dépôt forestier Perreux	94'700.00	0.00	-5'000.00	89'700.00
1404044	Abri en rondins Potat	54'200.00	0.00	-3'000.00	51'200.00
1404045	WC publics - Coteaux	71'509.50	76'424.80	-4'200.00	143'734.30
1404046	Capitainerie	2'600.00	17'316.76	-100.00	19'816.76
1404050	Temple	1'318'780.00	14'674.05	-73'200.00	1'260'254.05
1404060	Pavillon cimetièrre	155'262.50	0.00	-8'600.00	146'662.50
1404070	Bâtiment administratif Draizes 2	2'296'054.75	130.30	-69'200.00	2'226'985.05
1404080	Bâtiment Coteaux 23 (anciens abattoirs)	302'141.00	0.00	-16'800.00	285'341.00
1404090	Hangar Rochettes 10 (Feu + OPC)	1'449'200.00	6'430.15	-45'400.00	1'410'230.15
1404181	Station de pompage eau potable - La Tertillière	95'899.80	0.00	-4'800.00	91'099.80
1404182	Station de pompage eau potable - Perreux	307'800.21	0.00	-15'400.00	292'400.21
1404183	Réservoir - Chevalière I	638'666.53	0.00	-22'400.00	616'266.53
1404184	Réservoir - Chevalière II	421'000.20	0.00	-37'000.00	384'000.20
1405	Forêts	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1405000	Forêts communales	1'766'001.40	0.00	0.00	1'766'001.40
1406	Biens mobiliers PA	336'133.90	41'608.37	-91'541.35	286'200.92
1406001	Equipement informatique Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406002	Matériel-mobilier Administration	1.00	0.00	0.00	1.00
1406003	Véhicule Service de conciergerie	1.00	0.00	0.00	1.00
1406004	Abri bus	9'120.55	0.00	-5'300.00	3'820.55
1406005	Mobilier urbain	13'577.20	0.00	-3'500.00	10'077.20
1406006	Places de jeux	11'098.20	472.35	-1'572.35	9'998.20
1406007	Matériel-mobilier Cort'Agora	149'001.45	0.00	-17'500.00	131'501.45
1406008	Equipement informatique collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406009	Matériel-mobilier collèges	1.00	0.00	0.00	1.00
1406010	Matériel-mobilier Temple	20'299.65	0.00	-5'100.00	15'199.65
1406020	Véhicule Sécurité publique	1.00	0.00	0.00	1.00
1406021	Véhicules Service des travaux publics	57'293.85	0.00	-27'900.00	29'393.85
1406101	Appareils détection fuites d'eau	1.00	0.00	0.00	1.00
1406102	Système de dégermination La Chevalière	1.00	41'136.02	0.00	41'137.02
1406103	Tableau commande stat. pompage La Tertillière	1.00	0.00	0.00	1.00
1406301	Ecopoints	1.00	0.00	0.00	1.00
1406302	Conteneurs enterrés	75'733.00	0.00	-30'669.00	45'064.00
142	Immobilisations incorporelles	19'349.35	76'641.75	-1'900.00	94'091.10
1429	Autres immobilisations incorporelles	19'349.35	76'641.75	-1'900.00	94'091.10
1429001	Plan d'aménagement	19'349.35	76'641.75	-1'900.00	94'091.10
144	Prêts	120'000.00	0.00	-20'000.00	100'000.00
1444	Prêts aux entreprises publiques	120'000.00	0.00	-20'000.00	100'000.00
1444001	FMPA - 19-25 - fr.120'000 - 0.5%	120'000.00	0.00	-20'000.00	100'000.00
145	Participations, capital social	2'339'504.00	211'346.00	0.00	2'550'850.00
1454	Participations aux entreprises publiques	2'339'504.00	211'346.00	0.00	2'550'850.00
1454001	CADBAR - 45 actions	586'328.00	70'343.00	0.00	656'671.00
1454002	Eli10 SA - 141'541 actions	259'321.00	82'050.00	0.00	341'371.00
1454003	Groupe E SA - 1'450 actions	374'017.00	25'330.00	0.00	399'347.00
1454004	NeuchEole SA - 4'692 actions	225'878.00	0.00	0.00	225'878.00
1454005	Société de navigation LNM SA - 5'800 actions	3'002.00	0.00	0.00	3'002.00
1454006	SA immobil. du Théâtre régional de Neuchâtel - 258 actions	363'750.00	0.00	0.00	363'750.00
1454007	TransN SA - 21'021'050 actions	340'305.00	0.00	0.00	340'305.00
1454008	Vadec SA - 2'059 actions	186'903.00	33'623.00	0.00	220'526.00
2	PASSIF	-63'294'645.29	27'578'800.09	-26'711'972.44	-62'427'817.64
20	Capitaux de tiers	-20'200'125.49	17'387'363.54	-16'029'444.27	-18'842'206.22
200	Engagements courants	-2'098'183.19	9'206'636.34	-8'916'000.11	-1'807'546.96
2000	Engagements courants (livraisons et prestations de tiers)	-1'733'691.90	8'614'716.50	-8'643'669.20	-1'762'644.60
2000000	Engagements courants (livraisons et de prestations de tiers)	-1'733'691.90	8'614'716.50	-8'643'669.20	-1'762'644.60
2001	Comptes courants avec des tiers	-1'122.45	33'291.50	-32'123.25	45.80
2001002	Charges d'immeubles PF 01.07.19 - 30.06.20	-1'212.85	17'526.10	-16'313.25	0.00
2001003	Charges d'immeubles PF 01.07.20 - 30.06.21	90.40	15'765.40	-15'810.00	45.80
2002	Impôts	-89'247.67	287'432.17	-240'167.66	-41'983.16
2002200	Compte d'attente TVA	-89'247.67	287'819.58	-240'555.07	-41'983.16

Commentaires de la page 5

201 Engagements envers des intermédiaires financiers

2010201 Pour assurer un niveau de trésorerie suffisant et pour faire coïncider certaines échéances permettant de conclure ensuite des emprunts à long terme, nous procédons ponctuellement à des emprunts à court terme. En 2020, les opérations suivantes ont été effectuées :

Montant	Durée	Taux
2'000'000 fr.	121 jours	- 0,20 %
2'000'000 fr.	16 jours	0,00 %
1'000'000 fr.	245 jours	0,05 %

205 Provisions à court terme

2050000 La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de porter au bilan la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises par les collaborateurs au 31 décembre. Pour l'ensemble des services communaux, cette valeur a diminué de 18'308 fr. par rapport à l'année précédente.

206 Engagements financiers à long terme

2063003 En 2020, un emprunt de 3'000'000 fr est arrivé à échéance et a été remboursé. En parallèle, un nouvel emprunt d'un montant de 2'000'000 fr. a été contracté pour une durée de 10 ans, au taux fixe de 0,76 %.

290 Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres

2900100 et suivants Il s'agit des « réserves » liées aux chapitres autofinancés. On y voit les variations découlant des attributions ou prélèvements comptabilisés en 2020, lesquels correspondent aux excédents de revenus ou de charges desdits chapitres, ainsi qu'aux prélèvements à ces réserves.

291 Fonds

2911000 Conformément à la décision du Conseil général, un montant de 472 fr. a été prélevé sur ce legs afin d'amortir l'investissement consenti pour l'assainissement des places de jeux.



Comptes 2020

Bilan détaillé		situation au 01.01.2020	Débit	Crédit	situation au 31.12.2020
2002201	TVA due fonctionnement – Déchets	0.00	-328.43	328.43	0.00
2002203	TVA due fonctionnement – Energie	0.00	-50.55	50.55	0.00
2002205	TVA due fonctionnement – Epuration	0.00	-2.15	2.15	0.00
2002207	TVA due fonctionnement – Eaux (2.5 %)	0.00	-6.39	6.39	0.00
2002211	TVA due fonctionnement – Port	0.00	0.11	-0.11	0.00
2005	Comptes courants internes	-271'196.17	271'196.17	0.00	0.00
2005000	Compte courant créanciers	-271'196.17	271'196.17	0.00	0.00
2006	Dépôts et cautions	-2'925.00	0.00	-40.00	-2'965.00
2006000	Dépôt de garantie clés diverses	-2'925.00	0.00	-40.00	-2'965.00
201	Engagements financiers à court terme	-1'000'000.00	5'000'000.00	-5'000'000.00	-1'000'000.00
2010	Engagements envers des intermédiaires financiers	-1'000'000.00	5'000'000.00	-5'000'000.00	-1'000'000.00
2010201	Divers emprunts à court terme	-1'000'000.00	5'000'000.00	-5'000'000.00	-1'000'000.00
204	Passifs de régularisation	-385'679.94	180'727.20	-128'752.99	-333'705.73
2041	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	-174'116.59	180'727.20	-200'486.34	-193'875.73
2041000	Passifs transitoires	-174'116.59	180'727.20	-200'486.34	-193'875.73
2044	Charges financières/revenus financiers	-211'563.35	0.00	71'733.35	-139'830.00
2044000	Charges financières/revenus financiers	-211'563.35	0.00	71'733.35	-139'830.00
205	Provisions à court terme	-75'627.36	0.00	18'308.83	-57'318.53
2050	Provisions à court terme (prestations suppl. du personnel)	-75'627.36	0.00	18'308.83	-57'318.53
2050000	Provisions à court terme HS + VAC	-75'627.36	0.00	18'308.83	-57'318.53
206	Engagements financiers à long terme	-16'000'000.00	3'000'000.00	-2'000'000.00	-15'000'000.00
2063	Emprunts	-16'000'000.00	3'000'000.00	-2'000'000.00	-15'000'000.00
2063004	SUVA 10-20 - 3,0 Mio - 2.690%	-3'000'000.00	3'000'000.00	0.00	0.00
2063005	BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063006	BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063007	Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063008	Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063009	SUVA 15-27 - 3,0 Mio - 0.420%	-3'000'000.00	0.00	0.00	-3'000'000.00
2063010	SUVA 19-31 - 2 Mio - 0,270%	-2'000'000.00	0.00	0.00	-2'000'000.00
2063011	BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76%	0.00	0.00	-2'000'000.00	-2'000'000.00
208	Provisions à long terme	-20'800.00	0.00	-3'000.00	-23'800.00
2081	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-20'800.00	0.00	-3'000.00	-23'800.00
2081000	Provisions pour les prétentions à long terme du personnel	-20'800.00	0.00	-3'000.00	-23'800.00
209	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux de tiers	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
2090000	Taxes d'exemption pour locaux de protection civile (abris PC)	-619'835.00	0.00	0.00	-619'835.00
29	Capitaux propres	-43'094'519.80	10'191'436.55	-10'682'528.17	-43'585'611.42
290	Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	-2'322'962.94	36'286.04	-333'074.64	-2'619'751.54
2900	Financements spéciaux enregistrés comme capitaux propres	-2'322'962.94	36'286.04	-333'074.64	-2'619'751.54
2900100	Financement spécial - eau	-919'715.39	25'676.01	0.00	-894'039.38
2900201	Financement spécial - épuration	-696'068.27	1'575.30	-242'611.17	-937'104.14
2900301	Financement spécial - déchets ménages	-205'319.70	0.00	-6'295.38	-211'615.08
2900401	Financement spécial - déchets entreprises	-50'831.73	9'034.73	0.00	-41'797.00
2900700	Financement spécial - port	-451'027.85	0.00	-84'168.09	-535'195.94
291	Fonds	-1'706'697.12	150'892.35	-304'551.88	-1'860'356.65
2910	Fonds enregistrés comme capitaux propres	-1'597'705.12	150'420.00	-304'551.88	-1'751'837.00
2910000	Taxes compensatoires pour places de stationnement	-94'449.75	15'000.00	0.00	-79'449.75
2910100	Fonds forestier	-96'878.40	0.00	-11'539.60	-108'418.00
2910300	Réserve taxes d'équipement (dessertes)	-1'254'509.95	135'420.00	-198'070.62	-1'317'160.57
2910600	Fonds pour redevance à vocation énergétique (bâtiments)	-73'863.51	0.00	-46'780.81	-120'644.32
2910601	Fonds pour redevance à vocation énergétique	-73'863.51	0.00	-46'780.79	-120'644.30
2910700	Réserve entretien ouvrages AF	-4'140.00	0.00	-1'380.06	-5'520.06
2911	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-108'992.00	472.35	0.00	-108'519.65
2911000	Legs + fondations sans personnalité jurid. (capitaux propres)	-108'992.00	472.35	0.00	-108'519.65

Commentaires de la page 6

293 Préfinancements

- 2930001 Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de l'avenue François-Borel.
- 2930002 Le montant figurant au débit du compte est le prélèvement au préfinancement destiné à neutraliser l'amortissement relatif à la réfection de la chaussée de la rue des Chavannes.

295 Réserve liée au retraitement du patrimoine administratif

- 2950001 Le montant figurant au débit du compte est le total du prélèvement à la réserve d'amortissements du retraitement du patrimoine administratif (PA), lequel neutralise l'effet du retraitement du PA effectué en 2018.

299 Excédent/découvert du bilan

- 2990000 L'excédent de charges de l'exercice 2020 s'élève à 529'043 fr.
- 2999000 La fortune nette s'élève à 24'292'139 fr. Si l'on ajoute à de celle-ci le montant de l'excédent de revenus de l'exercice 2020, l'excédent du bilan s'élève à 24'821'183 fr. au 31 décembre.



Comptes 2020

Bilan détaillé		situation au 01.01.2020	Débit	Crédit	situation au 31.12.2020
293	Préfinancements	-1'605'300.00	31'900.00	0.00	-1'573'400.00
2930	Préfinancements	-1'605'300.00	31'900.00	0.00	-1'573'400.00
2930001	Préfinancement avenue François-Borel	-714'900.00	19'400.00	0.00	-695'500.00
2930002	Préfinancement rue des Chavannes	-890'400.00	12'500.00	0.00	-877'900.00
294	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940	Réserve de politique budgétaire	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
2940000	Réserve conjoncturelle	-4'869'061.34	0.00	0.00	-4'869'061.34
295	Réserve liée au retraitement	-7'759'600.00	456'500.00	0.00	-7'303'100.00
2950	Réserves liées au retraitement	-7'759'600.00	456'500.00	0.00	-7'303'100.00
2950001	Réserve d'amortissements du retraitement du PA	-7'759'600.00	456'500.00	0.00	-7'303'100.00
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
2960	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
2960000	Réserve liée à la réévaluation du PF	-538'758.71	0.00	0.00	-538'758.71
299	Excédent/découvert du bilan	-24'292'139.69	9'515'858.16	-10'044'901.65	-24'821'183.18
2990	Résultat annuel	-9'515'858.16	9'515'858.16	-529'043.49	-529'043.49
2990000	Résultat annuel	-9'515'858.16	9'515'858.16	-529'043.49	-529'043.49
2999	Résultats cumulés des années précédentes	-14'776'281.53	0.00	-9'515'858.16	-24'292'139.69
2999000	Résultats cumulés des années précédentes (fortune nette)	-14'776'281.53	0.00	-9'515'858.16	-24'292'139.69

Comptes d'exploitation détaillés

- Classification fonctionnelle
- Classification par nature

Commentaires de la page 1

01100 Conseil général

- 30000.00 Le montant des jetons de présence aux séances du Conseil général et des commissions communales est déterminé par l'arrêté du Conseil général du 5 novembre 2009.
- 31000.00 La machine à compter les billets de banque, utilisée pour compter les bulletins de votes, a dû être remplacée en 2020. La dépense y relative de 2'369 fr. n'était pas prévue au budget.
- 31020.00 L'élection 2020 du Conseil général ayant été tacite, la dépense prévue à cet effet n'a pas dû être engagée.
- 31020.02 Les dates des séances du Conseil général, les décisions de celui-ci, ainsi que les mutations (avis de proclamation, puis validation de nouveaux conseillers généraux) nécessitent la publication d'avis officiels.
- 31100.02 En prévision des élections communales 2020 et des futures autres élections, nous avons dû acquérir un scanner permettant de saisir automatiquement les bulletins de vote (4'146 fr.). Cette dépense n'était pas prévue au budget.
- 31320.02 Dans cette rubrique figure le coût de la révision annuelle des comptes communaux par notre fiduciaire.
- 31990.00 Ce compte enregistre, à chaque début de législature, le coût des élections communales (impression des bulletins, publications diverses, dépouillement, etc.). Durant les autres années de la législature, on y trouve les dépenses liées à l'achat de subsistance pour les personnes convoquées au bureau de dépouillement.

01200 Conseil communal

- 30000.02 et suivants Chaque conseiller communal touche un salaire mensuel fixe de 1'200 fr. brut, qui couvre les heures consacrées aux séances du Conseil général et du Conseil communal, ainsi que les heures consacrées à certaines tâches particulières et représentatives. Cette dépense figure dans le compte 30000.02. En plus de ce salaire, une indemnité mensuelle forfaitaire de 50 fr. pour frais de déplacements est versée aux membres de l'exécutif (voir compte 31700.00). Le surplus d'heures spéciales non incluses dans le salaire mensuel fixe est rétribué au prix de 50 fr. brut par heure de vacation. Cette dépense figure dans le compte 30000.03.
- 31020.00 Dans ce compte figure, entre autres, le coût de publication d'avis officiels en relation avec les activités du Conseil communal.
- 31051.00 Dans ce montant sont compris les apéritifs et autres vins d'honneur offerts par le Conseil communal à l'occasion de réceptions officielles ou à des sociétés ou groupements, ainsi que les divers achats de vins. Le repas offert annuellement aux employés communaux, divers cadeaux et fleurs offerts à l'occasion de mises à la retraite, de naissances, de mariages et décès au sein du personnel sont également inclus dans cette rubrique. Nous comptabilisons également dans ce compte les frais de réception des jeunes de 18 ans et ceux de la réception des nonagénaires et couples fêtant leurs 50 et 60 ans de mariage. L'épidémie de Covid-19 en 2020 fait que la plupart des manifestations ci-dessus n'a pu avoir lieu.
- 31530.00 Il s'agit des charges de maintenance informatique du Conseil communal (téléphonie, accès au réseau, ordinateurs, imprimante et licences).
- 31990.00 Le Conseil communal octroie généralement durant l'année quelques dons ou soutiens financiers.
- 43090.00 Nous comptabilisons dans ce compte les jetons de présence perçus par les membres du Conseil communal faisant partie d'un syndicat intercommunal, devant être reversés à la Commune puisque l'indemnisation de ces différentes représentations est incluse dans le salaire de base (voir commentaire du compte 30000.02, ci-dessus).

02100 Service financier

Pas de commentaires



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
ADMINISTRATION GENERALE		1'221'624.72	1'577'400	-355'775	-8'396'896.30	9'618'521
Charges		1'873'487.44	2'013'900	-140'413	1'999'399.09	-125'912
Revenus		-651'862.72	-436'500	-215'363	-10'396'295.39	9'744'433
01	Législatif et exécutif	182'783.88	219'800	-37'016	203'809.21	-21'025
Charges		187'936.38	224'800	-36'864	210'409.71	-22'473
Revenus		-5'152.50	-5'000	-153	-6'600.50	1'448
01100	Conseil général	27'099.75	32'500	-5'400	23'905.30	3'194
30	Charges de personnel	7'845.00	13'000	-5'155	11'335.00	-3'490
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	7'845.00	13'000	-5'155	11'335.00	-3'490
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	16'254.75	16'500	-245	9'570.30	6'684
31000.00	Matériel de bureau	2'369.40	0	2'369	0.00	2'369
31020.00	Imprimés, publications	0.00	10'000	-10'000	2'011.20	-2'011
31020.02	Publications et annonces	2'630.55	0	2'631	0.00	2'631
31100.02	Machines de bureau	4'146.60	0	4'147	0.00	4'147
31320.00	Honoraires de conseillers externes	7'108.20	6'500	608	7'108.20	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	450.90	-451
39	Imputations internes	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'000.00	3'000	0	3'000.00	0
01200	Conseil communal	155'684.13	187'300	-31'616	179'903.91	-24'220
30	Charges de personnel	127'794.85	142'100	-14'305	137'326.95	-9'532
30000.02	Honoraires du Conseil communal	72'000.00	72'000	0	72'000.00	0
30000.03	Jetons de présence du Conseil communal	45'757.50	57'000	-11'243	54'725.00	-8'968
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	514.00	400	114	606.50	-93
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0	175.00	-175
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	6'379.20	8'400	-2'021	6'971.60	-592
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	246.35	300	-54	247.00	-1
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	2'065.10	2'700	-635	2'308.45	-243
30591.00	Fonds de formation professionnelle	85.90	200	-114	95.90	-10
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	176.75	300	-123	197.50	-21
30593.00	Fonds formation apprentis	570.05	800	-230	0.00	570
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	32'741.78	49'900	-17'158	48'877.46	-16'136
31020.00	Imprimés, publications	323.10	200	123	268.80	54
31020.02	Publications et annonces	1'053.90	0	1'054	0.00	1'054
31051.00	Frais de réceptions	10'042.03	25'000	-14'958	30'386.86	-20'345
31130.00	Matériel informatique	2'343.55	2'500	-156	0.00	2'344
31300.03	Téléphones	162.00	200	-38	162.00	0
31340.01	Assurances choses et RC	248.20	400	-152	303.95	-56
31340.02	Primes d'assurances véhicules	316.70	400	-83	329.10	-12
31530.00	Entretien du matériel informatique	13'756.00	15'000	-1'244	12'644.00	1'112
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	3'000.00	3'200	-200	3'000.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	1'496.30	3'000	-1'504	1'782.75	-286
39	Imputations internes	300.00	300	0	300.00	0
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	300.00	300	0	300.00	0
43	Revenus divers	-5'152.50	-5'000	-153	-6'600.50	1'448
43090.00	Autres revenus d'exploitation	-5'152.50	-5'000	-153	-6'600.50	1'448
02	Services généraux	1'038'840.84	1'357'600	-318'759	-8'600'705.51	9'639'546
Charges		1'685'551.06	1'789'100	-103'549	1'788'989.38	-103'438
Revenus		-646'710.22	-431'500	-215'210	-10'389'694.89	9'742'985
02100	Service financier	-47'915.44	166'300	-214'215	250'510.54	-298'426
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	212'973.60	222'800	-9'826	313'882.78	-100'909
31000.00	Matériel de bureau	0.00	2'000	-2'000	257.10	-257

Commentaires de la page 2

- 31300.04 Les frais de poursuites liés à la perception des impôts par l'Etat sont également imputés dans ce compte.
- 31331.00 Cette rubrique comporte les frais que nous facture l'Etat pour la gestion et la perception de l'impôt. Depuis 2018, ces frais s'élèvent à 20 fr. par contribuable, tant pour les personnes physiques que morales ; auparavant, ils étaient fixés à 18 fr. par contribuable.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 31811.01 On comptabilise dans ce compte les recettes fiscales négatives telles que pertes sur débiteurs, remises d'impôts et autres créances fiscales non recouvrables, suite à l'insolvabilité du contribuable ou au renoncement de l'office compétent (exonération).
- 31990.00 On trouve dans cette rubrique les frais facturés par SIX Paynet pour les transactions payées au guichet par cartes de crédits ou débits directs, ainsi que les frais facturés par PostFinance pour la gestion de nos « e-factures ».
- 42900.01 Depuis 2014, nous confions à un bureau externe le mandat de recouvrement d'actes de défaut de biens (ADB) accumulés au cours de ces dernières années. Ce bureau nous reverse le 75% des créances récupérées. L'Office de perception a également pu procéder à des récupérations sur ADB de créances fiscales (23'568 fr.).
- 44900.00 L'augmentation de la valeur de capitalisation de plusieurs sociétés dans lesquelles la Commune a des participations génère une plus-value de 211'346 fr., dont le détail apparaît à la page 2 du bilan (chapitre 1454 – Participations aux entreprises publiques).

02200 Administration (général)

- 30100.00 Durant l'exercice écoulé, l'Administration a compté en moyenne 5,6 équivalents plein temps et deux apprentis (2019 : 5,8 + 2 apprentis).
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au 31 décembre. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a augmenté de 2'125 fr.
- 30990.00 Cette rubrique comporte les frais liés à la formation de nos apprentis (matériel scolaire, inscription aux examens), la cotisation de 350 fr. en tant que membre de l'Organisation régionale de formation du Canton de Neuchâtel (ORF-NE), ainsi qu'un forfait de 300 fr. par apprenti employé de commerce, pour les frais d'organisation des cours interentreprises organisés par l'ORF-NE.
- 31000.00 Les achats de papier et de diverses fournitures de bureau pour tous les services sont comptabilisés sous cette rubrique, additionnés à ceux de tous les outils de travail et du matériel de bureau utilisés pour le bon fonctionnement de l'Administration.
- 31020.00 Les fournitures de papier à lettre, les impressions d'enveloppes et de formulaires, dont le coût est comptabilisé dans cette rubrique ne concernent pas uniquement l'Administration, raison pour laquelle nous en refacturons une partie à d'autres services communaux (voir compte 49300.00).
- 31020.01 Voir commentaire du compte 31000.00 ci-dessus.
- 31020.02 Ici figure le coût des annonces officielles faites par la Commune dans les journaux (informations, tous-ménages, mises au concours, etc.).
- 31180.00 Nous avons remplacé l'appareil de timbrage des présences et absences des collaborateurs de l'Administration communale, ainsi qu'installé un nouveau logiciel de gestion des temps de présence et absence (5'600 fr.).
- 31300.12 Le volume du courrier sortant a fléchi en raison de la crise sanitaire (Covid-19).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31020.02 Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0
31100.01 Mobilier de bureau	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31100.02 Machines de bureau	543.00	1'000	-457	543.00	0
31130.00 Matériel informatique	1'939.70	2'000	-60	0.00	1'940
31300.01 Frais postaux	2'441.77	8'000	-5'558	3'478.93	-1'037
31300.02 Frais bancaires	324.10	100	224	482.90	-159
31300.03 Téléphones	732.40	700	32	769.40	-37
31300.04 Frais de poursuites	26'745.37	12'000	14'745	30'695.38	-3'950
31300.05 Cotisations	0.00	0	0	120.00	-120
31300.14 Frais d'actes notariés	5'030.00	0	5'030	1'320.00	3'710
31331.00 Frais de participation au Bordereau Unique	65'160.00	65'000	160	64'580.00	580
31370.03 Redevances Radio-TV	910.00	1'000	-90	0.00	910
31530.00 Entretien du matériel informatique	10'720.10	14'000	-3'280	13'009.40	-2'289
31811.01 ADB, remises et non-valeur PP	95'048.06	110'000	-14'952	194'772.33	-99'724
31811.02 ADB, remises et non-valeur PM	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31811.03 ADB, remises et non-valeur ISIS	2'919.04	2'000	919	1'691.15	1'228
31990.00 Autres charges d'exploitation	460.06	1'500	-1'040	2'163.19	-1'703
42 Taxes	-49'359.91	-56'000	6'640	-63'313.83	13'954
42100.00 Emoluments administratifs	-4'000.00	-4'000	0	-4'000.00	0
42600.01 Remboursements frais de poursuites	-19'849.50	-17'000	-2'850	-23'150.99	3'301
42600.03 Frais de rappels	-1'499.26	-5'000	3'501	-6'851.86	5'353
42900.01 Récupérations ADB	-24'011.15	-30'000	5'989	-29'310.98	5'300
43 Revenus divers	-183.13	-500	317	-58.41	-125
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-183.13	-500	317	-58.41	-125
44 Revenus financiers	-211'346.00	0	-211'346	0.00	-211'346
44900.00 Réévaluations PA	-211'346.00	0	-211'346	0.00	-211'346
02200 Administration (général)	720'996.82	768'400	-47'403	-9'216'194.91	9'937'192
30 Charges de personnel	843'251.82	861'300	-18'048	835'749.52	7'502
30100.00 Salaires du personnel	668'661.70	670'600	-1'938	666'979.90	1'682
30108.00 Variation provision HS + VAC	2'125.57	0	2'126	-1'809.28	3'935
30109.00 Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-3'744.00	0	-3'744	-366.40	-3'378
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	3'888.00	3'900	-12	5'103.00	-1'215
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	450.00	1'200	-750	785.00	-335
30500.00 Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	43'039.50	42'100	940	41'984.75	1'055
30509.00 Rmbt cotis. patron. AVS,AI,APG,AC, frais adm.	-238.70	0	-239	-22.80	-216
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	100'048.15	100'000	48	98'961.80	1'086
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	1'599.35	1'500	99	1'483.95	115
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	13'851.55	14'000	-148	13'811.10	40
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	14'457.05	16'700	-2'243	4'128.20	10'329
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	-9'510.50	0	-9'511	0.00	-9'511
30591.00 Fonds de formation professionnelle	573.60	600	-26	572.15	1
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	1'187.15	1'200	-13	1'183.35	4
30593.00 Fonds formation apprentis	3'825.60	3'900	-74	0.00	3'826
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	0.00	2'600	-2'600	1'080.00	-1'080
30910.00 Recrutement du personnel	521.50	0	522	0.00	522
30990.00 Autres charges du personnel	2'516.30	3'000	-484	1'874.80	642
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	96'933.70	124'600	-27'666	97'990.45	-1'057
31000.00 Matériel de bureau	5'128.85	7'000	-1'871	6'379.85	-1'251
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	0	0	15.80	-16
31020.00 Imprimés, publications	2'476.10	2'500	-24	3'745.75	-1'270
31020.01 Photocopies	6'378.10	6'000	378	6'365.05	13
31020.02 Publications et annonces	905.15	1'400	-495	3'152.10	-2'247
31030.00 Littérature spécialisée, magazines	467.00	500	-33	460.00	7
31100.01 Mobilier de bureau	5'159.30	4'500	659	0.00	5'159
31100.02 Machines de bureau	403.90	500	-96	0.00	404
31130.00 Matériel informatique	4'428.35	5'000	-572	3'631.65	797
31180.00 Immobilisations incorporelles (logiciels, licences)	5'631.05	8'000	-2'369	15.50	5'616
31300.03 Téléphones	1'727.55	4'000	-2'272	2'164.55	-437
31300.05 Cotisations	1'875.90	1'800	76	1'875.90	0
31300.12 Ports et affranchissements	15'965.95	27'000	-11'034	19'394.85	-3'429
31300.13 Archiviste intercommunal	9'048.85	11'200	-2'151	9'291.15	-242
31300.80 Contrats de maintenance	314.50	400	-86	314.50	0

Commentaires de la page 3

- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 46110.01 L'Etat nous verse un dédommagement pour la perception de la redevance cantonale sur l'eau potable dont nous sommes chargés. Il est composé d'un forfait de 1'500 fr. auquel s'ajoute un montant équivalent à 50 centimes par habitant.
- 46110.03 L'Etat verse à la Commune une indemnité pour son travail consistant à notifier aux débiteurs domiciliés sur son territoire les commandements de payer émis par les Offices de poursuites et faillites.
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes de l'Administration est imputée dans les chapitres suivants :
- 34110 – Port ;
 - 71010 – Approvisionnement en eau ;
 - 72010 – Traitement des eaux usées.
- En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5 %) d'un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation de l'Administration communale aux travaux de gérance de ces immeubles. La seconde moitié (2,5 %) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 79000 (Aménagement du territoire) pour la participation du Service technique auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).
- 49300.00 Dans cette rubrique, figurent diverses fournitures « facturées » à d'autres services communaux.
- 49300.02 Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir compte 39300.00 du chapitre mentionné précédemment).

02900 Immeubles administratifs

- 30100.00 Le Service de conciergerie compte 4 équivalents plein temps et un apprenti (2019 : 4 + 1 apprenti).
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 3'103 fr.
- 30900.00 Les collaborateurs du Service de conciergerie suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement. Les frais de formation des apprentis sont également comptabilisés dans cette rubrique.
- 31200.01 Les frais d'éclairage et de chauffage du Centre administratif sont entièrement comptabilisés dans cette rubrique. Le Centre administratif est chauffé par l'installation de Cort'Agora. La contrepartie des frais de chauffage se trouve dans le compte 44790.04 du chapitre 34203).
- 31200.02 Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment administratif ont permis de réinjecter du courant électrique dans le réseau pour une valeur de 1'460 fr., directement déduits de la facture d'électricité d'Eli10 SA.
- 31300.00 En 2020, une entreprise privée de nettoyages nous a facturé les heures de travail d'un de ses employés, mandaté par la Commune pour palier à l'absence partielle, pour cause de maladie, d'un membre du Service de conciergerie. Cette dépense reste toutefois inférieure au montant des indemnités versées par notre assurance perte de gain (voir compte 30550.02).
- 31300.80 Ce compte englobe notamment le contrat de maintenance pour l'entretien de l'ascenseur et celui pour l'abonnement et la location de lignes téléphoniques du système de détection incendie. L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (620 fr.).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31332.01 Frais de connexion au nœud cantonal (SIEN)	8'691.00	9'000	-309	8'662.00	29
31340.01 Assurances choses et RC	1'664.80	2'600	-935	1'588.60	76
31340.02 Primes d'assurances véhicules	316.70	400	-83	329.10	-12
31340.03 Prime d'assurance cautionnement	894.60	900	-5	894.60	0
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	0.00	200	-200	754.10	-754
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	64.60	200	-135	11.85	53
31530.00 Entretien du matériel informatique	24'698.00	29'000	-4'302	27'541.05	-2'843
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	375.70	1'800	-1'424	1'012.45	-637
31920.01 Droits d'auteurs	317.75	400	-82	317.75	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	300	-300	72.30	-72
42 Taxes	-9'124.50	-9'000	-125	-8'257.60	-867
42100.00 Emoluments administratifs	-9'124.50	-9'000	-125	-8'257.60	-867
43 Revenus divers	4.05	-500	504	-814'039.03	814'043
43090.00 Autres revenus d'exploitation	4.05	-500	504	-65.00	69
43900.00 Autres revenus	0.00	0	0	-813'974.03	813'974
46 Revenus de transfert	-35'559.00	-37'300	1'741	-38'111.50	2'553
46110.01 Dédommag. perception redevance sur l'eau	-3'848.00	-3'900	52	-3'873.50	26
46110.02 Dédommag. perception redevance LAEL	0.00	-800	800	0.00	0
46110.03 Dédommag. pour notification de poursuites	-28'461.00	-30'000	1'539	-34'238.00	5'777
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-3'250.00	-2'600	-650	0.00	-3'250
48 Revenus extraordinaires	0.00	0	0	-9'129'000.00	9'129'000
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	0.00	0	0	-9'129'000.00	9'129'000
49 Imputations internes	-174'509.25	-170'700	-3'809	-160'526.75	-13'983
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-101'959.25	-98'800	-3'159	-88'676.75	-13'283
49300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitation	-13'500.00	-13'500	0	-13'500.00	0
49300.02 Imput. déchets	-59'050.00	-58'400	-650	-58'350.00	-700
02900 Immeubles administratifs	365'759.46	422'900	-57'141	364'978.86	781
30 Charges de personnel	408'355.54	443'900	-35'544	397'555.48	10'800
30100.00 Salaires du personnel	363'242.85	336'800	26'443	332'085.30	31'158
30108.00 Variation provision HS + VAC	-3'103.36	0	-3'103	-3'618.77	515
30400.00 Alloc. pour enfants et alloc. de formation	5'265.00	6'500	-1'235	4'860.00	405
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)	1'600.00	5'500	-3'900	4'950.00	-3'350
30500.00 Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	22'124.10	21'700	424	20'012.15	2'112
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	48'948.50	46'100	2'849	44'994.60	3'954
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	8'890.80	5'400	3'491	6'488.65	2'402
30530.02 Indemnités de l'assurance accident	-52.05	0	-52	0.00	-52
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'077.15	7'100	-23	6'557.05	520
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	6'571.70	8'400	-1'828	1'960.05	4'612
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	-55'721.50	0	-55'722	-23'109.10	-32'612
30591.00 Fonds de formation professionnelle	293.10	300	-7	271.65	21
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	606.95	600	7	562.10	45
30593.00 Fonds formation apprentis	1'954.60	2'000	-45	0.00	1'955
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	0.00	3'000	-3'000	697.75	-698
30910.00 Recrutement du personnel	1'429.70	0	1'430	100.00	1'330
30990.00 Autres charges du personnel	-772.00	500	-1'272	744.05	-1'516
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	38'947.00	51'600	-12'653	54'425.05	-15'478
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	14.65	500	-485	27.95	-13
31010.01 Produits de nettoyages	2'843.45	2'000	843	1'533.95	1'310
31010.02 Carburants	465.15	900	-435	600.75	-136
31020.02 Publications et annonces	0.00	500	-500	425.60	-426
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	372.10	1'500	-1'128	347.65	24
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	820.85	300	521	0.00	821
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux	1'658.40	2'500	-842	2'251.35	-593
31200.01 Chauffage	5'454.65	5'000	455	7'044.40	-1'590
31200.02 Electricité	434.05	2'500	-2'066	774.90	-341
31200.03 Eau	1'171.15	1'500	-329	1'278.95	-108
31200.04 Déchets	333.45	700	-367	466.95	-134
31300.00 Prestations de services de tiers	3'898.70	11'000	-7'101	18'739.80	-14'841
31300.03 Téléphones	711.25	700	11	510.00	201
31300.80 Contrats de maintenance	9'072.85	8'500	573	8'260.30	813

Commentaires de la page 4

- 31510.00 Ce compte englobe, entre autres dépenses, le coût des services d'entretien du véhicule du Service de conciergerie.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 39400.00 Les intérêts de la dette communale sont répartis dans les chapitres concernés proportionnellement à la valeur résiduelle des actifs qui les composent. Le total des intérêts de la dette dont nous nous sommes acquittés en 2020 s'élève à 208'776 fr., dont 4,93 % sont imputés dans ce chapitre.
- 42406.24 Les principales recettes figurant dans ce compte, soit quelque 150'000 fr. proviennent des redevances communales pour l'usage du domaine public facturées aux consommateurs d'électricité, par l'intermédiaire des fournisseurs actifs dans notre Commune, à savoir Eli10 SA et Groupe E SA. Les autres recettes figurant dans ce compte émanent des taxes d'hivernage de bateaux à terre et d'utilisation du domaine public par certaines terrasses d'établissement publics.
- 43090.00 On trouve dans ce compte la recette du « forfait annuel de conciergerie » pour l'entretien de l'immeuble de l'Impasse du Carraz 1.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 2950000 du bilan), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du patrimoine administratif (PA).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
31340.01 Assurances choses et RC	850.55	800	51	792.35	58
31340.02 Primes d'assurances véhicules	866.80	900	-33	933.35	-67
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	2'127.85	2'600	-472	2'627.30	-499
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	1'352.45	1'500	-148	1'308.25	44
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	425.75	500	-74	425.75	0
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	3'928.35	4'000	-72	2'770.60	1'158
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	0.00	200	-200	692.95	-693
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	20.00	500	-480	970.95	-951
31530.00 Entretien du matériel informatique	1'719.00	1'700	19	1'581.00	138
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	185.00	0	185	0.00	185
31990.00 Autres charges d'exploitation	220.55	800	-579	60.00	161
33 Amortissements du patrimoine administratif	74'800.00	74'800	0	73'600.00	1'200
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	74'800.00	74'800	0	73'600.00	1'200
39 Imputations internes	10'289.40	10'100	189	15'786.10	-5'497
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	10'289.40	10'100	189	15'786.10	-5'497
42 Taxes	-158'652.48	-149'600	-9'052	-170'707.77	12'055
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	0.00	-2'000	2'000	0.00	0
42406.24 Taxe d'utilisation du domaine public	-158'652.48	-146'600	-12'052	-168'957.77	10'305
42500.00 Ventes	0.00	-1'000	1'000	0.00	0
42600.00 Remboursements de tiers	0.00	0	0	-1'750.00	1'750
43 Revenus divers	-2'880.00	0	-2'880	-2'880.00	0
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-2'880.00	0	-2'880	-2'880.00	0
46 Revenus de transfert	-2'300.00	-2'300	0	0.00	-2'300
46311.00 Subvention du fonds de formation apprentis	-2'300.00	-2'300	0	0.00	-2'300
48 Revenus extraordinaires	-2'800.00	-5'600	2'800	-2'800.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'800.00	-5'600	2'800	-2'800.00	0

Commentaires de la page 5

11100 Sécurité communale

- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes la valeur des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 2'914 fr.
- 31020.02 Nous comptabilisons principalement dans cette rubrique les frais de publication des éventuels arrêtés de circulation pris par le Conseil communal.
- 31300.10 A certaines occasions, nous faisons appel à une entreprise de sécurité (par exemple lors de la célébration de la Fête nationale).
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 33006.01 La valeur du véhicule de l'agent de sécurité publique a été intégralement amortie à fin 2019.
- 36120.00 Notre participation aux frais du secrétariat du Conseil régional de sécurité publique (CRSP) s'est élevée à 474 fr. Aucun mandat d'appui n'a été confié aux agents de sécurité publique d'autres communes.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 11100 "Sécurité communale" représente 0,02 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42600.00 On trouve dans cette rubrique le produit de la refacturation aux communes alentours des éventuelles heures effectuées pour leur compte par notre agent de sécurité publique, ainsi que la rémunération versée par le SCAN pour les retraits de plaques effectués par notre assistant de sécurité publique (1'245 fr.).
- 42700.00 On trouve dans cette rubrique le produit des amendes qui font l'objet d'une dénonciation de notre part au Service de la justice (bureau de créances judiciaires), qui se charge de recouvrer pour notre compte le produit des amendes, puis nous en rétrocède le 75 %.

14000 Questions juridiques

Pas de commentaires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFENSE		455'764.68	423'700	32'065	483'534.69	-27'770
Charges		768'469.68	788'700	-20'230	765'444.24	3'025
Revenus		-312'705.00	-365'000	52'295	-281'909.55	-30'795
11	Sécurité publique	92'764.88	98'400	-5'635	84'687.19	8'078
Charges		133'222.38	141'600	-8'378	121'862.19	11'360
Revenus		-40'457.50	-43'200	2'743	-37'175.00	-3'283
11100	Sécurité communale	92'764.88	98'400	-5'635	84'687.19	8'078
30	Charges de personnel	123'277.88	125'800	-2'522	98'891.54	24'386
30100.00 Salaires du personnel		96'773.30	96'100	673	94'485.95	2'287
30108.00 Variation provision HS + VAC		-2'914.17	0	-2'914	2'689.24	-5'603
30490.00 Autres allocations (indemnités de piquet)		3'100.00	2'500	600	2'350.00	750
30500.00 Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.		6'556.95	6'200	357	4'811.05	1'746
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions		14'251.20	14'300	-49	13'377.00	874
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents		219.75	300	-80	126.70	93
30530.02 Indemnités de l'assurance accident		0.00	0	0	-21'773.00	21'773
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA		2'097.60	2'000	98	1'576.50	521
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie		1'992.40	2'400	-408	487.95	1'504
30591.00 Fonds de formation professionnelle		86.75	100	-13	65.20	22
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil		180.00	200	-20	134.95	45
30593.00 Fonds formation apprentis		579.20	600	-21	0.00	579
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel		0.00	1'000	-1'000	560.00	-560
30990.00 Autres charges du personnel		354.90	100	255	0.00	355
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	9'170.00	14'500	-5'330	14'202.25	-5'032
31000.00 Matériel de bureau		24.40	100	-76	318.25	-294
31010.02 Carburants		804.75	1'000	-195	607.90	197
31020.02 Publications et annonces		0.00	1'400	-1'400	1'969.65	-1'970
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils		186.30	2'000	-1'814	22.90	163
31120.00 Acquisition de vêtements, linges, rideaux		441.65	1'000	-558	1'141.50	-700
31300.00 Prestations de services de tiers		0.00	0	0	1'734.60	-1'735
31300.03 Téléphones		816.75	900	-83	865.10	-48
31300.10 Frais de société surveillance		1'467.50	1'000	468	2'311.65	-844
31340.01 Assurances choses et RC		252.05	300	-48	226.60	25
31340.02 Primes d'assurances véhicules		982.15	1'000	-18	1'000.20	-18
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)		499.00	600	-101	549.00	-50
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils		94.90	100	-5	0.00	95
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils		0.00	100	-100	0.00	0
31530.00 Entretien du matériel informatique		3'600.55	4'400	-799	3'330.50	270
31700.00 Frais de déplacements et autres frais		0.00	100	-100	124.40	-124
31990.00 Autres charges d'exploitation		0.00	500	-500	0.00	0
33	Amortissements du patrimoine administratif	0.00	0	0	7'646.80	-7'647
33006.01 Amort. planifiés véhicules		0.00	0	0	7'646.80	-7'647
36	Charges de transfert	474.50	1'000	-526	770.00	-296
36120.00 Dédommag. communes et syndicats intercomm.		474.50	1'000	-526	770.00	-296
39	Imputations internes	300.00	300	0	351.60	-52
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.		300.00	300	0	300.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières		0.00	0	0	51.60	-52
42	Taxes	-40'457.50	-43'200	2'743	-37'175.00	-3'283
42100.00 Emoluments administratifs		-100.00	-200	100	-50.00	-50
42600.00 Remboursements de tiers		-1'245.00	-3'000	1'755	-3'960.00	2'715
42700.00 Part sur amendes de police		-39'112.50	-40'000	888	-33'165.00	-5'948
14	Questions juridiques	13'708.40	20'200	-6'492	9'784.25	3'924
Charges		58'503.90	64'700	-6'196	56'390.25	2'114
Revenus		-44'795.50	-44'500	-296	-46'606.00	1'811
14000	Questions juridiques	3'819.90	3'700	120	2'611.40	1'209

Commentaires de la page 6

31340.00 Nous avons conclu un contrat d'assurance de protection juridique, dans le but de diminuer le coût des honoraires d'avocats auxquels nous devons parfois faire appel pour défendre les intérêts de la Commune.

14001 Police des habitants

31050.00 Une manifestation d'accueil des nouveaux habitants et des personnes naturalisées dans l'année écoulée est organisée une fois l'an pour leur présenter brièvement la Commune.

36010.02 Dans ce compte, nous comptabilisons les émoluments que nous devons verser à l'Etat pour l'établissement de permis de séjour ou de travail pour les étrangers résidant dans notre village. Ces émoluments sont facturés aux titulaires des permis dans la rubrique 42100.05, ci-dessous.

36110.14 Le 65% des émoluments encaissés pour l'établissement de cartes d'identités est reversé à l'Etat. L'encaissement desdits émoluments figure sous la rubrique 42100.06 ci-après.

42100.05 Dans ce compte figurent les émoluments perçus pour l'établissement des permis de séjour ou de travail pour les étrangers (voir commentaire du compte 36010.02 ci-dessus), ainsi que l'encaissement de diverses attestations établies par le Contrôle des habitants.

42100.06 Voir commentaire du compte 36110.14 ci-dessus.

14060 Etat civil régional

36120.01 Le coût global de l'arrondissement d'état civil de Boudry (regroupant tous les anciens offices communaux d'état civil du district de Boudry) est réparti à raison d'un montant forfaitaire par commune (10 % du coût brut), le solde étant réparti au prorata du nombre d'habitants.

15000 Service du feu

31340.04 L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (620 fr.).

31440.00 En plus des travaux d'entretien courant, nous avons dû procéder au :

- remplacement du moteur de deux portes sectionnelles (6'524 fr.) ;
- contrôle et entretien annuel des 10 portes sectionnelles (2'638 fr.) ;
- remise en état des luminaires et remplacement des « selfs » défectueux (2'100 fr.).

36120.03 Il s'agit de la part de notre Commune aux charges du Syndicat intercommunal de la sécurité civile du Littoral neuchâtelois (SSCL).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 15000 « Service du feu » représente 2,98 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

42500.00 Il s'agit de la valeur du courant électrique produit par les panneaux solaires photovoltaïques qui est injectée dans le réseau.

44390.00 Les charges de chauffage et de consommation d'eau du hangar du feu n'ont pas été facturées au locataire en 2019 : Dès lors, ce revenu apparaît à double en 2020.

44700.00 On trouve dans ce compte le revenu de la location du hangar du feu du chemin des Rochettes 10.

16100 Stand de tir

31690.00 Nous versons au Canton un montant de 7'000 fr. pour l'utilisation des installations de tir de Bôle.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'819.90	3'700	120	2'611.40	1'209
31320.00	Honoraires de conseillers externes	1'208.50	1'000	209	0.00	1'209
31340.00	Primes d'assurances	2'611.40	2'700	-89	2'611.40	0
14001	Police des Habitants	-19'204.50	-14'000	-5'205	-16'546.15	-2'658
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'322.75	1'500	-177	1'309.20	14
31051.00	Frais de réceptions	1'322.75	1'500	-177	1'309.20	14
36	Charges de transfert	24'268.25	29'000	-4'732	28'750.65	-4'482
36010.02	Contrôle des habitants part Etat	17'443.65	20'000	-2'556	20'875.25	-3'432
36110.14	Redevance Office de la population	6'824.60	9'000	-2'175	7'875.40	-1'051
42	Taxes	-44'795.50	-44'500	-296	-46'606.00	1'811
42100.04	Finances-agrégations et naturalisations	-2'100.00	-1'500	-600	-2'150.00	50
42100.05	Emoluments Police des habitants	-32'125.50	-32'000	-126	-31'941.00	-185
42100.06	Emoluments cartes d'identité	-10'570.00	-11'000	430	-12'515.00	1'945
14060	Etat civil régional	29'093.00	30'500	-1'407	23'719.00	5'374
36	Charges de transfert	29'093.00	30'500	-1'407	23'719.00	5'374
36120.01	Emoluments état civil de district	29'093.00	30'500	-1'407	23'719.00	5'374
15	Service du feu	189'955.55	208'600	-18'644	223'439.40	-33'484
	Charges	342'365.55	340'600	1'766	341'318.45	1'047
	Revenus	-152'410.00	-132'000	-20'410	-117'879.05	-34'531
15000	Service du feu	189'955.55	208'600	-18'644	223'439.40	-33'484
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	38'204.40	31'600	6'604	31'497.55	6'707
31200.01	Chauffage	9'412.00	12'000	-2'588	11'569.05	-2'157
31200.02	Electricité	4'387.90	6'000	-1'612	4'103.90	284
31200.03	Eau	2'266.10	2'300	-34	1'948.00	318
31300.80	Contrats de maintenance	3'606.05	3'000	606	3'030.25	576
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	2'019.10	2'000	19	1'954.65	64
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	1'343.55	1'300	44	1'350.40	-7
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	15'169.70	5'000	10'170	7'541.30	7'628
33	Amortissements du patrimoine administratif	45'400.00	45'400	0	45'400.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	45'400.00	45'400	0	45'400.00	0
36	Charges de transfert	252'540.75	257'500	-4'959	254'332.30	-1'792
36120.03	Part communale au Syndicat du feu	252'540.75	257'500	-4'959	254'332.30	-1'792
39	Imputations internes	6'220.40	6'100	120	10'088.60	-3'868
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	6'220.40	6'100	120	10'088.60	-3'868
42	Taxes	-10'723.05	-8'000	-2'723	-9'879.05	-844
42500.00	Ventes	-10'723.05	-8'000	-2'723	-9'879.05	-844
44	Revenus financiers	-141'686.95	-124'000	-17'687	-108'000.00	-33'687
44390.00	Remboursement de charges	-33'686.95	-16'000	-17'687	0.00	-33'687
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-108'000.00	-108'000	0	-108'000.00	0
16	Défense	159'335.85	96'500	62'836	165'623.85	-6'288
	Charges	234'377.85	241'800	-7'422	245'873.35	-11'496
	Revenus	-75'042.00	-145'300	70'258	-80'249.50	5'208
16100	Stand de tir	7'000.00	8'000	-1'000	7'900.00	-900
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	7'000.00	7'000	0	7'000.00	0

Commentaires de la page 7

36360.00 En 2020, la Noble Compagnie des Mousquetaires de Cortaillod n'a pas sollicité le versement d'une subvention.

16101 Défense nationale militaire / abri STPA

31200.01 et suivants Les coûts de chauffage et d'éclairage du cantonnement sont directement liés au taux d'occupation des locaux (voir rubrique 44700.00 ci-dessous), ainsi qu'aux conditions climatiques de l'année écoulée.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16101 « Défense nationale / abri militaire » représente 3,85 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44700.00 Il est toujours difficile de prévoir le nombre de demandes de locations qui nous seront adressées durant l'année, d'où la différence entre le budget et les comptes. En 2020, nous avons enregistré une occupation d'une vingtaine de vendangeurs, durant 13 nuits.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

16200 Protection civile

36110.00 Conformément à la loi d'application de la législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile, les frais de fonctionnement des OPC régionales sont assumés par les Communes à raison d'un montant forfaitaire par habitant, qui alimente un fonds cantonal. Cette contribution s'élève à 14 fr. par habitant.

16201 Poste sanitaire (Cure 14)

Pas de commentaires.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 16201 « Poste sanitaire » représente 1,07 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44700.00 Trois abris sont loués à des groupes musicaux ou à des particuliers, au prix forfaitaire de 100 fr. par mois chacun.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

16202 Poste de commandement (Coteaux 3)

Pas de commentaires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
36 Charges de transfert	0.00	1'000	-1'000	900.00	-900
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	900.00	-900
16101 Défense nationale militaire / abri STPA	65'498.85	14'800	50'699	70'898.75	-5'400
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'736.45	14'800	-6'064	12'311.65	-3'575
31010.01 Produits de nettoyages	164.90	1'000	-835	732.10	-567
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	300	-300	44.40	-44
31200.01 Chauffage	556.60	2'000	-1'443	2'253.45	-1'697
31200.02 Electricité	1'708.15	4'000	-2'292	2'356.50	-648
31200.03 Eau	2'843.05	2'100	743	1'759.25	1'084
31200.04 Déchets	261.45	300	-39	322.95	-62
31300.03 Téléphones	303.70	300	4	304.90	-1
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	1'656.60	1'400	257	1'627.05	30
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	663.85	700	-36	667.25	-3
31370.01 Taxes de séjours	0.00	1'700	-1'700	1'584.00	-1'584
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	500	-500	0.00	0
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	578.15	500	78	659.80	-82
33 Amortissements du patrimoine administratif	103'900.00	103'900	0	103'900.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	103'900.00	103'900	0	103'900.00	0
39 Imputations internes	8'028.40	7'900	128	13'326.60	-5'298
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	8'028.40	7'900	128	13'326.60	-5'298
44 Revenus financiers	-3'166.00	-7'900	4'734	-6'639.50	3'474
44391.00 Autres remboursements de tiers	0.00	-100	100	-153.50	154
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'166.00	-7'800	4'634	-6'486.00	3'320
48 Revenus extraordinaires	-52'000.00	-103'900	51'900	-52'000.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-52'000.00	-103'900	51'900	-52'000.00	0
16200 Protection civile	66'458.00	67'000	-542	66'234.00	224
36 Charges de transfert	66'458.00	67'000	-542	66'234.00	224
36110.00 Dédommag. aux cantons et aux concordats	66'458.00	67'000	-542	66'234.00	224
16201 Poste sanitaire (Cure 14)	16'464.70	2'100	14'365	18'196.10	-1'731
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'429.70	3'500	-70	3'686.20	-257
31200.02 Electricité	2'655.60	2'400	256	2'329.70	326
31200.03 Eau	137.20	200	-63	147.95	-11
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	461.15	500	-39	452.90	8
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	175.75	200	-24	176.65	-1
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	200	-200	579.00	-579
33 Amortissements du patrimoine administratif	28'900.00	28'900	0	28'900.00	0
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	28'900.00	28'900	0	28'900.00	0
39 Imputations internes	2'235.00	2'200	35	3'709.90	-1'475
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	2'235.00	2'200	35	3'709.90	-1'475
44 Revenus financiers	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-3'600.00	-3'600	0	-3'600.00	0
48 Revenus extraordinaires	-14'500.00	-28'900	14'400	-14'500.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-14'500.00	-28'900	14'400	-14'500.00	0
16202 Poste de commandement (Coteaux 3)	2'393.45	2'400	-7	2'300.00	93
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'393.45	2'400	-7	2'300.00	93
31200.01 Chauffage	2'300.00	2'300	0	2'300.00	0
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	93.45	100	-7	0.00	93

Commentaires de la page 8

16203 Poste d'attente (Draizes 23)

44700.00 Le Poste d'attente est occasionnellement loué par des associations locales ou des particuliers. En 2020, nous avons enregistré une occupation de 13 vendangeurs, durant 11 nuits.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
16203 Poste d'attente (Draizes 23)	1'520.85	2'200	-679	95.00	1'426
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'296.85	3'200	97	3'605.00	-308
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	100	-100	125.35	-125
31010.01 Produits de nettoyages	31.65	100	-68	0.00	32
31200.02 Electricité	429.65	400	30	473.40	-44
31200.03 Eau	799.10	600	199	680.45	119
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	951.80	900	52	898.60	53
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	813.05	800	13	817.20	-4
31370.01 Taxes de séjours	0.00	100	-100	610.00	-610
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	271.60	200	72	0.00	272
44 Revenus financiers	-1'776.00	-1'000	-776	-3'510.00	1'734
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'776.00	-1'000	-776	-3'510.00	1'734

Commentaires de la page 9

21110 Cycle 1 (cycle élémentaire, de la première à la quatrième année)

31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

21200 Cycle 2 (degré primaire, de la cinquième à la huitième année)

31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

31990.00 Un don forfaitaire de 600 fr. a été accordé à la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) pour soutenir le réseau « L'Ecole à la ferme » auquel deux classes de Cortaillod ont participé.

21300 Cycle 3 (degré secondaire, de la neuvième à la onzième année)

31300.21 La part communale au coût des séances d'orthophonie dépend du nombre de cas à traiter en cours d'année. La part cantonale est prise en charge par l'Office de l'enseignement spécialisé (OES).

31610.00 A l'exception de l'année 2020, pour cause de pandémie du Covid-19, la Commune prend à sa charge le coût de la mise à disposition de la salle polyvalente Cort'Agora au Cercle scolaire régional Les Cerisiers à l'occasion de sa cérémonie de fin d'année scolaire.

21700 Bâtiments scolaires

31100.00 Vingt-six poubelles en plastique des collèges ont été remplacées (498 fr.).

31110.00 Figurent principalement dans ce compte l'achat d'un Karcher pour les bâtiments (1'019 fr.) et d'un aspirateur portable avec un sac à filtre à poussières (813 fr.).

31110.03 Dans ce compte figurent le remplacement de 3 tapis de gymnastique (921 fr.).

31200.01 Les installations de chauffage du collège du Coq d'Or chauffent également le collège des Corneilles, le Temple, la Maison de paroisse et l'Hôtel de commune. La facturation de cette prestation figure dans la rubrique 44790.00 ci-dessous.

31300.80 On trouve principalement dans ce compte le coût des contrats de maintenance et d'abonnements des centrales « feu » des collèges, du contrôle des toitures des collèges et du contrôle des installations solaires thermiques du Collège des Corneilles. L'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle (voir compte 31340.04), celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la Police neuchâteloise (620 fr.).

31440.00 Les principaux travaux suivants ont été entrepris dans les collèges :

- Collège du Coq d'Or : remise en état des installations électriques (4'995 fr.) ;
- Collège du Coq d'Or : mise hors service de la citerne à mazout (4'514 fr.) ;
- Collège des Noisetiers : installation d'une table de ping-pong et filet (3'968 fr.) ;
- Collège des Corneilles : remplacement de la paroi en bois de la salle de gym (2'598 fr.).

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 21700 « Bâtiments scolaires du cycle 1 et 2 » représente 21,57 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
FORMATION		5'853'904.83	5'732'300	121'605	5'782'067.16	71'838
	Charges	6'099'613.38	6'199'400	-99'787	6'034'843.41	64'770
	Revenus	-245'708.55	-467'100	221'391	-252'776.25	7'068
21	Scolarité obligatoire	5'770'152.59	5'663'100	107'053	5'718'458.71	51'694
	Charges	6'015'861.14	6'130'200	-114'339	5'971'234.96	44'626
	Revenus	-245'708.55	-467'100	221'391	-252'776.25	7'068
21110	Cycle 1	1'200'381.39	1'223'800	-23'419	1'321'095.53	-120'714
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	532.80	1'300	-767	1'483.20	-950
31300.21	Orthophonie, logopédie	532.80	1'300	-767	1'483.20	-950
36	Charges de transfert	1'199'848.59	1'222'500	-22'651	1'319'612.33	-119'764
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'199'848.59	1'222'500	-22'651	1'319'612.33	-119'764
21200	Cycle 2	1'588'779.78	1'690'000	-101'220	1'555'903.66	32'876
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'492.80	2'200	-707	2'188.80	-696
31300.21	Orthophonie, logopédie	892.80	1'700	-807	2'188.80	-1'296
31990.00	Autres charges d'exploitation	600.00	500	100	0.00	600
36	Charges de transfert	1'587'286.98	1'687'800	-100'513	1'553'714.86	33'572
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	1'587'286.98	1'687'800	-100'513	1'553'714.86	33'572
21300	Cycle 3	2'222'333.77	2'218'400	3'934	2'078'920.52	143'413
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	374.40	3'700	-3'326	3'363.00	-2'989
31300.21	Orthophonie, logopédie	374.40	400	-26	288.00	86
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	3'300	-3'300	3'075.00	-3'075
36	Charges de transfert	2'221'959.37	2'214'700	7'259	2'075'557.52	146'402
36120.05	Participation au Syndicat scolaire	2'221'959.37	2'214'700	7'259	2'075'557.52	146'402
21700	Bâtiments scolaires	726'849.70	497'600	229'250	725'302.55	1'547
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	188'419.05	185'200	3'219	174'346.70	14'072
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	142.30	1'000	-858	0.00	142
31010.01	Produits de nettoyages	11'915.55	10'500	1'416	9'145.80	2'770
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	983.55	500	484	1'791.80	-808
31100.01	Mobilier de bureau	0.00	500	-500	86.40	-86
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	2'117.85	2'500	-382	2'556.10	-438
31110.03	Equipements sportifs	921.15	2'000	-1'079	1'821.20	-900
31200.01	Chauffage	83'911.30	81'900	2'011	86'446.90	-2'536
31200.02	Electricité	10'133.90	11'500	-1'366	11'735.25	-1'601
31200.03	Eau	8'396.30	10'000	-1'604	9'055.10	-659
31200.04	Déchets	1'917.45	2'100	-183	2'032.35	-115
31300.80	Contrats de maintenance	14'221.35	8'800	5'421	8'930.50	5'291
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	9'573.00	9'200	373	9'842.70	-270
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	6'877.20	6'500	377	6'912.20	-35
31400.00	Entretien de terrains	218.40	1'000	-782	0.00	218
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	34'771.20	35'500	-729	17'791.30	16'980
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	1'736.30	1'000	736	5'674.05	-3'938
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	200.70	200	1	0.00	201
31530.00	Entretien du matériel informatique	0.00	0	0	161.55	-162
31990.00	Autres charges d'exploitation	381.55	500	-118	363.50	18
33	Amortissements du patrimoine administratif	739'100.00	735'300	3'800	729'000.00	10'100
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	739'100.00	735'300	3'800	729'000.00	10'100
39	Imputations internes	45'039.20	44'200	839	74'732.10	-29'693
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	45'039.20	44'200	839	74'732.10	-29'693
42	Taxes	-8'892.80	-7'000	-1'893	-11'483.50	2'591

Commentaires de la page 10

- 42500.00 Les panneaux photovoltaïques installés sur le toit du collège des Corneilles ont permis de réinjecter du courant électrique dans le réseau pour une valeur de 8'422 fr.
- 44700.00 L'aula du collège des Corneilles est louée en soirée au chœur mixte l'Echo du Vignoble et à des orchestres. En outre, la location de locaux dans le collège des Noisetiers à des infirmières indépendantes à domicile nous rapporte annuellement 2'400 fr.
- 44790.00 Il s'agit de la part des frais de chauffage facturée pour les bâtiments raccordés au chauffage des collèges, à savoir : l'Hôtel de Commune, la Maison de paroisse, le Temple, la bibliothèque et un abri de protection civile (Po Cdmt).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

21921 Patrouilleurs scolaires

- 30100.00 Jusqu'à la fin de l'année scolaire 2018-2019, quatre sites à proximité des collèges étaient surveillés par des patrouilleurs scolaires. Depuis lors, quatre patrouilleurs se partagent les trois sites surveillés, à savoir bas de la rue de la Fin, carrefour Courtils-Pièces-Chaperons-Cure et collège du Coq d'Or.

22000 Ecoles spéciales

- 36140.00 Durant l'année scolaire 2020-2021, six élèves de Cortaillod suivent les cours de l'Académie Maximilien de Meuron à Neuchâtel.

23000 Formation professionnelle initiale

Pas de commentaires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
42500.00	Ventes	-8'422.80	-7'000	-1'423	-7'249.70	-1'173
42600.00	Remboursements de tiers	-470.00	0	-470	-4'233.80	3'764
43	Revenus divers	0.00	-500	500	0.00	0
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	-500	500	0.00	0
44	Revenus financiers	-18'915.75	-23'900	4'984	-23'392.75	4'477
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-4'295.00	-6'000	1'705	-6'177.50	1'883
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-14'620.75	-17'900	3'279	-17'215.25	2'595
48	Revenus extraordinaires	-217'900.00	-435'700	217'800	-217'900.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-217'900.00	-435'700	217'800	-217'900.00	0
21921	Patrouilleurs scolaires	31'807.95	33'300	-1'492	37'236.45	-5'429
30	Charges de personnel	31'672.95	32'600	-927	37'088.65	-5'416
30100.00	Salaires du personnel	29'430.45	30'300	-870	34'939.00	-5'509
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'049.30	1'100	-51	1'036.95	12
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	722.15	500	222	729.85	-8
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	335.55	400	-64	339.75	-4
30591.00	Fonds de formation professionnelle	13.95	100	-86	14.00	0
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	28.75	100	-71	29.10	0
30593.00	Fonds formation apprentis	92.80	100	-7	0.00	93
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	135.00	700	-565	147.80	-13
31020.02	Publications et annonces	0.00	100	-100	0.00	0
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	92.00	500	-408	64.00	28
31340.01	Assurances choses et RC	43.00	100	-57	83.80	-41
22	Ecoles spéciales	20'250.00	13'500	6'750	8'291.00	11'959
	Charges	20'250.00	13'500	6'750	8'291.00	11'959
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
22000	Ecoles spéciales	20'250.00	13'500	6'750	8'291.00	11'959
36	Charges de transfert	20'250.00	13'500	6'750	8'291.00	11'959
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	20'250.00	13'500	6'750	8'291.00	11'959
23	Formation professionnelle initiale	63'502.24	55'700	7'802	55'317.45	8'185
	Charges	63'502.24	55'700	7'802	55'317.45	8'185
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
23000	Formation professionnelle initiale	63'502.24	55'700	7'802	55'317.45	8'185
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	1'900	-1'900	0.00	0
31300.21	Orthophonie, logopédie	0.00	200	-200	0.00	0
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	0.00	1'700	-1'700	0.00	0
36	Charges de transfert	63'502.24	53'800	9'702	55'317.45	8'185
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	0.00	0	0	1'650.00	-1'650
36370.01	Bourses d'études	63'502.24	53'800	9'702	53'667.45	9'835

Commentaires de la page 11

31100 Musées et arts plastiques

36350.01 La subvention que nous versons au Musée de la vigne et du vin s'élève à 45 centimes par habitant.

32100 Bibliothèque

30100.00 La bibliothèque publique située dans le collège des Corneilles occupe une personne à temps partiel.

31010.00 Dans ce compte figure le coût des différentes manifestations et animations prévues dans la bibliothèque durant l'année.

31300.04 Le raccordement téléphonique de la bibliothèque a été résilié au 1^{er} janvier 2019. Depuis le 1^{er} février 2019, le coût des conversations téléphoniques est pris en charge par l'Association du bibliobus.

36340.00 La participation annuelle de notre Commune aux charges de fonctionnement du Bibliobus est de 7 fr. 50 par habitant, à laquelle s'ajoute une cotisation de 700 fr., car Cortaillod possède une bibliothèque faisant office de succursale du Bibliobus, soit au total un coût de 36'302 fr. En 2020, la Commune a également participé au coût de remplacement du véhicule du Bibliobus, à hauteur de 50 cts par habitant (2'373 fr.).

32200 Concerts et théâtre

Depuis l'exercice 2020, les charges et les revenus de l'immeuble de la rue des Coteaux 23 (anciens abattoirs) apparaissent dans cette rubrique en tant que patrimoine administratif, sachant qu'ils figuraient jusqu'alors dans le chapitre 963009 (patrimoine financier).

31300.00 A l'exception de l'année 2020, pour cause de pandémie du Covid-19, le coût du festival musical organisé une fois par année sur la place du collège, auquel la population peut assister gratuitement, figure dans ce compte.

36120.06 Il s'agit de la part de Cortaillod aux frais de fonctionnement du Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel (SITRN). Selon l'article 45 du règlement du SITRN, les Communes membres se répartissent entre elles les charges au moyen d'un facteur établi pour chaque Commune, que l'on obtient en multipliant le nombre d'habitants par un coefficient de pondération tenant compte de l'éloignement par rapport aux installations et aux liaisons offertes par les transports publics.

36350.00 et suivants Des subventions ou dons sont accordés ponctuellement à diverses associations et groupes culturels.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		625'585.17	491'300	134'285	635'660.34	-10'075
Charges		1'044'465.36	1'091'000	-46'535	1'134'405.52	-89'940
Revenus		-418'880.19	-599'700	180'820	-498'745.18	79'865
31	Héritage culturel	2'286.15	2'700	-414	2'438.95	-153
Charges		2'286.15	2'700	-414	2'438.95	-153
Revenus		0.00	0	0	0.00	0
31100	Musées et arts plastiques	2'286.15	2'700	-414	2'438.95	-153
36	Charges de transfert	2'286.15	2'700	-414	2'438.95	-153
36350.00	Subventions aux entreprises privées	150.00	500	-350	310.00	-160
36350.01	Subvention Musée de la vigne et du vin	2'136.15	2'200	-64	2'128.95	7
32	Culture, autres	163'292.02	168'000	-4'708	185'112.39	-21'820
Charges		172'952.02	184'900	-11'948	193'555.39	-20'603
Revenus		-9'660.00	-16'900	7'240	-8'443.00	-1'217
32100	Bibliothèques	64'710.20	64'300	410	62'389.55	2'321
30	Charges de personnel	18'524.90	21'100	-2'575	20'443.60	-1'919
30100.00	Salaires du personnel	16'882.05	19'200	-2'318	18'762.25	-1'880
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	1'108.35	1'100	8	1'202.50	-94
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	37.10	100	-63	34.75	2
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	354.50	400	-46	394.00	-40
30591.00	Fonds de formation professionnelle	14.70	100	-85	16.35	-2
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	30.35	100	-70	33.75	-3
30593.00	Fonds formation apprentis	97.85	100	-2	0.00	98
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	3'009.30	2'200	809	1'763.45	1'246
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	300	-300	371.65	-372
31020.00	Imprimés, publications	0.00	0	0	119.55	-120
31020.02	Publications et annonces	1'645.95	100	1'546	0.00	1'646
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	118.50	100	19	0.00	119
31200.01	Chauffage	800.00	800	0	800.00	0
31200.02	Electricité	400.00	400	0	400.00	0
31300.03	Téléphones	2.25	400	-398	27.25	-25
31340.01	Assurances choses et RC	42.60	100	-57	45.00	-2
33	Amortissements du patrimoine administratif	4'000.00	4'000	0	4'000.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	4'000.00	4'000	0	4'000.00	0
36	Charges de transfert	39'176.00	37'000	2'176	36'182.50	2'994
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	38'676.00	36'700	1'976	36'182.50	2'494
36350.00	Subventions aux entreprises privées	500.00	300	200	0.00	500
32200	Concerts et théâtre (général)	97'291.82	94'500	2'792	115'225.84	-17'934
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'860.75	6'200	1'661	6'512.85	1'348
31200.01	Chauffage	2'847.95	0	2'848	0.00	2'848
31200.02	Electricité	1'079.90	0	1'080	0.00	1'080
31200.03	Eau	110.20	0	110	0.00	110
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	6'200	-6'200	6'512.85	-6'513
31300.80	Contrats de maintenance	139.90	0	140	0.00	140
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	313.00	0	313	0.00	313
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	71.30	0	71	0.00	71
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	3'298.50	0	3'299	0.00	3'299
33	Amortissements du patrimoine administratif	16'800.00	16'800	0	16'800.00	0
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	16'800.00	16'800	0	16'800.00	0
36	Charges de transfert	80'934.17	87'000	-6'066	98'160.09	-17'226
36120.06	Syndicat du théâtre neuchâtelois	75'944.17	77'700	-1'756	92'760.09	-16'816
36350.00	Subventions aux entreprises privées	1'000.00	5'000	-4'000	0.00	1'000

Commentaires de la page 12

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 32200 « Concerts et théâtre » représente 0,62 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44700.00 Un vigneron loue un petit hangar au rez du bâtiment de la rue des Coteaux 23, au prix de 100 fr. par mois, pour y entreposer du matériel.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

32900 Culture et promotion

36360.00 A l'exception de l'année 2020, pour cause de pandémie du Covid-19, en plus de dons ou subventions accordés ponctuellement, cette rubrique comporte la participation communale aux feux d'artifice de la fête nationale (5'000 fr.) et notre soutien au « Passeport Vacances » pour les jeunes.

36370.00 On trouve dans cette rubrique les dons accordés par la Commune au CPLN et au CPMB pour participer au financement des prix scolaires remis aux élèves ayant obtenus les meilleures moyennes.

34100 Sports (général)

31400.00 Le contrat d'entretien annuel des terrains de football par une entreprise spécialisée nous a coûté environ 15'000 fr. En 2020, nous avons remplacé 5 ampoules défectueuses sur l'éclairage des deux terrains de football (2'618 fr.).

36360.00 et suivants Les subventions allouées aux sociétés sportives sont déterminées conformément à l'arrêté du Conseil communal du 21 juin 1999 fixant les critères d'octroi en fonction du nombre de membres actifs dans la société, du nombre de juniors, de licenciés, et du niveau de participation à des championnats.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34100 « Sports (général) » représente 0,56 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34110 Port

Pas de commentaires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
36350.02 Subvention à la fanfare	1'250.00	1'300	-50	1'250.00	0
36350.03 Subvention au chœur mixte	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
36350.04 Subvention à la Lanterne Magique	240.00	500	-260	0.00	240
36350.05 Subvention à la Claque	500.00	500	0	500.00	0
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	0	0	1'650.00	-1'650
39 Imputations internes	1'296.90	1'300	-3	2'152.90	-856
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'296.90	1'300	-3	2'152.90	-856
44 Revenus financiers	-1'200.00	0	-1'200	0.00	-1'200
44700.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA	-1'200.00	0	-1'200	0.00	-1'200
48 Revenus extraordinaires	-8'400.00	-16'800	8'400	-8'400.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-8'400.00	-16'800	8'400	-8'400.00	0
32900 Culture et promotion	1'290.00	9'200	-7'910	7'497.00	-6'207
36 Charges de transfert	1'350.00	9'300	-7'950	7'540.00	-6'190
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	550.00	8'300	-7'750	6'740.00	-6'190
36370.00 Subventions aux personnes physiques	800.00	1'000	-200	800.00	0
42 Taxes	-60.00	-100	40	-43.00	-17
42500.04 Vente de livres	-60.00	-100	40	-43.00	-17
34 Sports et loisirs	388'442.05	284'600	103'842	372'397.95	16'044
Charges	761'262.24	794'700	-33'438	826'300.13	-65'038
Revenus	-372'820.19	-510'100	137'280	-453'902.18	81'082
34100 Sports (général)	102'614.00	118'000	-15'386	105'544.05	-2'930
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	22'911.65	33'200	-10'288	25'850.55	-2'939
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	200	-200	0.00	0
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	0.00	1'500	-1'500	0.00	0
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31400.00 Entretien de terrains	22'911.65	28'000	-5'088	25'512.65	-2'601
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	0	0	269.25	-269
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	0.00	2'500	-2'500	68.65	-69
33 Amortissements du patrimoine administratif	21'300.00	21'300	0	21'600.00	-300
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	11'300.00	11'300	0	11'600.00	-300
33009.00 Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	10'000.00	10'000	0	10'000.00	0
36 Charges de transfert	57'226.45	62'300	-5'074	56'406.00	820
36120.07 Syndicat d'athlétisme (SIAALN)	31'912.25	34'400	-2'488	32'950.15	-1'038
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	5'000	-5'000	0.00	0
36360.01 Mérites sportifs	6'164.20	7'000	-836	6'198.15	-34
36360.02 La Suisse bouge	0.00	500	-500	387.70	-388
36360.03 Subvention FC Cortaillod	4'420.00	4'800	-380	4'590.00	-170
36360.04 Subvention CEP	3'710.00	3'000	710	3'200.00	510
36360.05 Subvention Judo Club	6'650.00	5'000	1'650	6'490.00	160
36360.07 Subvention Tennis de table	2'650.00	1'800	850	1'990.00	660
36360.09 Subvention Badminton Club	720.00	800	-80	600.00	120
36370.00 Subventions aux personnes physiques	1'000.00	0	1'000	0.00	1'000
39 Imputations internes	1'175.90	1'200	-24	1'987.50	-812
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	1'175.90	1'200	-24	1'987.50	-812
44 Revenus financiers	0.00	0	0	-300.00	300
44720.00 Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	0.00	0	0	-300.00	300
34110 Port	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	25'462.25	23'100	2'362	41'055.65	-15'593
31000.00 Matériel de bureau	44.90	100	-55	44.90	0
31020.00 Imprimés, publications	945.50	1'000	-55	136.65	809

Commentaires de la page 13

- 31300.00 Les installations électriques du port ont été contrôlées en 2020 (contrôle OIBT).
- 31430.01 En plus des dépenses courantes d'entretien, nous avons dû procéder deux fois au faucardage du port (5'546 fr.).
- 31610.00 L'Association de développement de Cortaillod (ADC) loue à la Commune un local comprenant 2 douches et 2 lavabos qui sont à la disposition des navigateurs. Le prix de location est de 10'800 fr. par an, dont la moitié est comptabilisée dans la rubrique 31610.00 du chapitre 34201 (Plage).
- 31990.00 On trouve dans cette rubrique, entre autres dépenses, le coût de la redevance annuelle (60 fr.) facturée par l'Etat de Neuchâtel pour la bouée située à l'entrée du port, à laquelle s'accrochent les voiliers pour monter ou descendre leurs voiles, ainsi que le coût de la taxe annuelle du SCAN concernant le bateau utilisé par le Service des travaux publics pour l'entretien du port (39 fr.). En 2020, l'expertise technique de ce bateau nous a coûté 105 fr.
- 35100.00 L'excédent de revenus du chapitre 34110 « Port », soit 84'168 fr., est versé à la réserve ad hoc.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 34110 "Port".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34110 « Port » représente 3,48 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34200 Loisirs (général)

- 31010.02 Les frais d'essence du minibus communal sont comptabilisés dans ce chapitre.
- 31090.00 A l'exception de l'année 2020, pour cause de pandémie du Covid-19, on trouve dans ce compte le matériel de sonorisation pour la tente officielle de la Fête de la vendange (1'200 fr.), la location de la tente officielle et son montage (600 fr.), la location à la Ville de Boudry de 6 plots en béton pour protéger les accès de la fête (300 fr.)
- 31340.04 On trouve dans ce compte la prime de l'ECAP concernant la cabane du Potat.
- 31690.00 Nous maintenons la location de deux cabines de W.-C. qui sont installées durant la belle saison à proximité des places de pique-nique du chemin de la Jeunesse et de la cabane du Potat. Ce montant couvre non seulement la location, mais aussi le nettoyage et l'entretien.
- 36320.00 Cette rubrique comporte notre participation aux coûts d'exploitation du Skatepark du Littoral Neuchâtelois, situé à Colombier.
- 36360.08 La convention que nous avons signée avec la ludothèque de la Basse-Areuse prévoit une participation financière maximum de 50 ct. par habitant et par année.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34200 « Loisirs (général) » représente 0,11 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	76.95	500	-423	0.00	77
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	922.70	1'200	-277	1'375.00	-452
31200.01 Chauffage	451.98	700	-248	598.40	-146
31200.02 Electricité	5'315.16	5'000	315	4'654.20	661
31200.03 Eau	827.35	1'000	-173	1'355.75	-528
31300.00 Prestations de services de tiers	1'727.95	0	1'728	8'882.00	-7'154
31300.03 Téléphones	113.45	200	-87	110.40	3
31340.01 Assurances choses et RC	2'079.00	2'100	-21	2'079.00	0
31340.02 Primes d'assurances véhicules	188.10	0	188	208.30	-20
31430.01 Entretien du port	6'769.50	4'500	2'270	13'665.90	-6'896
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	400	-400	0.00	0
31810.00 Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	0.85	-1
31990.00 Autres charges d'exploitation	599.71	1'000	-400	2'544.30	-1'945
33 Amortissements du patrimoine administratif	62'100.00	62'000	100	62'200.00	-100
33003.03 Amort. planifiés port	62'000.00	62'000	0	62'200.00	-200
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	100.00	0	100	0.00	100
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	84'168.09	97'900	-13'732	77'737.73	6'430
35100.00 Attrib. aux financements spéciaux	84'168.09	97'900	-13'732	77'737.73	6'430
39 Imputations internes	77'169.30	66'400	10'769	69'958.60	7'211
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	67'700.00	57'000	10'700	55'400.00	12'300
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'200.00	2'200	0	2'200.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	7'269.30	7'200	69	12'358.60	-5'089
42 Taxes	-248'899.64	-249'400	500	-250'951.98	2'052
42401.40 Taxe d'électricité (compteur)	-896.05	-900	4	-1'186.15	290
42401.50 Taxe d'amarrage	-217'379.02	-218'000	621	-218'409.63	1'031
42401.51 Taxe d'hivernage	-14'559.30	-15'000	441	-15'143.40	584
42401.55 Taxe d'utilisation de la grue	-7'082.62	-8'000	917	-7'236.33	154
42401.56 Taxe visiteurs	-6'582.65	-6'500	-83	-6'376.47	-206
42401.57 Taxe d'enregistrement	-2'400.00	-1'000	-1'400	-2'300.00	-100
42600.00 Remboursements de tiers	0.00	0	0	-300.00	300
34200 Loisirs (général)	32'809.65	33'700	-890	39'653.10	-6'843
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	9'313.00	12'100	-2'787	16'176.90	-6'864
31010.02 Carburants	86.50	200	-114	123.00	-37
31020.02 Publications et annonces	0.00	500	-500	323.10	-323
31051.00 Frais de réceptions	0.00	0	0	39.65	-40
31090.00 Autres charges de matériel et de marchandises	172.30	1'200	-1'028	2'841.20	-2'669
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	799.70	1'000	-200	2'120.05	-1'320
31200.02 Electricité	108.40	200	-92	367.40	-259
31200.04 Déchets	0.00	1'100	-1'100	960.00	-960
31340.01 Assurances choses et RC	219.00	300	-81	219.00	0
31340.02 Primes d'assurances véhicules	998.75	300	699	1'058.60	-60
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	83.25	100	-17	125.50	-42
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	20.00	100	-80	20.10	0
31370.02 Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	737.60	0	738	664.00	74
31400.00 Entretien de terrains	333.85	500	-166	500.00	-166
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	622.70	500	123	450.00	173
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	1'863.45	1'000	863	1'611.75	252
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	3'267.50	5'100	-1'833	4'753.55	-1'486
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'800.00	5'800	0	5'800.00	0
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	5'800.00	5'800	0	5'800.00	0
36 Charges de transfert	19'847.05	19'400	447	20'151.10	-304
36320.00 Subv. aux communes et syndicats intercomm.	1'973.55	2'000	-26	1'985.60	-12
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	15'500.00	15'000	500	15'800.00	-300
36360.08 Subv. à la Ludothèque de la Basse-Areuse	2'373.50	2'400	-27	2'365.50	8
39 Imputations internes	232.60	300	-67	386.10	-154
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	232.60	300	-67	386.10	-154
43 Revenus divers	-883.00	-900	17	-1'361.00	478

Commentaires de la page 14

- 43090.00 On trouve dans ce compte le revenu des locations du minibus communal.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

34201 Plage

- 31110.00 Nous avons fait l'acquisition d'un banc pour la plage (919 fr.).
- 31610.00 Le local de navigation n'étant pas exclusivement utilisé par les navigateurs, la moitié du montant de la location est comptabilisée dans le chapitre « Plage »; l'autre moitié apparaît dans le chapitre 34110 « Port », sous la rubrique 31610.00.
- 31990.00 L'Etat de Neuchâtel nous a facturé une redevance annuelle de 60 fr. pour le radeau. Une autre facture de 100 fr. nous a été envoyée par l'Etat pour l'utilisation des grèves du lac.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34202 « Parcs publics et chemins pédestres » représente 0,45 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34202 Parcs publics et chemins pédestres

- 31400.01 Dans ce compte, nous comptabilisons les dépenses découlant des achats de fleurs, arbustes, engrais, semences et produits phytosanitaires pour différents endroits du village et de la location d'une nacelle pour la taille des grands arbres.
- 31400.02 Figurent dans ce compte le coût de l'entretien ou le remplacement d'éléments de jeux existants ainsi que le coût des matériaux dispersés sur les aires de jeux (gazon, sable, gravier, copeaux).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34202 « Parcs publics et chemins pédestres » représente 0,07 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

34203 Salle polyvalente

- 31010.01 On trouve dans ce compte les achats de produits de nettoyages, papiers W.-C., serviettes et sacs poubelles.
- 31110.03 Le remplacement d'une partie du matériel et des engins de sport de Cort'Agora intervient chaque année, du fait de son vieillissement.
- 31200.01 et
31200.02 Une partie de l'électricité et du chauffage est refacturée aux locataires, au bâtiment de l'Administration communale et à l'abri STPA (voir rubriques 44790.02 et 44790.04 ci-dessous).
- 31300.80 La complexité de certaines installations (scène, lumière, chauffage, détection incendie, ascenseur, etc.) a incité le Conseil communal à en confier la maintenance à des maisons spécialisées. Depuis le 1^{er} juillet 2017, l'ECAP nous facture, en plus de sa prime habituelle, celle du contrat d'abonnement relatif au raccordement d'installations et de détection incendie et de gaz à la centrale neuchâteloise d'urgence de la police neuchâteloise (620 fr.).
- 31440.00 Les principales dépenses figurant dans ce compte, hormis l'entretien courant, sont les suivantes :
- Remise en état de la commande des panneaux de l'avant-scène (dépense non prévue au budget de 14'121 fr.) ;
 - Vannes et clapets anti-retour sur la conduite de matières fécales (5'254 fr.) ;
 - Réparation de deux douches (1'664 fr.) ;
 - Réparation de trous et fissures dans le sol de la grande salle (1'400 fr.) ;
 - Remplacement des panneaux de fermeture des Velux (1'292 fr.).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 34203 « Salle polyvalente » représente 14,57 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-883.00	-900	17	-1'361.00	478
48 Revenus extraordinaires	-1'500.00	-3'000	1'500	-1'500.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-1'500.00	-3'000	1'500	-1'500.00	0
34201 Plage	32'280.70	39'700	-7'419	48'138.90	-15'858
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	7'048.10	11'300	-4'252	22'208.30	-15'160
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	919.75	1'000	-80	15'106.00	-14'186
31200.02 Electricité	-256.65	0	-257	0.00	-257
31420.08 Entretien de la plage	825.00	4'800	-3'975	1'422.30	-597
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'400.00	5'400	0	5'400.00	0
31690.00 Autres loyers et frais d'utilisation	0.00	100	-100	0.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	160.00	0	160	280.00	-120
33 Amortissements du patrimoine administratif	24'300.00	24'300	0	24'300.00	0
33009.00 Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	24'300.00	24'300	0	24'300.00	0
39 Imputations internes	932.60	4'100	-3'167	1'630.60	-698
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	932.60	4'100	-3'167	1'630.60	-698
34202 Parcs publics et chemins pédestres	17'447.30	18'900	-1'453	20'416.10	-2'969
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	16'193.60	17'800	-1'606	18'954.70	-2'761
31400.01 Entretien des places vertes	11'845.00	12'000	-155	13'751.50	-1'907
31400.02 Entretien des places de jeux	2'952.70	4'200	-1'247	4'787.75	-1'835
31410.00 Entretien des routes / voies de communication	595.90	800	-204	415.45	180
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	800.00	800	0	0.00	800
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'100.00	1'100	0	1'200.00	-100
33003.00 Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	1'100.00	1'100	0	1'200.00	-100
39 Imputations internes	153.70	0	154	261.40	-108
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	153.70	0	154	261.40	-108
34203 Salle polyvalente	204'303.55	74'300	130'004	158'645.80	45'658
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	110'536.20	118'500	-7'964	145'041.40	-34'505
31000.00 Matériel de bureau	0.00	200	-200	101.75	-102
31010.00 Matériel d'exploitation, fournitures	172.50	300	-128	0.00	173
31010.01 Produits de nettoyages	5'903.95	7'000	-1'096	5'441.00	463
31100.00 Meubles, machines et appareils de bureau	3'654.10	5'800	-2'146	3'024.45	630
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	39.50	0	40	1'937.10	-1'898
31110.03 Equipements sportifs	2'799.30	4'400	-1'601	1'396.80	1'403
31200.01 Chauffage	22'325.70	20'000	2'326	36'044.95	-13'719
31200.02 Electricité	8'534.30	14'000	-5'466	15'165.95	-6'632
31200.03 Eau	3'092.80	6'500	-3'407	4'597.15	-1'504
31200.04 Déchets	281.45	1'600	-1'319	1'927.85	-1'646
31300.03 Téléphones	1'668.00	1'500	168	1'615.00	53
31300.80 Contrats de maintenance	20'223.00	25'000	-4'777	18'995.80	1'227
31340.04 Primes d'assurances ECAP (PA)	5'393.35	5'700	-307	5'712.45	-319
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	2'477.75	2'400	78	2'490.40	-13
31440.00 Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	29'094.35	18'300	10'794	37'271.10	-8'177
31500.00 Entretien meubles, machines et appareils	1'485.65	3'800	-2'314	5'959.15	-4'474
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	2'258.10	1'500	758	617.90	1'640
31810.00 Pertes sur créances effectives	120.00	0	120	2'158.80	-2'039
31990.00 Autres charges d'exploitation	1'012.40	500	512	583.80	429
33 Amortissements du patrimoine administratif	182'000.00	182'000	0	164'900.00	17'100
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	164'500.00	162'800	1'700	164'900.00	-400
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	17'500.00	19'200	-1'700	0.00	17'500
39 Imputations internes	31'124.90	30'600	525	48'493.60	-17'369
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	700.00	700	0	700.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	30'424.90	29'900	525	47'793.60	-17'369

Commentaires de la page 15

42600.00 Voir commentaire du compte 31440.00 ci-dessus.

44790.02 et

44790.04 Voir commentaire des rubriques 31200.01 et 31200.02 ci-dessus.

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

34204 Immeuble Courtils 35A (Four banal)

Depuis l'exercice 2020, les charges et les revenus de l'immeuble de la rue des Courtils 35A (Four banal) apparaissent dans cette rubrique en tant que patrimoine administratif, sachant qu'ils figuraient jusqu'alors dans le chapitre 963010 (patrimoine financier).

31010.00 On trouve dans cette rubrique, entre autres, le coût d'achat de bois de feu pour le four.

31440.00 En plus des travaux d'entretien courant, dont le ramonage de la cheminée (88 fr.), nous avons procédé à l'acquisition d'un mélangeur d'évier (375 fr.).

44700.00 Le Four banal est fréquemment loué à des particuliers pour des fêtes privées.

35000 Paroisse protestante

31200.01 Le Temple est chauffé par les installations du collège du Coq d'Or. La contrepartie de ce montant se trouve sous la rubrique 31200.01 du chapitre 21700 (Bâtiments scolaires).

31300.00 On trouve dans ce compte notre participation au traitement de l'organiste de la Paroisse.

31300.80 Le contrat d'entretien de l'orgue du Temple nous a coûté 285 fr. et celui de l'humidificateur 838 fr.

36360.00 A l'exception de l'année 2020, pour cause de pandémie du Covid-19, on trouve dans ce compte la subvention à la Paroisse du Joran qui se fait au travers de la mise à disposition gratuite de la salle Cort'Agora.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 35000 « Paroisse protestante » représente 2,75 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

35010 Paroisse catholique

36360.00 La subvention à la Paroisse catholique de Boudry-Cortaillod s'élève à 3 fr. par habitant, à laquelle s'ajoute, à l'exception de l'année 2020, pour cause de pandémie du Covid-19, la mise à disposition gratuite de la salle Cort'Agora.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
42	Taxes	0.00	0	0	-3'267.00	3'267
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-3'267.00	3'267
44	Revenus financiers	-48'957.55	-115'900	66'942	-126'122.20	77'165
44720.00	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-40'587.10	-100'000	59'413	-109'610.00	69'023
44790.00	Autres produits des biens-fonds PA	-372.10	-300	-72	-330.20	-42
44790.01	Récupération taxe déchets	-272.10	-1'300	1'028	-853.60	582
44790.02	Récupération électricité	-1'322.00	-5'500	4'178	-5'498.05	4'176
44790.03	Récupération matériel	-393.00	-700	307	-532.50	140
44790.04	Remboursement chauffage Admin. + STPA	-6'011.25	-8'100	2'089	-9'297.85	3'287
48	Revenus extraordinaires	-70'400.00	-140'900	70'500	-70'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-70'400.00	-140'900	70'500	-70'400.00	0
34204	Immeuble Courtils 35A (Four banal)	-1'013.15	0	-1'013	0.00	-1'013
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'166.85	0	1'167	0.00	1'167
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	134.65	0	135	0.00	135
31200.02	Electricité	331.70	0	332	0.00	332
31300.80	Contrats de maintenance	132.80	0	133	0.00	133
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	104.70	0	105	0.00	105
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	463.00	0	463	0.00	463
44	Revenus financiers	-2'180.00	0	-2'180	0.00	-2'180
44700.00	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-2'180.00	0	-2'180	0.00	-2'180
35	Eglises et affaires religieuses	71'564.95	36'000	35'565	75'711.05	-4'146
	Charges	107'964.95	108'700	-735	112'111.05	-4'146
	Revenus	-36'400.00	-72'700	36'300	-36'400.00	0
35000	Paroisse protestante	57'323.95	21'500	35'824	60'693.05	-3'369
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	9'676.25	14'500	-4'824	12'427.95	-2'752
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	500	-500	0.00	0
31200.01	Chauffage	3'965.10	4'500	-535	4'876.45	-911
31200.02	Electricité	1'046.20	1'100	-54	1'313.75	-268
31300.00	Prestations de services de tiers	1'500.00	1'500	0	1'500.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	1'328.20	3'100	-1'772	1'770.90	-443
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'158.35	1'200	-42	1'100.10	58
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	413.80	400	14	415.90	-2
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	32.50	1'500	-1'468	1'343.15	-1'311
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	232.10	500	-268	0.00	232
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	200	-200	107.70	-108
33	Amortissements du patrimoine administratif	78'300.00	72'700	5'600	72'700.00	5'600
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	73'200.00	72'700	500	72'700.00	500
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	5'100.00	0	5'100	0.00	5'100
36	Charges de transfert	0.00	1'500	-1'500	2'640.00	-2'640
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'500	-1'500	2'640.00	-2'640
39	Imputations internes	5'747.70	5'500	248	9'325.10	-3'577
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	5'747.70	5'500	248	9'325.10	-3'577
48	Revenus extraordinaires	-36'400.00	-72'700	36'300	-36'400.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-36'400.00	-72'700	36'300	-36'400.00	0
35010	Paroisse catholique	14'241.00	14'500	-259	15'018.00	-777
36	Charges de transfert	14'241.00	14'500	-259	15'018.00	-777
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	14'241.00	14'500	-259	15'018.00	-777

Commentaires de la page 16

42100 Soins ambulatoires

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

42200 Services de sauvetage

36120.00 La part des communes à l'excédent de charges mutualisé du service des ambulances est de 35 fr. par habitant, augmenté du solde de l'exercice 2019 de 1 fr. 92 par habitant, soit au total 175'819 fr. Depuis 2020, par souci de conformité avec les règles de la LFinac stipulant qu'une dépense soit comptabilisée dans l'exercice comptable qui la concerne, on trouve également dans ce compte non seulement l'avance de l'exercice 2020, mais également le solde de cet exercice (25'827 fr.).

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'708.92
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.43	25'776.21
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.23
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.07	9'826.29
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.09	5'174.23
		9.04	42'912.88

43310 Service dentaire scolaire

36370.00 Il est difficile d'estimer avec précision le nombre de demandes de subsides dentaires qui nous sont présentées chaque année.

43400 Contrôle des denrées alimentaires

31300.30 Les communes doivent assumer elles-mêmes le contrôle de l'eau potable qu'elles distribuent ou doivent confier cette tâche à une entreprise spécialisée. Le laboratoire chargé de ce mandat pour notre Commune ne nous a rien facturé en 2019, ni en 2020.

31300.35 Dans ce compte figure notre cotisation (75 fr.) à l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO), ainsi que celle concernant la participation aux cours de perfectionnement de notre mycologue locale.

49000 Santé publique, autres

31110.00 En avril 2020, à cause de la pandémie du Covid-19, nous avons fait l'acquisition de 500 masques de protections (511 fr.).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
SANTE		206'382.25	197'400	8'982	183'817.00	22'565
	Charges	206'382.25	197'400	8'982	183'817.00	22'565
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
42	Soins ambulatoires	204'355.65	184'000	20'356	181'397.70	22'958
	Charges	204'355.65	184'000	20'356	181'397.70	22'958
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
42100	Soins ambulatoires	1'000.00	2'000	-1'000	500.00	500
36	Charges de transfert	1'000.00	2'000	-1'000	500.00	500
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000.00	2'000	-1'000	500.00	500
42200	Services de sauvetage	203'355.65	182'000	21'356	180'897.70	22'458
36	Charges de transfert	203'355.65	182'000	21'356	180'897.70	22'458
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	201'646.73	180'000	21'647	178'910.70	22'736
36120.04	Part aux missions de secours (ECAP)	1'708.92	2'000	-291	1'987.00	-278
43	Prévention de la santé	1'325.00	12'400	-11'075	2'419.30	-1'094
	Charges	1'325.00	12'400	-11'075	2'419.30	-1'094
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
43310	Service dentaire scolaire	500.00	1'000	-500	1'294.30	-794
36	Charges de transfert	500.00	1'000	-500	1'294.30	-794
36370.00	Subventions aux personnes physiques	500.00	1'000	-500	1'294.30	-794
43400	Contrôle des denrées alimentaires	825.00	11'400	-10'575	1'125.00	-300
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	825.00	11'400	-10'575	1'125.00	-300
31300.30	Contrôle de l'eau potable	0.00	9'900	-9'900	0.00	0
31300.35	Contrôle des denrées alimentaires	825.00	1'500	-675	1'125.00	-300
49	Santé publique, non mentionné ailleurs	701.60	1'000	-298	0.00	702
	Charges	701.60	1'000	-298	0.00	702
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
49000	Santé publique, autres	701.60	1'000	-298	0.00	702
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	701.60	1'000	-298	0.00	702
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	511.60	0	512	0.00	512
31990.00	Autres charges d'exploitation	190.00	0	190	0.00	190
31990.01	Destruction d'animaux nuisibles	0.00	1'000	-1'000	0.00	0

Commentaires de la page 17

51200 Réductions de primes (LAMal)

Pas de commentaires.

53200 Prestations complémentaires à l'AVS

36370.00 Tous les bénéficiaires de prestations complémentaires reçoivent à l'occasion de Noël 50 fr. pour une personne seule, 100 fr. pour un couple et 50 fr. par enfant à charge. Il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.

53330 Prestations aux retraités

36370.00 A l'exception de l'année 2020, pour cause de pandémie du Covid-19, on trouve dans ce compte notre participation aux frais relatifs à la course annuelle des personnes âgées, en collaboration avec l'Association de développement de Cortaillod (ADC), la Paroisse réformée et la Paroisse catholique, qui versent chacune un montant forfaitaire de 500 fr. (voir rubrique 42600.00 ci-dessous).

42600.00 Voir commentaire de la rubrique 36370.00, ci-dessus.

53400 Appartements pour personnes âgées

Pas de commentaires.

54100 Allocations familiales

Pas de commentaires.

54300 Avance et recouvrement des pensions alimentaires

Pas de commentaires.

54400 Protection de la jeunesse

La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes actifs dans ce domaine.

54440 Animation de jeunesse

Pas de commentaires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
SECURITE SOCIALE		3'251'967.94	3'396'700	-144'732	3'164'253.42	87'715
	Charges	3'262'999.94	3'398'200	-135'200	3'166'262.42	96'738
	Revenus	-11'032.00	-1'500	-9'532	-2'009.00	-9'023
51	Maladie et accident	723'556.05	775'500	-51'944	630'742.85	92'813
	Charges	723'556.05	775'500	-51'944	630'742.85	92'813
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
51200	Réductions de primes	723'556.05	775'500	-51'944	630'742.85	92'813
36	Charges de transfert	723'556.05	775'500	-51'944	630'742.85	92'813
36110.02	Subsides LAMal	723'556.05	775'500	-51'944	630'742.85	92'813
53	Vieillesse et survivants	11'300.00	18'000	-6'700	19'563.20	-8'263
	Charges	11'300.00	19'500	-8'200	21'563.20	-10'263
	Revenus	0.00	-1'500	1'500	-2'000.00	2'000
53200	Prestations complémentaires à l'AVS	11'300.00	11'500	-200	11'000.00	300
36	Charges de transfert	11'300.00	11'500	-200	11'000.00	300
36370.00	Subventions aux personnes physiques	11'300.00	11'500	-200	11'000.00	300
53330	Prestations aux retraités	0.00	6'500	-6'500	8'563.20	-8'563
36	Charges de transfert	0.00	8'000	-8'000	10'563.20	-10'563
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	0	0	1'763.00	-1'763
36370.00	Subventions aux personnes physiques	0.00	8'000	-8'000	8'800.20	-8'800
42	Taxes	0.00	-1'500	1'500	-2'000.00	2'000
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	-1'500	1'500	-2'000.00	2'000
53400	Appartements pour personnes âgées	0.00	0	0	0.00	0
54	Famille et jeunesse	832'665.94	798'600	34'066	860'272.95	-27'607
	Charges	832'665.94	798'600	34'066	860'272.95	-27'607
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
54100	Allocations familiales	61'488.01	62'100	-612	61'100.40	388
36	Charges de transfert	61'488.01	62'100	-612	61'100.40	388
36110.09	Alloc. familiales pers. sans activité lucrative	61'488.01	62'100	-612	61'100.40	388
54300	Avance et recouvr. des pensions alimentaires	8'409.33	7'500	909	3'765.05	4'644
36	Charges de transfert	8'409.33	7'500	909	3'765.05	4'644
36110.15	Avances de contributions d'entretien	8'409.33	7'500	909	3'765.05	4'644
54400	Protection de la jeunesse (général)	580.00	500	80	300.00	280
36	Charges de transfert	580.00	500	80	300.00	280
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	580.00	500	80	300.00	280
54440	Animation de jeunesse	27'000.00	27'500	-500	26'600.00	400
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	500	-500	0.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	0.00	0
36	Charges de transfert	27'000.00	27'000	0	26'600.00	400

Commentaires de la page 18

36360.00 A l'instar de la Commune de la Grande Béroche, celle de Cortaillod accorde un soutien financier à la Maison des jeunes de Bevaix qui accueille des enfants et adolescents de toute la région. En outre, la Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

54510 Crèches et garderies

36370.00 La Loi sur l'accueil des enfants (LAE2) permet à certaines familles de bénéficier de subsides pour le placement de leur(s) enfant(s) dans des structures d'accueil officiellement reconnues par l'Etat.

55200 Part communale aux mesures d'insertion

Pas de commentaires.

56000 Construction de logements sociaux

36110.00 Il s'agit de notre part aux charges financières des bâtiments à loyers modérés (Pièces-Chaperon 3 et 5).

57200 Aide matérielle légale

36110.06 Le Grand Conseil a voté deux amendements le 4 décembre 2019 impactant les communes au niveau de la facture sociale de l'année 2020 uniquement. Le premier concerne une augmentation ponctuelle de 75'000 fr. de la subvention à l'association Pro Senectute et le second visant à anticiper la réforme du dispositif de lutte contre le surendettement de 140'000 fr., soit 215'000 fr. répartis à hauteur de 129'000 fr. à charge de l'Etat et 86'000 fr. à charge de l'ensemble des communes.

46130.00 En novembre 2017, la France a dénoncé unilatéralement la convention qui la liait à la Suisse concernant l'assistance réciproque aux indigents de chacun de nos deux pays. Après négociations à l'échelon fédéral et cantonal, la France a accepté de restituer rétroactivement son dû pour les années 1997 à 2017 et notre canton reçu un remboursement de 3'130'083 fr., dont 2'720'310 fr. ont été conservés par l'Etat de Neuchâtel et 409'773 fr. reversés aux communes. Répartie sur la base du nombre d'habitants, la part de Cortaillod s'est montée à 11'032 fr. Ce remboursement est à traiter strictement hors de la facture sociale 2020.

57900 Assistance, autres

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.

57960 Guichets sociaux régionaux

36120.00 La part des communes aux coûts de fonctionnement du Guichet social régional (GSR) est calculée pour moitié au prorata du nombre d'habitants et pour moitié au prorata du nombre de dossiers ouverts.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	27'000.00	27'000	0	26'600.00	400
54510 Crèches et garderies	735'188.60	701'000	34'189	768'507.50	-33'319
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	0	0	300.00	-300
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	0	0	300.00	-300
36 Charges de transfert	735'188.60	701'000	34'189	768'207.50	-33'019
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
36370.00 Subventions aux personnes physiques	735'188.60	700'000	35'189	768'207.50	-33'019
55 Chômage	184'332.23	161'900	22'432	154'885.45	29'447
Charges	184'332.23	161'900	22'432	154'885.45	29'447
Revenus	0.00	0	0	0.00	0
55200 Part communale aux mesures d'insertion	184'332.23	161'900	22'432	154'885.45	29'447
36 Charges de transfert	184'332.23	161'900	22'432	154'885.45	29'447
36110.03 Part sur financement LACI	53'829.32	50'900	2'929	46'458.05	7'371
36110.17 Intégration socio-professionnelle	130'502.91	110'000	20'503	108'427.40	22'076
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
56 Construction de logements sociaux	1'750.00	0	1'750	1'625.00	125
Charges	1'750.00	0	1'750	1'625.00	125
Revenus	0.00	0	0	0.00	0
56000 Construction de logements sociaux	1'750.00	0	1'750	1'625.00	125
36 Charges de transfert	1'750.00	0	1'750	1'625.00	125
36110.00 Dédommag. aux cantons et aux concordats	1'750.00	0	1'750	1'625.00	125
57 Aide sociale et domaine de l'asile	1'498'363.72	1'641'700	-143'336	1'496'863.97	1'500
Charges	1'509'395.72	1'641'700	-132'304	1'496'872.97	12'523
Revenus	-11'032.00	0	-11'032	-9.00	-11'023
57200 Aide matérielle légale	1'127'237.16	1'246'600	-119'363	1'133'085.87	-5'849
36 Charges de transfert	1'138'269.16	1'246'600	-108'331	1'133'094.87	5'174
36110.06 Aide sociale	1'125'821.86	1'227'000	-101'178	1'117'828.72	7'993
36110.18 Lutte contre la fraude (charge nette)	12'447.30	18'600	-6'153	15'266.15	-2'819
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
43 Revenus divers	0.00	0	0	-9.00	9
43090.00 Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-9.00	9
46 Revenus de transfert	-11'032.00	0	-11'032	0.00	-11'032
46130.00 Dédommagements des assurances sociales pu..	-11'032.00	0	-11'032	0.00	-11'032
57900 Assistance, autres	48'152.96	49'500	-1'347	31'309.30	16'844
36 Charges de transfert	48'152.96	49'500	-1'347	31'309.30	16'844
36110.10 Social privé	47'152.96	48'000	-847	29'709.30	17'444
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	1'000.00	1'500	-500	1'600.00	-600
57960 Guichets sociaux régionaux	322'973.60	345'600	-22'626	332'468.80	-9'495
36 Charges de transfert	322'973.60	345'600	-22'626	332'468.80	-9'495
36120.00 Dédommag. communes et syndicats intercomm.	322'973.60	345'600	-22'626	332'468.80	-9'495

Commentaires de la page 19

59300 **Actions d'entraide à l'étranger**

36360.00 La Commune accorde ponctuellement des dons à des associations ou organismes œuvrant dans ce domaine d'activités.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
59	Domaine social, non mentionné ailleurs	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300
	Charges	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300
	Revenus	0.00	0	0	0.00	0
59300	Actions d'entraide à l'étranger	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300
36	Charges de transfert	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	1'000	-1'000	300.00	-300

Commentaires de la page 20

61500 Routes communales

- 30100.00 Le Service des travaux publics compte 6 équivalents plein temps et 1 apprenti.
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 7'338 fr.
- 30900.00 A l'exception de l'année 2020, pour cause de pandémie du Covid-19, les collaborateurs du Service des travaux publics suivent périodiquement des cours de formation continue et de perfectionnement.
- 31110.00 En plus de divers outils, vis et autre matériel pour l'entretien courant, les principales dépenses ont été l'acquisition d'un collecteur d'herbe (13'650 fr.), d'une génératrice 2200 W (1'600 fr.), d'un système d'arrosage sur véhicule (1'147 fr.) et d'un taille haies à accus (450 fr.).
- 31110.02 Dans cette rubrique sont comptabilisés les achats de peintures et solvants, de panneaux de signalisation routière et le coût des marquages routiers. Une partie des achats découle des dégâts causés par des tiers au mobilier public et engendre une facturation des frais effectifs (voir compte 43090.00, ci-dessous).
- 31200.04 Il s'agit de la taxe déchets au poids des différents containers du Service des travaux publics.
- 31200.05 Il s'agit de la consommation d'électricité de l'éclairage public.
- 31300.00 En cas de fortes chutes de neige, nous faisons appel à un tiers externe pour le déblaiement des routes et chemins piétonniers.
- 31410.00 En plus du balayage des routes, comme chaque année, nous avons procédé à des travaux de pontage de fissures, de gravillonnage de routes et de réfection de capes de vannes, de regards et de grilles. Des travaux de réfection non budgétés ont été réalisés à la rue des Vergers pour un montant de 25'946 fr.
- 31411.00 Il s'agit de notre participation aux charges d'exploitation de « Neuchâtel-Roule ».
- 31430.15 Il s'agit des coûts d'entretien de l'éclairage public et du remplacement progressif des ampoules traditionnelles par des ampoules à LED.
- 31440.00 En plus de l'entretien courant, nous avons procédé au remplacement de la poutre de soutien de la galerie extérieure du hangar des travaux publics (2'940 fr.).
- 31510.00 Hormis les réparations, l'achat de pneus et les entretiens courants des différents véhicules, les dépenses suivantes ont été comptabilisées dans cette rubrique :
- service d'entretien du véhicule Victor Meili (1'899 fr.)
 - remplacement du réservoir de carburant (1'303 fr.) ;
 - réparations diverses sur le véhicule électrique (1'144 fr.) ;
 - achat de pneus d'hiver regommés pour le Victor Meili (1'087 fr.).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
TRANSPORTS		1'395'982.28	1'369'500	26'482	1'434'822.35	-38'840
Charges		1'580'905.48	1'559'000	21'905	1'597'629.56	-16'724
Revenus		-184'923.20	-189'500	4'577	-162'807.21	-22'116
61	Circulation routière	908'731.95	919'800	-11'068	991'128.60	-82'397
Charges		1'093'655.15	1'109'300	-15'645	1'153'935.81	-60'281
Revenus		-184'923.20	-189'500	4'577	-162'807.21	-22'116
61500	Routes communales	920'043.54	935'800	-15'756	991'817.31	-71'774
30	Charges de personnel	655'142.41	682'000	-26'858	654'236.56	906
30100.00	Salaires du personnel	516'389.05	520'700	-4'311	513'403.40	2'986
30108.00	Variation provision HS + VAC	-7'338.24	0	-7'338	4'708.31	-12'047
30109.00	Rmbt salaires personnel admin. et d'exploitation	-1'531.20	0	-1'531	-339.20	-1'192
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'725.00	9'800	-5'075	8'370.00	-3'645
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	2'600.00	4'400	-1'800	3'800.00	-1'200
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	33'292.40	33'700	-408	32'149.20	1'143
30509.00	Rmbt cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	-96.85	0	-97	-21.10	-76
30520.00	Cotis. patron. à la caisse de pensions	73'747.80	74'100	-352	72'377.10	1'371
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	14'497.35	8'300	6'197	10'398.85	4'099
30530.02	Indemnités de l'assurance accident	-2'444.65	0	-2'445	-13'111.85	10'667
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	10'650.05	10'900	-250	10'533.45	117
30550.00	Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	10'117.20	12'900	-2'783	3'215.10	6'902
30550.02	Indemnités de l'assurance maladie	-5'351.85	0	-5'352	0.00	-5'352
30591.00	Fonds de formation professionnelle	441.05	500	-59	436.20	5
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	912.45	1'000	-88	902.90	10
30593.00	Fonds formation apprentis	2'941.30	3'000	-59	0.00	2'941
30900.00	Formation et perfectionnement du personnel	16.00	2'500	-2'484	6'390.00	-6'374
30910.00	Recrutement du personnel	571.45	0	571	0.00	571
30990.00	Autres charges du personnel	1'004.10	200	804	1'024.20	-20
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	255'926.83	247'800	8'127	265'952.35	-10'026
31000.00	Matériel de bureau	180.65	300	-119	280.00	-99
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	4'272.63	4'400	-127	4'494.00	-221
31010.02	Carburants	11'111.45	12'500	-1'389	11'564.95	-454
31010.03	Produits pour mesures hivernales	2'578.15	5'200	-2'622	6'442.25	-3'864
31020.02	Publications et annonces	0.00	0	0	394.80	-395
31030.00	Littérature spécialisée, magazines	399.00	0	399	0.00	399
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	0.00	600	-600	0.00	0
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	0	0	422.50	-423
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	25'198.30	25'500	-302	24'578.05	620
31110.02	Signalisation routière	14'263.35	25'000	-10'737	19'609.05	-5'346
31120.00	Acquisition de vêtements, linges, rideaux	4'919.60	4'500	420	4'283.30	636
31130.00	Matériel informatique	0.00	500	-500	0.00	0
31200.01	Chauffage	3'200.00	2'700	500	3'436.60	-237
31200.02	Electricité	2'017.50	1'800	218	1'425.75	592
31200.03	Eau	989.10	1'700	-711	1'285.65	-297
31200.04	Déchets	9'407.55	9'500	-92	9'288.80	119
31200.05	Eclairage public	20'194.75	18'000	2'195	20'692.30	-498
31300.00	Prestations de services de tiers	538.50	2'000	-1'462	1'225.10	-687
31300.03	Téléphones	755.35	800	-45	744.30	11
31300.05	Cotisations	0.00	400	-400	395.00	-395
31300.63	Informatisation du réseau	0.00	0	0	2'590.15	-2'590
31300.80	Contrats de maintenance	665.90	0	666	610.00	56
31340.01	Assurances choses et RC	2'208.55	2'600	-391	2'153.90	55
31340.02	Primes d'assurances véhicules	7'561.35	7'500	61	8'267.40	-706
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	637.90	800	-162	810.20	-172
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	496.65	500	-3	499.20	-3
31370.02	Taxes routières pour véhic. de service (plaques)	4'351.40	4'700	-349	4'400.55	-49
31400.00	Entretien de terrains	0.00	0	0	975.55	-976
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	89'002.05	70'000	19'002	59'298.15	29'704
31411.00	Entretien mobilier urbain	5'385.00	3'000	2'385	5'385.00	0
31420.04	Entretien des fontaines	0.00	0	0	290.80	-291
31430.01	Entretien du port	0.00	0	0	7'609.35	-7'609
31430.15	Entretien éclairage public (EP)	9'280.85	8'700	581	25'773.85	-16'493
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	3'164.55	1'500	1'665	1'591.70	1'573
31500.00	Entretien meubles, machines et appareils	3'924.30	3'500	424	3'743.20	181

Commentaires de la page 21

- 31610.00 Nous comptabilisons ici le coût de la location d'une occupation partielle du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38, dans lequel est entreposée une partie du matériel du Service des travaux publics (4'500 fr.) et de locaux dans le bâtiment de l'ancienne STEP de la Poissine, servant de dépôt pour du matériel de signalisation (2'400 fr.).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61500 « Routes communales » représente 6,58 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42600.00 Figurent dans ce compte les indemnités versées par nos assureurs en cas de sinistres.
- 43090.00 On trouve dans ce compte le produit de la refacturation de diverses prestations effectuées par le Service des travaux publics ainsi que le produit de la refacturation aux fautifs des dégâts commis par eux au mobilier urbain.
- 46010.01 La loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 permet aux communes de se voir attribuer 3 % de la taxe des véhicules automobiles, des remorques et des bateaux, soit pour Cortaillod la somme de 15'989 fr. en 2020.
- 46110.00 L'Etat de Neuchâtel nous verse une indemnité pour une mesure de compensation écologique pour l'entretien d'une haie au lieu-dit Courbes-Rayes (1'083 fr.).
- 48930.00 Les préfinancements constitués pour la réfection de l'avenue François-Borel, d'une part, et pour celle de la rue des Chavannes, d'autre part (comptes du bilan 2930001 et 2930008), servent à neutraliser l'amortissement de ces investissements.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes du Service des travaux publics est imputée dans les chapitres suivants :
- 34110 – Port ;
 - 71010 – Approvisionnement en eau ;
 - 72010 – Traitement des eaux usées ;
 - 73010 – Gestion des déchets ménages.

61550 Places de stationnement

- 31510.00 On trouve ici le coût d'entretien du parcomètre du Petit-Cortaillod (521 fr.), ainsi que celui de l'abonnement téléphonique de 13 fr. par mois en relation avec la carte SIM intégrée, permettant d'envoyer une alarme par e-mail en cas de problème technique de cet appareil (casse pleine, bourrage papier pour l'édition des tickets, etc.).
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 61550 « Places de stationnement » représente 0,03 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42406.20 On trouve dans ce compte le produit de la taxe d'utilisation du domaine public pour les places de parc du Centre commercial « Littoral-Centre » (16'668 fr.) et le produit des locations ponctuelles du parking de Courbe-Rayes pour des camions et remorques), à savoir 2'400 fr. Deux places de parc sur le parking du Carraz sont louées 50 fr. chacune par les locataires de l'appartement situé à l'Impasse du Carraz 1 (1'200 fr.).

61900 Routes, autres

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'708.92
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.43	25'776.21
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.23
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.07	9'826.29
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.09	5'174.23
		9.04	42'912.88



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	19'603.45	19'500	103	22'329.10	-2'726
31530.00 Entretien du matériel informatique	1'719.00	2'000	-281	1'581.00	138
31610.00 Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	6'900.00	6'900	0	6'900.00	0
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	0.00	200	-200	150.00	-150
31810.00 Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	0.05	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	1'000.00	1'000	0	430.80	569
33 Amortissements du patrimoine administratif	136'500.00	132'200	4'300	166'782.80	-30'283
33001.00 Amort. planifiés, routes/voies communication PA	59'300.00	55'200	4'100	55'400.00	3'900
33003.01 Amort. planifiés éclairage public	33'100.00	32'900	200	43'298.40	-10'198
33004.00 Amort. planifiés, terrains bâtis PA	12'700.00	12'700	0	12'900.00	-200
33006.00 Amort. planifiés, biens meubles PA	3'500.00	3'500	0	3'500.00	0
33006.01 Amort. planifiés véhicules	27'900.00	27'900	0	51'684.40	-23'784
34 Charges financières	1'047.60	0	1'048	0.00	1'048
34300.00 Travaux de gros entretien, terrains PF	1'047.60	0	1'048	0.00	1'048
39 Imputations internes	15'233.40	14'200	1'033	22'635.80	-7'402
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	1'500.00	1'500	0	1'500.00	0
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	13'733.40	12'700	1'033	21'135.80	-7'402
42 Taxes	-1'520.48	-1'600	80	-3'100.00	1'580
42100.07 Autorisations de circuler	-1'520.48	-1'600	80	-1'600.00	80
42600.00 Remboursements de tiers	0.00	0	0	-1'500.00	1'500
43 Revenus divers	-9'314.22	-14'000	4'686	-11'243.20	1'929
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-9'314.22	-14'000	4'686	-11'243.20	1'929
46 Revenus de transfert	-17'072.00	-1'900	-15'172	-1'947.00	-15'125
46010.01 Quote-part à la taxe LTVRB	-15'989.00	0	-15'989	0.00	-15'989
46110.00 Dédommag. des cantons et des concordats	-1'083.00	-1'900	817	-1'947.00	864
48 Revenus extraordinaires	-42'500.00	-53'100	10'600	-39'600.00	-2'900
48930.00 Prélèvements sur les préfinancements du capita..	-31'900.00	-31'900	0	-29'000.00	-2'900
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-10'600.00	-21'200	10'600	-10'600.00	0
49 Imputations internes	-73'400.00	-69'800	-3'600	-61'900.00	-11'500
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-73'400.00	-69'800	-3'600	-61'900.00	-11'500
61550 Places de stationnement	-37'087.80	-45'000	7'912	-30'257.46	-6'830
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'658.60	1'600	59	8'211.45	-6'553
31300.00 Prestations de services de tiers	150.00	0	150	0.00	150
31430.05 Entretien des parkings	846.80	1'000	-153	4'841.85	-3'995
31510.00 Entretien de machines, appareils et outils	661.80	600	62	3'369.60	-2'708
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'300.00	2'400	-100	6'519.60	-4'220
33003.02 Amort. planifiés parkings	2'300.00	2'400	-100	6'519.60	-4'220
39 Imputations internes	70.10	100	-30	28.50	42
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	70.10	100	-30	28.50	42
42 Taxes	-40'966.50	-49'100	8'134	-45'017.01	4'051
42406.20 Locations places de parc	-20'268.00	-20'100	-168	-20'235.01	-33
42406.21 Revenus horodateurs	-20'698.50	-29'000	8'302	-24'782.00	4'084
43 Revenus divers	-150.00	0	-150	0.00	-150
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-150.00	0	-150	0.00	-150
61900 Routes, autres	25'776.21	29'000	-3'224	29'568.75	-3'793
36 Charges de transfert	25'776.21	29'000	-3'224	29'568.75	-3'793
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	25'776.21	29'000	-3'224	29'568.75	-3'793
62 Transports publics	485'604.08	449'600	36'004	443'332.95	42'271
Charges	485'604.08	449'600	36'004	443'332.95	42'271

Commentaires de la page 22

62300 Subvention trafic régional

36140.00 Le système de financement du trafic local et le trafic régional intègre la couverture des coûts de l'ensemble des lignes de transport public du Canton, réseau urbain et régional confondus. C'est le système du « pot commun » introduit dans le cadre du désenchevêtrement. Pour la répartition de la part des Communes entre elles, le critère de la qualité de la desserte implique que les Communes bien desservies paient par habitant un montant plus important que les Communes moins bien loties.

36370.00 Il s'agit de la dépense découlant de l'application de l'arrêté du Conseil général instituant l'octroi de subsides en faveur des habitants utilisant les transports publics, sous certaines conditions.

62310 Noctambus

36140.00 La part des communes aux coûts du Noctambus est calculée en fonction de la population (1/3) et du nombre d'utilisateurs (2/3).

62900 Transports publics, autres

36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'708.92
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.43	25'776.21
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.23
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.07	9'826.29
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.09	5'174.23
		9.04	42'912.88

63100 Navigation

31430.02 En application des directives fédérales en la matière, nous avons mandaté un bureau d'ingénieur civil pour procéder à l'inspection périodique du débarcadère.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
Revenus	0.00	0	0	0.00	0
62300 Subvention trafic régional	479'172.90	444'000	35'173	437'692.80	41'480
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
31300.00 Prestations de services de tiers	0.00	3'000	-3'000	0.00	0
36 Charges de transfert	479'172.90	441'000	38'173	437'692.80	41'480
36140.00 Dédommagements aux entreprises publiques	459'648.30	418'000	41'648	416'848.55	42'800
36370.00 Subventions aux personnes physiques	19'524.60	23'000	-3'475	20'844.25	-1'320
62310 Noctambus	6'003.95	5'100	904	5'167.05	837
36 Charges de transfert	6'003.95	5'100	904	5'167.05	837
36140.00 Dédommagements aux entreprises publiques	6'003.95	5'100	904	5'167.05	837
62900 Transports publics, autres	427.23	500	-73	473.10	-46
36 Charges de transfert	427.23	500	-73	473.10	-46
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	427.23	500	-73	473.10	-46
63 Transports, autres	1'646.25	100	1'546	360.80	1'285
Charges	1'646.25	100	1'546	360.80	1'285
Revenus	0.00	0	0	0.00	0
63100 Navigation	1'646.25	100	1'546	360.80	1'285
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'646.25	100	1'546	360.80	1'285
31110.00 Machines, appareils, véhicules et outils	0.00	0	0	280.00	-280
31430.02 Entretien du débarcadère	1'646.25	100	1'546	80.80	1'565

Commentaires de la page 23

71010 Approvisionnement en eau

- 30100.00 et suivants Il s'agit des charges salariales des releveurs de compteurs d'eau.
- 31200.02 Ce compte comprend l'énergie consommée par les stations de pompage et le système de dégermination.
- 31300.03 Il s'agit du coût d'abonnement des lignes téléphoniques louées pour le contrôle à distance du pompage et des réservoirs.
- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE).
- 31300.63 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'eau.
- 31370.03 La nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, soumet dorénavant toute les entreprises ayant leur siège, domicile ou établissement stable en Suisse, à la redevance radio-TV, dans la mesure où elles sont inscrites au registre des assujettis TVA à partir d'un chiffre d'affaires à l'échelle mondiale de 500'000 fr. par année civile. Depuis 2020, à notre demande, la facture est calculée, non plus comme en 2019 sur chaque chiffre d'affaires de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA, mais sur le chiffre d'affaire cumulé de ces derniers.
- 31420.01 Hormis les travaux d'entretien courants sur le réseau, les remplacements de conduites suite à des fuites d'eau constituent une grande part des dépenses dans ce compte.
- 31420.02 Divers travaux d'entretien de nos réservoirs sont nécessaires chaque année, afin de rester en conformité avec les exigences du Service de la consommation et des affaires vétérinaires. Pour la station de dégermination, il s'agit en particulier du remplacement (2 x par an) des lampes UV et du contrat d'entretien avec l'entreprise spécialisée.
- 36120.11 Il s'agit des prestations fournies par la société Eli10 SA pour le service de permanence.
- 37010.01 Il s'agit de la redevance cantonale de 70 centimes par m³ d'eau vendue, que nous devons verser à l'Etat. Elle est répercutée intégralement sur les abonnés; l'encaissement figure sous la rubrique 47010.01.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 71010 « Approvisionnement en eau ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 71010 « Approvisionnement en eau » représente 7,69 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42401.01 et 42401.02 Pour plus de clarté, le produit de la taxe de base et celui de la taxe sur la consommation sont dissociés.

Le prix du m³ d'eau consommé est de 90 centimes et la taxe de base annuelle est fixée à 97 fr. par compteur ; cette dernière est multipliée par les coefficients suivants, en fonction du calibre du compteur (diamètre nominal DN) :

Calibre (DN)	Coefficient	Taxe de base
Jusqu'à 20 mm	1	97.-
25 mm	5	485.-
32 mm	10	970.-
40 mm	12	1'164.-
50 mm	15	1'455.-
65 mm	20	1'940.-
80 mm	25	2'425.-
100 mm et plus	30	2'910.-



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TERRI TOIRE		528'427.56	487'800	40'628	463'920.63	64'507
	Charges	3'306'728.75	3'357'000	-50'271	3'191'680.47	115'048
	Revenus	-2'778'301.19	-2'869'200	90'899	-2'727'759.84	-50'541
71	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	769'440.88	839'500	-70'059	735'993.40	33'447
	Revenus	-769'440.88	-839'500	70'059	-735'993.40	-33'447
71010	Approvisionnement en eau	0.00	0	0	0.00	0
30	Charges de personnel	3'052.95	3'700	-647	3'329.25	-276
30100.00	Salaires du personnel	2'717.20	3'100	-383	3'003.00	-286
30500.00	Cotis. patron. AVS, AI, APG, AC, frais adm.	178.45	300	-122	192.50	-14
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	77.20	100	-23	62.70	15
30540.00	Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	57.05	100	-43	63.05	-6
30591.00	Fonds de formation professionnelle	2.40	0	2	2.60	0
30592.00	Cotis. patron. aux structures d'accueil	4.90	0	5	5.40	-1
30593.00	Fonds formation apprentis	15.75	100	-84	0.00	16
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	170'717.38	219'400	-48'683	155'127.10	15'590
31020.02	Publications et annonces	171.30	200	-29	0.00	171
31100.00	Meubles, machines et appareils de bureau	0.00	200	-200	0.00	0
31100.01	Mobilier de bureau	0.00	100	-100	0.00	0
31110.01	Achat de compteurs	10'193.00	12'000	-1'807	15'501.50	-5'309
31200.02	Electricité	62'658.36	54'000	8'658	56'714.65	5'944
31300.03	Téléphones	3'601.00	2'900	701	3'458.55	142
31300.05	Cotisations	1'818.25	1'900	-82	1'818.25	0
31300.07	Frais de facturation	171.30	500	-329	483.05	-312
31300.14	Frais d'actes notariés	800.00	0	800	0.00	800
31300.63	Informatisation du réseau	3'551.09	8'000	-4'449	4'702.45	-1'151
31300.80	Contrats de maintenance	16'120.93	11'200	4'921	11'611.65	4'509
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	3'000	-3'000	3'887.95	-3'888
31340.01	Assurances choses et RC	2'952.50	3'700	-748	2'955.50	-3
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	1'412.30	1'400	12	1'370.45	42
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	712.00	700	12	715.65	-4
31370.03	Redevances Radio-TV	0.00	0	0	365.00	-365
31420.01	Entretien du réseau d'eau	37'137.85	80'000	-42'862	40'036.70	-2'899
31420.02	Entretien des réservoirs	24'838.88	36'000	-11'161	8'975.95	15'863
31420.04	Entretien des fontaines	788.05	1'500	-712	680.40	108
31420.05	Entretien réseau des vignes et jardins	1'986.77	1'000	987	1'249.40	737
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	710.80	0	711	0.00	711
31530.00	Entretien du matériel informatique	600.00	800	-200	600.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	240.00	0	240	0.00	240
31990.00	Autres charges d'exploitation	253.00	300	-47	0.00	253
33	Amortissements du patrimoine administratif	242'900.00	242'800	100	244'800.00	-1'900
33002.00	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	163'300.00	163'200	100	163'400.00	-100
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	79'600.00	79'600	0	81'400.00	-1'800
36	Charges de transfert	9'446.65	18'000	-8'553	9'928.25	-482
36120.11	Mandat d'exploitation Eli10	9'446.65	18'000	-8'553	9'928.25	-482
37	Subventions à redistribuer	203'768.60	210'000	-6'231	185'425.10	18'344
37010.01	Redevances sur vente d'eau (canton)	203'768.60	210'000	-6'231	185'425.10	18'344
39	Imputations internes	139'555.30	145'600	-6'045	137'383.70	2'172
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	120'000.00	126'000	-6'000	107'200.00	12'800
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	3'500.00	3'500	0	3'500.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	16'055.30	16'100	-45	26'683.70	-10'628
42	Taxes	-514'404.17	-526'600	12'196	-493'149.07	-21'255
42401.01	Taxe de base eau (compteur)	-245'386.27	-250'000	4'614	-244'318.75	-1'068
42401.02	Taxe sur consomm. eau (ménages + entreprises)	-264'398.59	-270'000	5'601	-244'467.76	-19'931
42401.03	Taxe eau des vignes	-2'297.32	-2'300	3	-2'310.60	13
42401.04	Taxe eau de chantiers	-634.01	-2'000	1'366	-519.53	-114
42401.05	Taxe sur la consommation d'eau (jardins)	-753.00	-800	47	-866.20	113

Commentaires de la page 24

- 45100.00 L'excédent de charges du chapitre 71010 « Approvisionnement en eau », soit 25'676 fr. est prélevé à la réserve ad hoc.
- 47010.01 Voir commentaire de la rubrique 37010.01 ci-dessus.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

72010 Traitement des eaux usées

- 31300.00 Il s'agit des honoraires découlant de prestations fournies par des ingénieurs-conseils.
- 31420.03 L'entretien des installations effectué par le personnel de la STEP La Saunerie est désormais facturé directement au Syndicat de la STEP Boudry-Cortailod. Ne subsistent dans ce compte que l'électricité de la STAP de la Poissine et diverses menues dépenses.
- 31530.00 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux usées.
- 35100.00 L'excédent de revenus du chapitre 72010 « Traitement des eaux usées », soit 242'611 fr. est versé à la réserve ad hoc.
- 36120.08 et
36120.09 Les charges nettes de fonctionnement du syndicat de la STEP Boudry-Cortailod et du syndicat de la STEP de la Saunerie sont réparties entre les Communes membres au prorata du nombre d'habitants.
- 39100.00 Une part des charges salariales de l'Administration, du Service technique et du Service des travaux publics est comptabilisée dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».
- 39300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 181'009 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72010 « Traitement des eaux usées » représente 3,00 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42401.10 Depuis 2016, le montant de la taxe d'épuration est de 3 fr. 50 par mètre cube d'eau consommée.

72030 Traitement des eaux claires

- 31430.20 Cette rubrique comporte le coût de l'entretien courant des canalisations transportant les eaux claires. En 2020, une étude globale a été menée par un bureau d'ingénieurs concernant la résolution des problèmes d'évacuation des eaux claires dans le secteur du port (25'000 fr.). Cette dépense n'était pas prévue au budget.
- 31530.00 La mise à jour des relevés du cadastre souterrain est effectuée par un bureau de géomatique-informatique afin de numériser l'entier des réseaux, dont celui de l'évacuation des eaux claires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
42600.00 Remboursements de tiers	-934.98	-1'500	565	-666.23	-269
43 Revenus divers	0.00	0	0	-1'389.30	1'389
43090.00 Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-1'389.30	1'389
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-25'676.01	-45'800	20'124	-27'629.43	1'953
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	-25'676.01	-45'800	20'124	-27'629.43	1'953
47 Subventions à redistribuer	-200'760.70	-210'000	9'239	-185'225.60	-15'535
47010.01 Redevance cantonale sur l'eau potable	-200'760.70	-210'000	9'239	-185'225.60	-15'535
48 Revenus extraordinaires	-28'600.00	-57'100	28'500	-28'600.00	0
48950.00 Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-28'600.00	-57'100	28'500	-28'600.00	0
72 Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
Charges	1'206'471.83	1'160'900	45'572	1'125'024.30	81'448
Revenus	-1'206'471.83	-1'160'900	-45'572	-1'125'024.30	-81'448
72010 Traitement des eaux usées	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	39'185.95	38'300	886	65'883.95	-26'698
31000.00 Matériel de bureau	0.00	200	-200	0.00	0
31300.00 Prestations de services de tiers	94.99	0	95	8'040.35	-7'945
31300.07 Frais de facturation	487.48	1'300	-813	1'374.95	-887
31300.63 Informatisation du réseau	3'782.93	700	3'083	2'449.55	1'333
31300.80 Contrats de maintenance	3'324.03	3'500	-176	3'324.00	0
31340.01 Assurances choses et RC	283.20	400	-117	283.20	0
31340.05 Primes d'assurances bâtiments PA	29.55	100	-70	29.70	0
31370.03 Redevances Radio-TV	0.00	0	0	910.00	-910
31420.03 Entretien des stations de pompage	271.22	1'000	-729	451.75	-181
31430.20 Entretien des canaux, égoûts	30'312.54	30'000	313	48'420.45	-18'108
31530.00 Entretien du matériel informatique	600.00	800	-200	600.00	0
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.01	300	-300	0.00	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	146'100.00	146'100	0	146'100.00	0
33003.06 Amort. planifiés canalisations, égouts	146'100.00	146'100	0	146'100.00	0
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	242'611.17	211'400	31'211	149'154.21	93'457
35100.00 Attrib. aux financements spéciaux	242'611.17	211'400	31'211	149'154.21	93'457
36 Charges de transfert	357'597.45	382'000	-24'403	360'041.44	-2'444
36120.08 Syndicat pour l'épuration (STEP Boudry-Cort.)	22'103.95	28'700	-6'596	18'659.15	3'445
36120.09 Syndicat pour l'épuration (STEP La Saunerie)	335'493.50	353'300	-17'807	341'382.29	-5'889
39 Imputations internes	239'967.83	222'200	17'768	232'847.00	7'121
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	50'700.00	53'200	-2'500	48'300.00	2'400
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	2'000.00	2'000	0	2'000.00	0
39300.01 Imput. internes eaux claires	181'009.43	160'900	20'109	170'997.70	10'012
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	6'258.40	6'100	158	11'549.30	-5'291
42 Taxes	-1'025'462.40	-1'000'000	-25'462	-951'179.00	-74'283
42401.10 Taxe d'épuration	-1'025'462.40	-1'000'000	-25'462	-951'179.00	-74'283
43 Revenus divers	0.00	0	0	-2'847.60	2'848
43090.00 Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-2'847.60	2'848
72030 Traitement des eaux claires	0.00	0	0	0.00	0
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	29'415.23	8'000	21'415	17'477.10	11'938
31300.00 Prestations de services de tiers	95.03	0	95	0.00	95
31300.63 Informatisation du réseau	204.13	1'200	-996	1'148.35	-944
31430.20 Entretien des canaux, égoûts	28'516.07	6'000	22'516	15'728.75	12'787
31530.00 Entretien du matériel informatique	600.00	800	-200	600.00	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	123'100.00	123'000	100	123'000.00	100
33003.06 Amort. planifiés canalisations, égouts	123'100.00	123'000	100	123'000.00	100

Commentaires de la page 25

- 39100.00 Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 72030 "Traitement des eaux claires".
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 72030 « Traitement des eaux claires » représente 2,20 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 49300.01 Les charges liées au traitement des eaux claires sont financées par la taxe d'épuration. En conséquence, le solde net du chapitre 72030 « Traitement des eaux claires », soit 181'009 fr., est imputé dans le chapitre 72010 « Traitement des eaux usées ».

73010 Gestion des déchets ménages

Dès 2020, le pourcentage de participation de l'impôt au financement des coûts d'élimination des déchets urbains provenant des ménages est fixé à 20 %, par décision du Conseil général. Il était auparavant de 30 %.

- 31300.40 Il s'agit uniquement des frais de transport des déchets urbains des habitants. Avec l'introduction généralisée des conteneurs enterrés, cette prestation nous est facturée 26 fr. par habitant et par année.
- 31300.47 Selon la convention passée entre Vadec SA et les communes partenaires de la déchetterie régionale de la Croix, notre participation aux frais d'exploitation de cette dernière est basée sur un coût par habitant. Pour 2020, celui-ci s'est élevé à 32 fr.
- 31370.00 Pour respecter le principe d'échéance, nous avons comptabilisé dans cette rubrique le montant estimé pour la réduction de la déduction de l'impôt préalable (REDIP) concernant l'exercice 2020 (5'460 fr.).
- 31370.03 La nouvelle loi fédérale sur la radio et la télévision (LRTV), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2019, soumet dorénavant toute les entreprises ayant leur siège, domicile ou établissement stable en Suisse, à la redevance radio-TV, dans la mesure où elles sont inscrites au registre des assujettis TVA à partir d'un chiffre d'affaires à l'échelle mondiale de 500'000 fr. par année civile. Depuis 2020, à notre demande, la facture est calculée, non plus comme en 2019 sur chaque chiffre d'affaires de nos différents domaines d'activités assujettis à la TVA, mais sur le chiffre d'affaire cumulé de ces derniers.
- 31510.00 Le coût du nettoyage et de la désinfection, deux fois par année, de 56 conteneurs enterrés s'est élevé à 17'920 fr. Celui des 52 containers en plastique pour les déchets végétaux nous a coûté 2'080 fr.
- 31690.00 Nous comptabilisons dans ce compte le coût de la location auprès de Vadec SA de containers « aériens » de type « Grunderco » installés dans les écopoints.
- 35100.00 Compte tenu du financement par l'impôt d'un montant de 105'259 fr., l'excédent de revenus du chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » s'élève à 6'295 fr. pour 2020. Celui-ci est versé à la réserve ad hoc.
- 36140.00 On trouve ici le coût de la collecte et de l'élimination des déchets « spéciaux » des ménages.
- 39100.00 Une part des charges salariales du Service des travaux publics et du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».
- 39300.00 Conformément aux dispositions du règlement d'exécution de la loi sur le traitement des déchets, des frais administratifs correspondant à un montant de 25 fr. par facture de taxe déchets sont imputés au chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages » (voir rubrique 49300.02 du chapitre 02200 « Administration (général) »). En contrepartie, il n'y a plus d'imputation de charges salariales du chapitre 02200 sur le chapitre 73010.
- 42401.20 En 2020, la taxe de déchets due par les personnes physiques est restée fixée à 88 fr. par an et par ménage d'une personne (taxe de base).
- 42600.10 Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du verre.
- 42600.11 Dans ce compte sont comptabilisées les rétrocessions versées par Vadec SA pour le recyclage du papier et du carton.
- 42600.18 Selon les règles et paramètres définis par la Commission cantonale de gestion des déchets (CCGD), la taxe nette rétrocédée aux communes s'est finalement élevée à 165 fr./tonne en 2020 et les Communes sont rétribuées au prorata des tonnages de sacNEva livrés. La part de rétrocession concernant les entreprises fait l'objet d'une extourne dans le compte 42600.19.
- 49300.00 et suivants Il s'agit de l'imputation de certaines charges du chapitre « Déchets ménages » dans le chapitre « Déchets entreprises ».

73030 Gestion des déchets entreprises

Pas de commentaires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
39	Imputations internes	28'494.20	29'900	-1'406	30'520.60	-2'026
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	23'900.00	25'400	-1'500	22'500.00	1'400
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	4'594.20	4'500	94	8'020.60	-3'426
49	Imputations internes	-181'009.43	-160'900	-20'109	-170'997.70	-10'012
49300.01	Imput. interne eaux usées	-181'009.43	-160'900	-20'109	-170'997.70	-10'012
73	Gestion des déchets	105'259.00	105'300	-41	155'107.00	-49'848
	Charges	690'934.83	708'000	-17'065	741'481.84	-50'547
	Revenus	-585'675.83	-602'700	17'024	-586'374.84	699
73010	Gestion des déchets ménages	105'259.00	105'300	-41	155'107.00	-49'848
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	453'284.96	455'700	-2'415	438'606.23	14'679
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	0.00	1'500	-1'500	0.00	0
31020.00	Imprimés, publications	144.99	1'000	-855	133.00	12
31020.02	Publications et annonces	0.00	0	0	69.00	-69
31110.00	Machines, appareils, véhicules et outils	7'475.19	6'000	1'475	1'251.50	6'224
31300.05	Cotisations	327.86	400	-72	330.00	-2
31300.07	Frais de facturation	435.05	0	435	0.00	435
31300.40	Ramassage des déchets urbains (transporteur)	125'730.34	130'000	-4'270	128'558.65	-2'828
31300.42	Compostage (ramassage et traitement)	94'048.96	90'000	4'049	93'724.25	325
31300.43	Récupération du papier	29'737.19	20'000	9'737	19'042.60	10'695
31300.44	Recyclage et collecte du verre	7'000.00	7'000	0	6'093.05	907
31300.45	Récupération de la ferraille	1'295.08	1'700	-405	2'590.00	-1'295
31300.47	Déchetterie de la Croix	151'903.99	153'600	-1'696	151'392.00	512
31370.00	Impôts et taxes	5'460.77	10'000	-4'539	9'550.73	-4'090
31370.03	Redevances Radio-TV	0.00	0	0	365.00	-365
31510.00	Entretien de machines, appareils et outils	20'719.27	26'200	-5'481	18'240.65	2'479
31690.00	Autres loyers et frais d'utilisation	4'209.19	4'800	-591	4'654.70	-446
31810.00	Pertes sur créances effectives	4'267.16	3'000	1'267	2'611.10	1'656
31990.00	Autres charges d'exploitation	529.92	500	30	0.00	530
33	Amortissements du patrimoine administratif	30'669.00	30'700	-31	38'500.00	-7'831
33003.07	Amort. planifiés conteneurs enterrés	30'669.00	30'700	-31	38'500.00	-7'831
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	6'295.38	2'900	3'395	59'880.31	-53'585
35100.00	Attrib. aux financements spéciaux	6'295.38	2'900	3'395	59'880.31	-53'585
36	Charges de transfert	3'649.50	4'000	-351	3'889.50	-240
36140.00	Dédommagements aux entreprises publiques	3'649.50	4'000	-351	3'889.50	-240
39	Imputations internes	76'900.00	77'300	-400	72'950.00	3'950
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	22'200.00	23'000	-800	18'600.00	3'600
39300.00	Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	54'700.00	54'300	400	54'350.00	350
42	Taxes	-436'008.84	-437'000	991	-431'692.74	-4'316
42401.20	Taxe déchets ménages	-336'918.96	-340'000	3'081	-337'464.64	546
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-1'493.80	1'494
42600.10	Récupération du verre	-8'824.84	-8'000	-825	-7'912.95	-912
42600.11	Vente du papier	-113.45	-5'000	4'887	-1'534.35	1'421
42600.18	Rétrocession Vadec ménages	-90'151.59	-84'000	-6'152	-83'287.00	-6'865
43	Revenus divers	0.00	0	0	-1'169.30	1'169
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-1'169.30	1'169
49	Imputations internes	-29'531.00	-28'300	-1'231	-25'857.00	-3'674
49100.00	Imput. internes pour prestations de services	-6'633.00	-7'300	667	-5'891.00	-742
49300.02	Imput. déchets	-261.00	0	-261	-404.00	143
49500.00	Imput. internes pour amortissements planifiés et..	-1'468.00	-1'300	-168	-1'628.00	160
49900.00	Autres imput. internes	-21'169.00	-19'700	-1'469	-17'934.00	-3'235
73030	Gestion des déchets entreprises	0.00	0	0	0.00	0
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	86'254.99	105'000	-18'745	97'618.60	-11'364

Commentaires de la page 26

- 39300.00 et suivants Les imputations internes relatives aux déchets des entreprises sont calculées selon une clé de répartition basée sur le tonnage des entreprises par rapport à celui des ménages.
- 42401.21 La taxe de base due par les établissements, commerces et entreprises l'est en fonction de la quantité de déchets produits. Pour 2020, celle-ci s'est élevée à :
- a) forfait annuel de 220 fr. + TVA pour les « petites » entreprises produisant annuellement moins d'une tonne de déchets ;
 - b) forfait annuel de 440 fr. + TVA pour les « moyennes » entreprises produisant annuellement entre une et cinq tonnes de déchets ;
 - c) forfait annuel de 660 fr. + TVA pour les « grandes » entreprises produisant annuellement plus de cinq tonnes de déchets ;
 - d) forfait annuel de 110 fr. + TVA pour les entreprises qui ne sont pas taxées au poids (sans container à puce électronique).
- 42401.22 En plus de la taxe de base (voir compte 42401.21, ci-dessus), les entreprises dont les déchets sont pesés doivent s'acquitter d'une taxe de 400 fr. par tonne, destinée à couvrir les frais de levage, de transport et d'élimination.
- 42600.19 Voir commentaire du compte 42600.18 dans le chapitre 73010 « Gestion des déchets ménages ».
- 45100.00 L'excédent de charges du chapitre 73030 « Gestion des déchets entreprises », soit 9'034 fr., est prélevé à la réserve ad hoc.

74100 Corrections de cours d'eau

Pas de commentaire.

75000 Protection des espèces et du paysage

- 36110.00 On trouve dans ce compte notre participation à la qualité du paysage, prévue par la législation fédérale pour la préservation, la promotion et le développement des paysages cultivés diversifiés, fixée en fonction du domicile fiscal des agriculteurs bénéficiaires.

76100 Protection de l'air et du climat

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'708.92
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.43	25'776.21
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.23
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.07	9'826.29
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.09	5'174.23
		9.04	42'912.88

76900 Lutte contre la pollution de l'environnement

- 36120.04 Conformément au règlement d'application de la LPDIENS, l'ECAP nous facture notre contribution à l'alimentation d'un fonds des missions de secours. En application des normes MCH2, cette contribution doit être ventilée comme suit :

Chapitres	Comptes	Comptes 2020	
		Fr./hab.	Total (Fr.)
Service de sauvetage	42200 / 36120.04	0.36	1'708.92
Routes, autres	61900 / 36120.04	5.43	25'776.21
Transports publics, autres	62900 / 36120.04	0.09	427.23
Protection de l'air et du climat	76100 / 36120.04	2.07	9'826.29
Lutte contre la pollution de l'environnement	76900 / 36120.04	1.09	5'174.23
		9.04	42'912.88



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31300.40 Ramassage des déchets urbains (transporteur)	51'292.04	62'000	-10'708	57'978.00	-6'686
31300.46 Incinération déchets au poids	34'962.95	43'000	-8'037	39'640.60	-4'678
35 Attrib. aux fonds et financements spéciaux	0.00	0	0	180.20	-180
35100.00 Attrib. aux financements spéciaux	0.00	0	0	180.20	-180
39 Imputations internes	33'881.00	32'400	1'481	29'857.00	4'024
39100.00 Imput. internes pour prestations de services	6'633.00	7'300	-667	5'891.00	742
39300.00 Imput. internes frais administratifs et d'exploitat.	4'611.00	4'100	511	4'000.00	611
39500.00 Imput. internes amort. planifiés et non planifiés	1'468.00	1'300	168	1'628.00	-160
39900.00 Autres imput. internes	21'169.00	19'700	1'469	18'338.00	2'831
42 Taxes	-111'101.26	-127'800	16'699	-127'655.80	16'555
42401.21 Taxe de base entreprises	-30'317.71	-37'000	6'682	-37'416.99	7'099
42401.22 Taxe déchets entreprises au poids	-76'281.59	-87'000	10'718	-86'560.91	10'279
42600.19 Rétrocession Vadec entreprises	-4'501.96	-3'800	-702	-3'677.90	-824
45 Prélèvem. sur fonds et financements spéciaux	-9'034.73	-9'600	565	0.00	-9'035
45100.00 Prélèvements sur les financements spéciaux	-9'034.73	-9'600	565	0.00	-9'035
74 Aménagements	70.00	400	-330	412.95	-343
Charges	70.00	400	-330	412.95	-343
Revenus	0.00	0	0	0.00	0
74100 Corrections de cours d'eau	70.00	400	-330	412.95	-343
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	70.00	400	-330	412.95	-343
31420.06 Entretien cours d'eau et berges	70.00	200	-130	332.20	-262
31420.07 Entretien des rives du lac	0.00	200	-200	80.75	-81
75 Protection des espèces et du paysage	1'488.70	2'800	-1'311	1'106.65	382
Charges	1'488.70	2'800	-1'311	1'106.65	382
Revenus	0.00	0	0	0.00	0
75000 Protection des espèces et du paysage	1'488.70	2'800	-1'311	1'106.65	382
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	656.00	1'500	-844	0.00	656
31990.00 Autres charges d'exploitation	656.00	1'500	-844	0.00	656
36 Charges de transfert	832.70	1'300	-467	1'106.65	-274
36110.00 Dédommag. aux cantons et aux concordats	832.70	800	33	806.65	26
36360.00 Subv. organisations privées à but non lucratif	0.00	500	-500	300.00	-300
76 Lutte contre la pollution de l'environnement	15'000.54	16'900	-1'899	17'268.15	-2'268
Charges	15'000.54	16'900	-1'899	17'268.15	-2'268
Revenus	0.00	0	0	0.00	0
76100 Protection de l'air et du climat	9'826.29	11'100	-1'274	11'354.40	-1'528
36 Charges de transfert	9'826.29	11'100	-1'274	11'354.40	-1'528
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	9'826.29	11'100	-1'274	11'354.40	-1'528
76900 Lutte contre la pollution de l'environnement	5'174.25	5'800	-626	5'913.75	-740
36 Charges de transfert	5'174.25	5'800	-626	5'913.75	-740
36120.04 Part aux missions de secours (ECAP)	5'174.25	5'800	-626	5'913.75	-740
77 Protection de l'environnement, autres	21'219.25	21'700	-481	25'532.50	-4'313
Charges	33'491.60	39'100	-5'608	38'924.70	-5'433
Revenus	-12'272.35	-17'400	5'128	-13'392.20	1'120

Commentaires de la page 27

77100 Cimetières, crématoires

- 31300.00 Lors du décès d'un habitant de Cortaillod, la commune prend en charge les frais de transports du corps, effectué par une entreprise de pompes funèbres ; il s'agit d'une contribution volontaire de la Commune.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77100 « Cimetières, crématoires » représente 0,50 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42400.04 Les locations du pavillon sont facturées selon le tarif suivant :
- | | <u>Interne</u> | <u>Externe</u> |
|---|----------------|----------------|
| Utilisation d'une chambre mortuaire, cas normal (trois jours environ) par corps | 60.- | 100.- |
| Par jour supplémentaire en cas d'obsèques différées | 20.- | 40.- |
| Utilisation de l'installation de climatisation | 30.- | 40.- |
- 42400.05 L'émolument perçu pour la location d'une niche du columbarium pour une durée de trente ans s'élève à 700 fr. pour un défunt domicilié dans la Commune et à 1'400 fr. pour un défunt externe.
- 42400.06 Dans ce compte sont comptabilisés les émoluments perçus en cas de dépôt d'une urne cinéraire dans une tombe existante ou de dépôt d'un corps dans une tombe nouvelle, d'un défunt qui n'était pas domicilié dans notre village et dont la famille a demandé à ce qu'il soit inhumé dans notre cimetière ; les tarifs sont les suivants :
- a) inhumation dans une tombe nouvelle 600 fr.
 - b) dépôt d'une urne dans une tombe nouvelle 400 fr.
 - c) dépôt d'une urne dans une tombe existante 300 fr.
 - d) dépôt de cendres dans la tombe anonyme 300 fr.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

77910 Toilettes publiques

- 31010.00 Il s'agit de l'achat de savons, papier W-C, brosses, lunettes de W-C, etc.
- 31440.00 On trouve ici le coût d'entretien des toilettes publiques.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 77910 « Toilettes publiques » représente 0,23 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42600.00 Figurent dans ce compte les indemnités versées par nos assureurs en cas de sinistres.
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

79000 Aménagement du territoire (général)

- 30100.00 La dotation du Service technique est de 3,5 équivalents plein temps (2019 : 3,5). Toutefois une collaboratrice a temporairement augmenté son taux d'occupation de 10%, en raison de l'incapacité de travail d'un collaborateur pour cause de maladie.
- 30108.00 La Loi sur les finances de l'Etat et des Communes (LFinEC) nous impose de faire apparaître dans nos comptes le coût des heures supplémentaires et des vacances non prises au moment du bouclage. Par rapport à l'année précédente, cette valeur a diminué de 7'078 fr.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
77100	Cimetières, crématoires	7'552.00	6'000	1'552	5'664.60	1'887
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'333.65	6'400	-2'066	3'593.50	740
31200.02	Electricité	473.30	300	173	337.75	136
31200.04	Déchets	641.05	400	241	0.00	641
31300.00	Prestations de services de tiers	242.35	400	-158	80.80	162
31300.03	Téléphones	0.20	0	0	0.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	579.95	800	-220	0.00	580
31340.01	Assurances choses et RC	144.10	200	-56	144.10	0
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	160.80	200	-39	158.30	3
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	64.70	100	-35	65.05	0
31430.04	Entretien du cimetière	1'895.20	3'500	-1'605	976.60	919
31430.06	Entretien du pavillon	132.00	500	-368	1'830.90	-1'699
33	Amortissements du patrimoine administratif	10'700.00	10'700	0	10'800.00	-100
33003.00	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	10'700.00	10'700	0	10'800.00	-100
39	Imputations internes	1'041.70	1'000	42	1'711.10	-669
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'041.70	1'000	42	1'711.10	-669
42	Taxes	-4'223.35	-3'500	-723	-6'140.00	1'917
42400.04	Location du pavillon	-1'080.00	-1'100	20	-940.00	-140
42400.05	Location du columbarium	-3'143.35	-1'400	-1'743	-4'900.00	1'757
42400.06	Particip. famille pour défunt externe	0.00	-1'000	1'000	-300.00	300
48	Revenus extraordinaires	-4'300.00	-8'600	4'300	-4'300.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-4'300.00	-8'600	4'300	-4'300.00	0
77910	Toilettes publiques	13'667.25	15'700	-2'033	19'867.90	-6'201
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'739.15	10'000	-4'261	8'519.70	-2'781
31010.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1'657.60	2'500	-842	2'134.50	-477
31010.01	Produits de nettoyages	0.00	0	0	218.95	-219
31200.02	Electricité	2'553.70	3'200	-646	3'116.10	-562
31200.03	Eau	453.95	2'000	-1'546	711.70	-258
31340.04	Primes d'assurances ECAP (PA)	97.10	200	-103	95.60	2
31340.05	Primes d'assurances bâtiments PA	92.20	100	-8	92.70	-1
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	884.60	2'000	-1'115	2'150.15	-1'266
33	Amortissements du patrimoine administratif	11'200.00	10'600	600	13'500.00	-2'300
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	5'900.00	0	5'900	5'300.00	600
33006.00	Amort. planifiés, biens meubles PA	5'300.00	0	5'300	8'200.00	-2'900
33009.00	Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	0.00	10'600	-10'600	0.00	0
39	Imputations internes	477.10	400	77	800.40	-323
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	477.10	400	77	800.40	-323
42	Taxes	-1'149.00	0	-1'149	-352.20	-797
42600.00	Remboursements de tiers	-1'149.00	0	-1'149	-352.20	-797
48	Revenus extraordinaires	-2'600.00	-5'300	2'700	-2'600.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-2'600.00	-5'300	2'700	-2'600.00	0
79	Aménagement du territoire	385'390.07	340'700	44'690	264'493.38	120'897
	Charges	589'830.37	589'400	430	531'468.48	58'362
	Revenus	-204'440.30	-248'700	44'260	-266'975.10	62'535
79000	Aménagement du territoire (général)	356'196.02	311'100	45'096	232'795.68	123'400
30	Charges de personnel	429'340.32	457'300	-27'960	406'272.53	23'068
30100.00	Salaires du personnel	355'002.65	348'000	7'003	352'612.10	2'391
30108.00	Variation provision HS + VAC	-7'078.63	0	-7'079	9'761.53	-16'840
30400.00	Alloc. pour enfants et alloc. de formation	4'185.00	4'900	-715	4'455.00	-270
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	200	-200	150.00	-150
30500.00	Cotis. patron. AVS,AI,APG,AC,frais adm.	22'227.00	28'500	-6'273	19'872.25	2'355

Commentaires de la page 28

- 31020.02 Il s'agit des frais de mise à l'enquête publique, ainsi que des frais des publications que nous faisons paraître dans la presse. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
- 31300.00 En 2020, nous avons fait plusieurs fois appel à notre avocat-conseil pour des levées d'oppositions, notamment dans le cadre du « Plan Spécial Breguettes-Ruffières », ce qui explique le dépassement de la somme prévue au budget.
- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire.
- 31320.00 Il s'agit des honoraires des architectes-conseils qui étudient les dossiers de plans déposés dans le cadre de demandes de permis de construire. Ces expertises sont refacturées aux propriétaires ou promoteurs concernés et les recettes y relatives apparaissent dans la rubrique 42400.00 ci-dessous.
- 31530.00 La redevance pour la maintenance du système informatique, assurée par le Service informatique de l'entité neuchâteloise (SIEN), est définie au travers d'une convention. Cette maintenance couvre l'entretien du matériel, l'hébergement de données, ainsi que le développement et le suivi des applications informatiques nécessaires aux services administratifs.
- 36110.16 Il est difficile de savoir à l'avance les montants qui nous seront facturés par l'Etat lors des sanctions de plans accordées par lui tout au long de l'année. Ces frais sont refacturés aux propriétaires ou promoteurs concernés sous la rubrique 42100.03 ci-dessous.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 79000 « Aménagement du territoire (général) » représente 0,04 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42100.03 Voir commentaire des rubriques 31020.02 et 36110.16 ci-dessus.
- 42400.00 On trouve ici le produit de la refacturation aux propriétaires ou promoteurs concernés des frais d'expertise de plans et des frais de contrôles de conformité effectués par nos architectes-conseils.
- 49100.00 Une partie des charges salariales nettes du Service technique est imputée dans les chapitres suivants :
- 71010 – Approvisionnement en eau ;
 - 72010 – Traitement des eaux usées ;
 - 72030 – Traitement des eaux claires ;
 - 73010 – Gestion des déchets ménages ;
 - 87110 – Réseau d'électricité.

En outre, nous comptabilisons dans ce compte la moitié (2,5%) d'un montant forfaitaire équivalent à 5% des revenus des locations des bâtiments du patrimoine financier pour la participation du Service technique aux travaux de gérance de ces immeubles. La seconde moitié (2,5%) de ce montant forfaitaire est comptabilisé dans le chapitre 02200 (Administration) pour la participation de l'Administration communale auxdits travaux de gérance (voir commentaires des rubriques 39100.00 des chapitres 963001 à 963012).

79070 Conférence régionales (ACN – RUN – COMUL)

- 31300.06 En 2020, la cotisation des communes en faveur de l'Association des Communes Neuchâteloises (ACN) est restée fixée à 95 centimes par habitant.

36340.01 et

- 36340.03 Les communes du Littoral englobées dans le Réseau urbain neuchâtelois (RUN) et l'Association Région Neuchâtel Littoral (RNL) doivent s'acquitter d'une contribution totale équivalente à 5 fr. 20 par habitant ; qui se détaille comme suit :

• cotisation RUN	2 fr. 50 par habitant	Fr. 11'867.50
• cotisation RNL	0 fr. 50 par habitant	Fr. 2'373.50
• fonds d'étude RNL	1 fr. 40 par habitant	Fr. 6'645.80
• prix de soutien culture et sports RNL	0 fr. 30 par habitant	Fr. 1'424.10
• mandat d'accompagnement PA	0 fr. 50 par habitant	Fr. 2'373.50
	Total	<u>Fr. 24'684.40</u>



Comptes 2020

Classification fonctionnelle	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
30520.00 Cotis. patron. à la caisse de pensions	51'602.80	52'400	-797	51'034.00	569
30530.00 Cotis. patron. aux assurances-accidents	745.05	800	-55	609.90	135
30530.02 Indemnités de l'assurance accident	-7'342.25	0	-7'342	0.00	-7'342
30540.00 Cotis. patron. caisses de compens. pour ALFA	7'110.35	7'300	-190	6'511.45	599
30550.00 Cotis. patron. assurances indemn. journ. maladie	7'801.70	8'700	-898	1'995.40	5'806
30550.02 Indemnités de l'assurance maladie	-8'081.70	0	-8'082	-41'557.20	33'476
30591.00 Fonds de formation professionnelle	294.35	300	-6	269.70	25
30592.00 Cotis. patron. aux structures d'accueil	610.15	700	-90	558.40	52
30593.00 Fonds formation apprentis	1'963.85	2'000	-36	0.00	1'964
30900.00 Formation et perfectionnement du personnel	0.00	3'500	-3'500	0.00	0
30990.00 Autres charges du personnel	300.00	0	300	0.00	300
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	90'419.30	59'500	30'919	68'103.25	22'316
31000.00 Matériel de bureau	546.55	1'500	-953	0.00	547
31020.01 Photocopies	2'057.95	2'000	58	2'169.35	-111
31020.02 Publications et annonces	1'413.25	4'000	-2'587	2'221.40	-808
31100.01 Mobilier de bureau	375.85	0	376	0.00	376
31130.00 Matériel informatique	164.90	0	165	3'631.65	-3'467
31300.00 Prestations de services de tiers	44'833.05	20'000	24'833	17'163.95	27'669
31300.03 Téléphones	1'792.70	1'400	393	1'479.10	314
31300.05 Cotisations	520.20	0	520	525.15	-5
31320.00 Honoraires de conseillers externes	15'548.60	6'000	9'549	17'483.70	-1'935
31340.01 Assurances choses et RC	854.55	900	-45	841.85	13
31340.02 Primes d'assurances véhicules	316.70	400	-83	329.10	-12
31530.00 Entretien du matériel informatique	17'795.00	18'000	-205	16'567.55	1'227
31700.00 Frais de déplacements et autres frais	4'200.00	4'800	-600	5'648.45	-1'448
31990.00 Autres charges d'exploitation	0.00	500	-500	42.00	-42
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'900.00	0	1'900	0.00	1'900
33200.00 Amort. planifiés, immob. incorporelles	1'900.00	0	1'900	0.00	1'900
36 Charges de transfert	38'893.60	43'000	-4'106	25'395.00	13'499
36010.01 Mise à jour cadastre	700.00	3'000	-2'300	0.00	700
36110.16 Sanction de plans par l'Etat	38'193.60	40'000	-1'806	25'395.00	12'799
39 Imputations internes	83.10	0	83	0.00	83
39400.00 Imput. internes intérêts et charges financières	83.10	0	83	0.00	83
42 Taxes	-64'827.70	-110'000	45'172	-139'844.25	75'017
42100.03 Sanctions de plans	-55'209.75	-60'000	4'790	-64'956.95	9'747
42400.00 Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-9'617.95	-50'000	40'382	-56'309.00	46'691
42600.00 Remboursements de tiers	0.00	0	0	-18'578.30	18'578
43 Revenus divers	-9'353.35	-100	-9'253	-3'154.10	-6'199
43090.00 Autres revenus d'exploitation	-9'353.35	-100	-9'253	-3'154.10	-6'199
49 Imputations internes	-130'259.25	-138'600	8'341	-123'976.75	-6'283
49100.00 Imput. internes pour prestations de services	-130'259.25	-138'600	8'341	-123'976.75	-6'283
79070 Conférences régionales	29'194.05	29'600	-406	31'697.70	-2'504
31 Charges de biens, de services et d'exploitat.	4'509.65	4'600	-90	4'494.45	15
31300.06 Cotisation ACN	4'509.65	4'600	-90	4'494.45	15
36 Charges de transfert	24'684.40	25'000	-316	27'203.25	-2'519
36340.01 Part communale au RUN	14'241.00	14'400	-159	11'827.50	2'414
36340.02 Part communale à la COMUL	0.00	0	0	15'375.75	-15'376
36340.03 Part communale à la RNL	10'443.40	10'600	-157	0.00	10'443

Commentaires de la page 29

81200 Entretien ouvrages AF

35110.01 Il s'agit de la contribution de la Commune au Fonds d'entretien des ouvrages AF, à savoir les ouvrages communaux (chemins, canalisations, drainages, etc.) issus du périmètre du Syndicat d'améliorations foncières (SAF) de Bevaix-Cortailod, conformément au règlement adopté par le Conseil général.

81401 Viticulture

Dans la rubrique 81401 apparaissent les charges et revenus découlant des obligations de la Commune vis-à-vis du monde viticole, alors que la rubrique 963013 n'enregistre que les charges et revenus liés à l'exploitation du domaine viticole propriété de la Commune.

30100.00 Sous cette rubrique apparaît le salaire des garde-vignes.

31090.00 Figurent dans ce compte les indemnités pour l'achat de filets versées aux vigneronnes dont les parcelles ne sont pas gardées, ainsi que les achats de fournitures pour les garde-vignes.

31700.00 Chaque garde-vignes touche une indemnité forfaitaire de 50 fr. pour ses frais de déplacements.

37010.02 On trouve dans cette rubrique le montant facturé à la Commune par le Canton pour la perception de la contribution viticole cantonale. Le produit de la refacturation aux propriétaires de vignes figure dans le compte 47010.02.

42400.00 Conformément au « Règlement sur la protection de la vendange », la contribution annuelle des propriétaires de vignes est déterminée de façon à couvrir les coûts effectifs de protection des vignes de l'année précédente, mais ces coûts continuent d'être pris en charge pour moitié par la Commune et pour moitié par les propriétaires de vignes, au prorata de la surface de vignes qu'ils possèdent. La garde des vignes a été facturée au prix de 62 centimes par are en 2020. Ce prix est adapté d'année en année, en fonction du coût effectif de protection des vignes de l'exercice précédent. La taxe de base de 7 fr. 50 par facture établie est maintenue.

47010.02 Voir commentaire du compte 37010.02 ci-dessus.

81402 Vignoble communal

Ce chapitre comptable figure dorénavant sous la rubrique 963013, car c'est un élément du patrimoine financier.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
ECONOMIE PUBLIQUE		-7'759.52	-11'200	3'440	-71'698.97	63'939
	Charges	510'533.80	573'100	-62'566	687'556.94	-177'023
	Revenus	-518'293.32	-584'300	66'007	-759'255.91	240'963
81	Agriculture	5'408.35	5'100	308	6'465.28	-1'057
	Charges	26'587.10	157'600	-131'013	141'105.70	-114'519
	Revenus	-21'178.75	-152'500	131'321	-134'640.42	113'462
81200	Entretien ouvrages AF	690.00	700	-10	689.95	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	690.00	700	-10	689.95	0
35110.01	Contribution réserve entretien ouvrages AF	690.00	700	-10	689.95	0
81401	Viticulture	4'718.35	2'900	1'818	2'285.58	2'433
30	Charges de personnel	7'607.65	6'400	1'208	6'417.55	1'190
30100.00	Salaires du personnel	7'397.40	6'300	1'097	6'183.45	1'214
30490.00	Autres allocations (indemnités de piquet)	0.00	0	0	105.00	-105
30530.00	Cotis. patron. aux assurances-accidents	210.25	100	110	129.10	81
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'346.85	1'000	347	746.90	600
31020.02	Publications et annonces	183.90	200	-16	158.70	25
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	526.90	500	27	423.00	104
31340.01	Assurances choses et RC	0.00	100	-100	14.85	-15
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	486.05	0	486	0.00	486
31700.00	Frais de déplacements et autres frais	150.00	200	-50	150.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	0.35	0
37	Subventions à redistribuer	16'942.60	17'100	-157	17'040.65	-98
37010.02	Contribution viticole (canton)	16'942.60	17'100	-157	17'040.65	-98
42	Taxes	-4'235.88	-4'500	264	-4'879.15	643
42400.00	Taxes d'utilis. et taxes prestations de services	-4'235.88	-4'500	264	-4'879.15	643
47	Subventions à redistribuer	-16'942.87	-17'100	157	-17'040.37	98
47010.02	Contribution viticole (canton)	-16'942.87	-17'100	157	-17'040.37	98
81402	Vignoble communal	0.00	1'500	-1'500	3'489.75	-3'490
30	Charges de personnel	0.00	400	-400	262.50	-263
30000.00	Jetons de présence CG et Commissions	0.00	400	-400	262.50	-263
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	123'500	-123'500	104'993.45	-104'993
31300.05	Cotisations	0.00	100	-100	30.00	-30
31300.70	Frais des vendanges	0.00	13'700	-13'700	11'313.85	-11'314
31300.71	Travaux culturaux	0.00	98'100	-98'100	85'598.50	-85'599
31300.72	Travaux améliorations foncières	0.00	2'100	-2'100	0.00	0
31340.06	Primes d'assurance grêle	0.00	7'000	-7'000	6'598.70	-6'599
31410.00	Entretien des routes / voies de communication	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
31990.00	Autres charges d'exploitation	0.00	1'500	-1'500	1'452.40	-1'452
33	Amortissements du patrimoine administratif	0.00	7'900	-7'900	7'500.00	-7'500
33000.00	Amort. planifiés, terrains PA compte général	0.00	7'900	-7'900	7'500.00	-7'500
39	Imputations internes	0.00	600	-600	3'454.70	-3'455
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	600	-600	3'454.70	-3'455
42	Taxes	0.00	-130'900	130'900	-112'720.90	112'721
42500.00	Ventes	0.00	-130'900	130'900	-112'720.90	112'721
82	Sylviculture	129'373.40	127'400	1'973	67'100.85	62'273
	Charges	147'413.00	140'600	6'813	162'613.35	-15'200
	Revenus	-18'039.60	-13'200	-4'840	-95'512.50	77'473

Commentaires de la page 30

82000 Sylviculture

- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation de membre à l'Association forestière neuchâteloise (600 fr.) et à Lignum Neuchâtel (200 fr.).
- 33004.00 Il s'agit de l'amortissement de notre participation à la construction du centre forestier de la Montagne de Boudry.
- 35110.00 Le Conseil communal a décidé de procéder à un versement volontaire au Fonds forestier de réserve pour un montant de 11'539 fr., selon l'accord de prestation 2020-2024, correspondant à des subventions reçues de la Confédération.
- 36120.00 Pour l'année 2020, la cotisation de notre Commune à la Commission forestière de l'arrondissement de Boudry s'est élevée à 161 fr.
- 36120.14 Suite à l'acceptation des conseils généraux de Boudry et de Cortaillod, les services forestiers des deux communes ont été réunis au 1^{er} janvier 2016 sous l'appellation « Syndicat intercommunal pour l'exploitation des forêts communales de la Montagne de Boudry ». On trouve donc dans cette rubrique le coût de la participation de Cortaillod aux frais d'exploitation des forêts communales par ledit syndicat intercommunal durant l'année 2020, pour un montant de 93'608 fr.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 82000 « Sylviculture » représente 4,61 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 46300.00 Nous avons perçu rétroactivement de la Confédération des subventions pour un montant de 11'539 fr. (voir commentaire compte 35110.00, ci-dessus).
- 48950.00 On trouve ici la neutralisation, par le biais d'un prélèvement à la réserve (compte 29500.00), de l'amortissement complémentaire suite au retraitement des bâtiments du PA (patrimoine administratif). Voir compte 33004.01 ci-dessus).

84000 Tourisme

- 31090.00 La Commune achète chaque année cinq abonnements CFF « cartes journalières communes », dont le prix unitaire est resté en 2020 à 14'000 fr. Cependant, la demande de cartes journalières ayant drastiquement chuté du fait de la pandémie de Covid-19 et du confinement de la population, les CFF ont accepté de nous rembourser, suite à notre demande, la valeur de trois de ces abonnements. (42'000 fr.), contre rétrocession de ces derniers.
- 31300.05 Nous payons annuellement une cotisation à diverses sociétés touristiques.
- 36340.00 La contribution de base des Communes au financement de Tourisme Neuchâtelois est fixée à 3 fr. par habitant.
- 42500.10 Il s'agit du produit de la vente des cartes journalières CFF (voir commentaire du compte 31090.00 ci-dessus).

87110 Réseau d'électricité

- Du fait du transfert du mandat de Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) à la société Eli10 SA, depuis le 1^{er} janvier 2019, la plupart des comptes de ce chapitre ont disparu de la comptabilité communale.
- 31300.00 On trouve ici le coût que nous facturent Eli10 SA et le Groupe E SA pour l'établissement de notes de crédits trimestrielles découlant de leur perception de la redevance communale à vocation énergétique BT.
- 31610.00 On trouve ici le coût de la location du rez-de-chaussée de l'immeuble des Coteaux 38 par les Services industriels.
- 31810.00 On comptabilise dans ce compte les pertes sur des créances antérieures à 2019, mais qui ont été abandonnées (actes de défauts de biens, successions répudiées, départs à l'étranger, sociétés en liquidation, etc.).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
82000	Sylviculture	129'373.40	127'400	1'973	67'100.85	62'273
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'187.70	800	388	3'788.00	-2'600
31020.00	Imprimés, publications	387.70	0	388	0.00	388
31300.05	Cotisations	800.00	800	0	800.00	0
31400.00	Entretien de terrains	0.00	0	0	2'988.00	-2'988
33	Amortissements du patrimoine administratif	31'300.00	30'700	600	30'700.00	600
33001.00	Amort. planifiés, routes/voies communication PA	5'300.00	4'700	600	4'700.00	600
33004.00	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	26'000.00	26'000	0	26'000.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	11'539.60	0	11'540	89'012.50	-77'473
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	11'539.60	0	11'540	89'012.50	-77'473
36	Charges de transfert	93'770.20	99'800	-6'030	24'185.85	69'584
36120.00	Dédommag. communes et syndicats intercomm.	161.70	300	-138	161.70	0
36120.14	Syndicat forestier Boudry-Cortailod	93'608.50	99'500	-5'892	24'024.15	69'584
39	Imputations internes	9'615.50	9'300	316	14'927.00	-5'312
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	9'615.50	9'300	316	14'927.00	-5'312
46	Revenus de transfert	-11'539.60	0	-11'540	-89'012.50	77'473
46300.00	Subventions de la Confédération	-11'539.60	0	-11'540	-89'012.50	77'473
48	Revenus extraordinaires	-6'500.00	-13'200	6'700	-6'500.00	0
48950.00	Prélèvements sur la réserve liée au retraitement..	-6'500.00	-13'200	6'700	-6'500.00	0
84	Tourisme	16'728.35	16'400	328	14'974.55	1'754
	Charges	42'778.35	85'000	-42'222	84'729.55	-41'951
	Revenus	-26'050.00	-68'600	42'550	-69'755.00	43'705
84000	Tourisme	16'728.35	16'400	328	14'974.55	1'754
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	28'437.35	70'500	-42'063	70'536.55	-42'099
31090.00	Autres charges de matériel et de marchandises	28'000.00	70'000	-42'000	70'000.00	-42'000
31300.05	Cotisations	437.35	500	-63	536.55	-99
36	Charges de transfert	14'341.00	14'500	-159	14'193.00	148
36340.00	Subventions aux entreprises publiques	14'241.00	14'200	41	14'193.00	48
36360.00	Subv. organisations privées à but non lucratif	100.00	300	-200	0.00	100
42	Taxes	-26'050.00	-68'600	42'550	-69'755.00	43'705
42500.10	Vente cartes journalières CFF	-26'050.00	-68'600	42'550	-69'755.00	43'705
87	Combustibles et énergie	-159'269.62	-160'100	830	-160'239.65	970
	Charges	293'755.35	189'900	103'855	299'108.34	-5'353
	Revenus	-453'024.97	-350'000	-103'025	-459'347.99	6'323
87110	Réseau d'électricité	-145'353.04	-145'100	-253	-144'034.63	-1'318
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	8'914.65	0	8'915	11'161.89	-2'247
31300.00	Prestations de services de tiers	1'886.03	0	1'886	55.64	1'830
31300.14	Frais d'actes notariés	800.00	0	800	0.00	800
31300.62	Pose de compteur	0.00	0	0	110.40	-110
31370.03	Redevances Radio-TV	0.00	0	0	910.00	-910
31430.40	Entretien du réseau électrique (BT & MT)	0.00	0	0	1'134.00	-1'134
31610.00	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	5'000.00	0	5'000	5'000.00	0
31810.00	Pertes sur créances effectives	874.40	0	874	3'951.85	-3'077
31900.00	Autres charges d'exploitation	354.22	0	354	0.00	354
33	Amortissements du patrimoine administratif	175'600.00	174'300	1'300	174'373.31	1'227
33003.08	Amort. planifiés réseau électrique	172'600.00	174'300	-1'700	171'073.31	1'527
33200.00	Amort. planifiés, immob. incorporelles	3'000.00	0	3'000	3'300.00	-300

Commentaires de la page 31

- 35110.00 On trouve dans ce compte l'attribution au « fonds communal à vocation énergétique (bâtiment) » (50%) et au « fonds communal à vocation énergétique » (50%).
- 39100.00 Une part des charges salariales du Service technique est comptabilisée dans le chapitre 87110 « Réseau d'électricité ».
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 87110 « Service de l'électricité » représente 6,07 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 42400.07 Les principales recettes figurant dans ce compte proviennent des redevances communales à vocation énergétique perçues pour notre compte par le Groupe E et Eli10 SA au travers de leurs facturations aux abonnés de Cortaillod.
- 42401.46 Restitution par Eli10 SA des recettes perçues au travers du timbre, afin de couvrir les amortissements et la charge d'intérêts (WACC). Le coût moyen pondéré du capital (CMPC), ou weight average cost of capital (WACC) en anglais, est un indicateur économique représentant le taux de rentabilité annuel moyen attendu par les actionnaires et les créanciers, en retour de leur investissement. Ce montant est pris en compte lors de l'établissement des tarifs réseau et le taux d'intérêt (WACC) est fixé par l'OFEN (Office fédéral de l'énergie).

87120 Commerce de l'électricité

Du fait du transfert du mandat de Gestionnaire de réseau de distribution (GRD) à la société Eli10 SA, depuis le 1^{er} janvier 2019, ce chapitre est inutilisé dans la comptabilité communale.

87200 Gaz (redevance Viteos)

- 42408.68 Viteos SA, propriétaire du réseau de gaz à Cortaillod, nous a versé une ristourne convenue contractuellement et calculée sur le chiffre d'affaires des ventes de gaz aux particuliers s'élevant à 1% en 2020.

87310 Entreprises de chauffage à distance

Pas de commentaires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	93'561.60	0	93'562	90'410.94	3'151
35110.00	Attrib. aux fonds du capital propre	93'561.60	0	93'562	90'410.94	3'151
39	Imputations internes	15'679.10	15'600	79	23'120.50	-7'441
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	3'000.00	3'200	-200	2'800.00	200
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	12'679.10	12'400	279	20'320.50	-7'641
42	Taxes	-439'108.39	-335'000	-104'108	-436'476.42	-2'632
42400.03	Redevance pour l'utilisation du domaine public	0.00	0	0	11.70	-12
42400.07	Redevance à vocation énergétique	-94'304.40	0	-94'304	-90'410.94	-3'893
42401.41	Utilisation du réseau	0.00	0	0	103.42	-103
42401.42	Services système Swissgrid	0.00	0	0	4.58	-5
42401.46	Dédommag. Eli10 - intérêts et amort. réseau	-344'804.00	-335'000	-9'804	-333'101.00	-11'703
42600.00	Remboursements de tiers	0.01	0	0	-13'084.18	13'084
43	Revenus divers	0.00	0	0	-6'662.05	6'662
43090.00	Autres revenus d'exploitation	0.00	0	0	-6'662.05	6'662
46	Revenus de transfert	0.00	0	0	32.92	-33
46000.01	Taxe fédérale électricité LEne	0.00	0	0	32.92	-33
47	Subventions à redistribuer	0.00	0	0	4.28	-4
47010.03	Redevance approv. fond cantonal de l'énergie	0.00	0	0	4.28	-4
87120	Commerce de l'électricité	0.00	0	0	84.70	-85
42	Taxes	0.00	0	0	84.70	-85
42401.45	Vente énergie	0.00	0	0	84.70	-85
87200	Gaz (redevance Viteos)	-13'916.58	-15'000	1'083	-16'331.42	2'415
42	Taxes	-13'916.58	-15'000	1'083	-16'331.42	2'415
42408.68	Redevance gaz (Viteos)	-13'916.58	-15'000	1'083	-16'331.42	2'415
87310	Entreprises de chauffage à distance	0.00	0	0	41.70	-42
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	0	0	41.70	-42
31300.63	Informatisation du réseau	0.00	0	0	41.70	-42

Commentaires de la page 32

91000 Impôts communaux généraux

- 40000.00 Le coefficient communal de l'impôts sur le revenu des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66%.
- 40002.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau du revenu durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de revenus non déclarés.
- 40006.00 Il s'agit de l'impôt forfaitaire (personnes physiques) que nous devons rembourser au Canton dans le cadre de la répartition inter-cantonale.
- 40010.00 Le coefficient communal de l'impôts sur la fortune des personnes physiques est calculé conformément au barème unique de référence prévu aux articles 40 et 53 LCdir, multiplié par un coefficient de 66%.
- 40012.00 Il s'agit de contribuables insuffisamment taxés au niveau de la fortune durant l'année écoulée ou les années précédentes, ainsi que de comptes d'insuffisances d'impôts provenant de fortunes non déclarées (voir également commentaires du compte 40002.00, ci-dessus).
- 40030.00 Impôts sur les prestations en capital touchées dans le cadre du 2^e pilier (retraite ou départ à l'étranger).
- 40050.00 Impôts sur le revenu des travailleurs frontaliers. En application de l'accord franco-suisse sur l'imposition des travailleurs frontaliers, la France reverse à la Banque Nationale Suisse un montant au titre de compensation financière. La part nette de cette compensation revient au Canton de Neuchâtel à hauteur de 25 % et le 75 % restant est réparti entre les Communes en fonction de la masse salariale des travailleurs frontaliers qui y exercent leur activité professionnelle.
- 40100.00 Impôts sur le bénéfice des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales entre les communes stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le bénéfice des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, en proportion de la population de chacune d'elles, d'une part, et d'autre part, en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.
- 40107.00 Ce poste représente les taxations rectificatives des personnes morales trop taxées.
- 40110.00 Impôts sur le capital des personnes morales - année fiscale courante. La loi sur la redistribution du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales entre les communes stipule que le 30 % du produit de l'impôt communal sur le capital des personnes morales est redistribué entre toutes les communes, pour moitié en proportion de la population de chacune d'elles et pour moitié en proportion du nombre d'emplois recensés sur le territoire de chacune d'elles.
- 40190.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion de la population.
- 40191.00 Part au fonds de répartition des recettes fiscales provenant des personnes morales, en proportion du nombre d'emplois à plein temps (EPT) sur le territoire communal.

Pour ces deux dernières rubriques, on constate toutefois un changement, inclus dans la réforme de la péréquation financière intercommunale. En effet, jusqu'en 2019, lors de la taxation d'une société, 70% de l'impôt communal revenait directement à la commune-siège de l'entreprise, le 30% restant étant versé dans le fonds IPM. Le fonds IPM était ensuite réparti pour moitié en fonction de la population, pour moitié en fonction des emplois. Dès 2020, le 67% revient directement à la commune-siège. Le 33% restant transite par le fonds IPM et est ensuite intégralement réparti en fonction des emplois. En 2020, nous avons encore reçu une part au fonds en fonction de la population, en lien avec les bordereaux-soldes des années antérieures. A l'avenir, cette dernière rubrique devrait cependant disparaître.

91010 Impôts spéciaux

- 36010.03 La part de la taxe annuelle sur les chiens due à l'Etat s'élève à 30 fr. par animal, soit le 25 % du montant de la taxe communale.
- 40210.00 Jusqu'à fin 2019, l'impôt foncier était perçu sur les immeubles ou parts d'immeubles qui appartiennent aux institutions de prévoyance ainsi qu'aux personnes morales, si ces immeubles sont des immeubles de placement, et à l'Etat, à d'autres communes, à des syndicats intercommunaux ou à des établissements qui en dépendent et qui ne sont pas dotés d'une personnalité juridique propre, si ces immeubles et parts d'immeubles ne servent pas directement à la réalisation de leur but. Le taux de l'impôt était de 1,5 ‰. Dans le cadre de la réforme fiscale introduite dès 2020, l'impôt foncier tel que présenté ci-dessus a été abrogé (voir rubriques 40210.01 et 40210.02 ci-dessous).
- 4021001 et 40210.02 Par décision du Conseil général, un nouvel impôt foncier est introduit dès 2020, mais en élargissant l'assiette de celui-ci aux personnes physiques, comme le prévoit la loi sur les contributions directes (LCDir). Le taux est de 1,6‰.
- 40330.00 Le montant de la taxe sur les chiens s'élève à 120 fr. par animal et par année.

93000 Péréquation financière et compensation des charges

- 36227.00 et suivants Après l'adoption par le Grand Conseil de la révision du volet des charges de la péréquation financière intercommunale, la péréquation horizontale se compose de la péréquation des ressources avec un taux de réduction des écarts de 40%, de la compensation des charges scolaires et des structures d'accueil préscolaires et parascolaires. La compensation des charges structurelles a été, elle, abandonnée au profit d'une compensation verticale des charges de centres supportées par les villes, principalement dans les domaines de la culture, des loisirs et des sports. Elle est complétée par une allocation transitoire versées aux communes situées en altitude jusqu'en 2021.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
FINANCES ET IMPOTS		-14'060'923.40	-13'319'700	-741'223	-13'195'338.48	-865'585
	Charges	617'132.75	498'300	118'833	1'465'497.74	-848'365
	Revenus	-14'678'056.15	-13'818'000	-860'056	-14'660'836.22	-17'220
91	Impôts	-13'595'198.52	-12'800'000	-795'199	-13'720'873.27	125'675
	Charges	11'640.00	9'000	2'640	10'380.00	1'260
	Revenus	-13'606'838.52	-12'809'000	-797'839	-13'731'253.27	124'415
91000	Impôts communaux généraux	-13'147'141.81	-12'448'000	-699'142	-13'575'005.92	427'864
40	Revenus fiscaux	-13'147'141.81	-12'448'000	-699'142	-13'575'005.92	427'864
40000.00	Impôts revenu PP - année fiscale	-9'746'265.75	-9'550'000	-196'266	-10'016'628.75	270'363
40001.00	Impôts revenu PP - années précédentes	-21'578.60	-90'000	68'421	20'644.80	-42'223
40002.00	Rappels d'impôts revenu PP	-1'353.30	-60'000	58'647	-74'252.05	72'899
40006.00	Imput. forfaitaires d'impôt PP	7'422.75	40'000	-32'577	5'232.10	2'191
40010.00	Impôts fortune PP - année fiscale	-1'145'573.55	-1'025'000	-120'574	-1'015'487.60	-130'086
40012.00	Rappels d'impôts fortune PP	-3'487.00	-100'000	96'513	-65'804.75	62'318
40020.00	Impôts à la source PP	-200'020.93	-300'000	99'979	-274'003.44	73'983
40027.00	Impôts à la source - correc. années antér.	0.00	10'000	-10'000	0.00	0
40030.00	Prestations en capital	-244'191.25	-200'000	-44'191	-261'729.25	17'538
40050.00	Impôts revenu travailleurs frontaliers	-250'190.50	-210'000	-40'191	-262'611.00	12'421
40057.00	Impôts frontaliers - correc. années antér.	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
40100.00	Impôts bénéfice PM - année fiscale	-716'998.21	-260'000	-456'998	-906'713.61	189'715
40101.00	Impôts bénéfice PM - années précédentes	-18'741.65	-2'000	-16'742	-14'532.44	-4'209
40107.00	Tax. rectific. PM à la baisse - années précédentes	0.00	9'000	-9'000	44'246.41	-44'246
40110.00	Impôts capital PM - année fiscale	-118'768.01	-175'000	56'232	-95'220.27	-23'548
40111.00	Impôts capital PM - années précédentes	-82'472.20	-6'000	-76'472	0.00	-82'472
40190.00	IPM part au fonds en proport. de la population	-43'275.17	-321'400	278'125	-356'217.82	312'943
40191.00	IPM part au fonds en proport. nbre emplois EPT	-561'648.44	-208'600	-353'048	-301'928.25	-259'720
91010	Impôts spéciaux	-448'056.71	-352'000	-96'057	-145'867.35	-302'189
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	2'940.00	0	2'940	1'200.00	1'740
31810.00	Pertes sur créances effectives	2'940.00	0	2'940	1'200.00	1'740
36	Charges de transfert	8'700.00	9'000	-300	9'180.00	-480
36010.03	Taxe des chiens part Etat	8'700.00	9'000	-300	9'180.00	-480
40	Revenus fiscaux	-459'696.71	-361'000	-98'697	-156'247.35	-303'449
40210.00	Impôts fonciers	0.00	-325'000	325'000	-122'817.35	122'817
40210.01	Impôt foncier communal PP	-294'308.86	0	-294'309	0.00	-294'309
40210.02	Impôt foncier communal PM	-131'057.85	0	-131'058	0.00	-131'058
40330.00	Taxe des chiens	-34'330.00	-36'000	1'670	-33'430.00	-900
93	Péréq. financière et compens. des charges	-84'606.00	-84'600	-6	997'930.00	-1'082'536
	Charges	140'642.00	140'700	-58	1'006'158.00	-865'516
	Revenus	-225'248.00	-225'300	52	-8'228.00	-217'020
93000	Péréqu. financière et compensation des charges	-84'606.00	-84'600	-6	997'930.00	-1'082'536
36	Charges de transfert	140'642.00	140'700	-58	1'006'158.00	-865'516
36227.00	Péréquation des ressources	0.00	0	0	1'006'158.00	-1'006'158
36228.02	Péréquation des charges préscolaires	75'756.00	75'800	-44	0.00	75'756
36228.03	Péréquation des charges parascolaires	64'886.00	64'900	-14	0.00	64'886
46	Revenus de transfert	-225'248.00	-225'300	52	-8'228.00	-217'020
4621100	Part à la péréquation (volet ressources)	0.00	-147'300	147'300	-8'228.00	8'228
46227.00	Péréquation des ressources	-147'270.00	0	-147'270	0.00	-147'270
46228.01	Péréquation des charges scolaires	-77'978.00	-78'000	22	0.00	-77'978
96	Administration de la fortune et de la dette	-379'837.68	-432'100	52'262	-469'344.46	89'507
	Charges	464'850.75	348'600	116'251	448'959.74	15'891
	Revenus	-844'688.43	-780'700	-63'988	-918'304.20	73'616

Commentaires de la page 33

96100 Intérêts

- 34060.01 et suivants Il s'agit des intérêts des emprunts actuellement en cours. Les intérêts sont comptabilisés dans leurs chapitres respectifs par le biais d'imputations internes (voir rubrique 49400 ci-dessous).
- 44011.01 et suivants Il s'agit de la part communale de l'intérêt facturé par l'Etat aux contribuables (personnes physiques, morales ou sourciers) qui se sont acquittés de leurs impôts avec retard.
- 44019.01 et suivants On trouve ici le rendement des comptes courants gérés par l'Etat et relatifs à la perception des impôts (personnes physiques, morales ou sourciers).
- 44200.00 Cette rubrique mentionne le rendement des actions d'entreprises privées que la Commune détient dans son portefeuille « titres ». Le dividende versé par la société Eli10 SA, soit 77'202 fr., constitue la part principale de ces revenus.
- 44990.00 Il s'agit d'intérêts débiteurs négatifs sur un emprunt à court terme conclu auprès d'une banque.
- 49400.00 La répartition des intérêts de la dette dans les différents chapitres comptables se fait par le biais d'imputations internes. Voir aussi rubrique 39400.00 du chapitre 02200 « Administration (général) ».

96200 Frais d'émission

- 34200.02 On trouve dans cette rubrique les frais de courtages liés aux emprunts que nous contractons.

96300 Biens-fonds du patrimoine financier

- 31300.05 On trouve dans ce compte notre cotisation à la Chambre immobilière neuchâteloise.
- 34300.00 Nous avons fait l'acquisition de plusieurs arbres fruitiers pour les vergers communaux (950 fr.).
- 39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 96300 « Biens fonds du patrimoine financier » représente 0,19 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44300.06 On trouve dans ce compte la recette de la vente aux enchères de la récolte annuelle des arbres fruitiers communaux.
- 44300.07 Les six places du parking situé au lieu-dit « Sous-la-battue » sont louées au prix de 60 fr. par mois.

963001 Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)

Pas de commentaires.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
96100	Intérêts	-174'936.89	-185'400	10'463	-199'989.30	25'052
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	197.80	1'000	-802	806.55	-609
31300.02	Frais bancaires	197.80	1'000	-802	806.55	-609
34	Charges financières	208'776.65	204'800	3'977	321'937.50	-113'161
34060.03	Int. Suva 09-19 - 2,5 Mio - 2.810 %	0.00	0	0	52'687.50	-52'688
34060.04	Int. Suva 10-20 - 3,0 Mio - 2.690 %	8'966.65	9'200	-233	80'700.00	-71'733
34060.05	Int. BCGE 11-25 - 2,0 Mio - 2.500 %	49'722.20	50'000	-278	50'000.00	-278
34060.06	Int. BCGE 11-26 - 2,0 Mio - 2.530 %	50'318.90	50'600	-281	50'600.00	-281
34060.07	Int. Vetterli A. et I. 13-23 - 2,0 Mio - 1.850 %	37'000.00	37'000	0	37'000.00	0
34060.08	Int. Axa 14-24 - 2,0 Mio - 1.850 %	37'000.00	37'000	0	37'000.00	0
34060.09	Int. Suva 15-27 - 3,0 Mio - 0,420 %	12'600.00	12'600	0	12'600.00	0
34060.10	Int. Suva 19-31 - 2,0 Mio - 0,270 %	5'400.00	5'400	0	1'350.00	4'050
34060.11	Int. BCN 20-30 - 2,0 Mio - 0.76%	7'768.90	3'000	4'769	0.00	7'769
44	Revenus financiers	-175'134.69	-186'400	11'265	-184'583.35	9'449
44010.00	Intérêts des créances et comptes courants	-600.00	-6'000	5'400	0.00	-600
44011.01	Intérêts sur impôts PP	-84'658.94	-93'000	8'341	-94'956.55	10'298
44011.02	Intérêts sur impôts PM	-2'776.02	-6'000	3'224	-3'463.06	687
44011.03	Intérêts ISIS	-424.46	-900	476	-1'790.83	1'366
44019.01	Intérêts rémunérateurs sur impôts PP	79.90	4'000	-3'920	422.68	-343
44019.02	Intérêts rémunérateurs sur impôts PM	14.43	500	-486	-41.24	56
44090.00	Autres intérêts du patrimoine financier	-1'344.45	0	-1'344	0.00	-1'344
44200.00	Dividendes	-84'308.50	-85'000	692	-83'946.00	-363
44990.00	Autres revenus financiers	-1'116.65	0	-1'117	-808.35	-308
49	Imputations internes	-208'776.65	-204'800	-3'977	-338'150.00	129'373
49400.00	Imput. internes intérêts et charges fin. théoriques	-208'776.65	-204'800	-3'977	-338'150.00	129'373
96200	Frais d'émission	3'270.55	3'000	271	2'528.35	742
34	Charges financières	3'270.55	3'000	271	2'528.35	742
34200.02	Frais emprunt (courtage)	3'270.55	3'000	271	2'528.35	742
96300	Biens-fonds du patrimoine financier	-29'221.34	-26'100	-3'121	-26'240.76	-2'981
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	515.00	3'100	-2'585	4'200.00	-3'685
31020.00	Imprimés, publications	15.00	100	-85	0.00	15
31020.02	Publications et annonces	0.00	500	-500	0.00	0
31300.00	Prestations de services de tiers	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
31300.05	Cotisations	500.00	500	0	500.00	0
31300.14	Frais d'actes notariés	0.00	0	0	3'700.00	-3'700
34	Charges financières	950.00	2'100	-1'150	771.89	178
34110.00	Pertes réalisées sur les terrains PF	0.00	0	0	374.09	-374
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	950.00	2'000	-1'050	380.00	570
34393.00	Impôts et taxes PF	0.00	100	-100	17.80	-18
39	Imputations internes	2'041.70	1'600	442	2'313.70	-272
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	1'636.50	1'600	37	1'676.50	-40
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	405.20	0	405	637.20	-232
44	Revenus financiers	-32'728.04	-32'900	172	-33'526.35	798
44300.03	Locations des terrains du bord du lac	-12'218.70	-12'200	-19	-12'222.60	4
44300.05	Location des terrains agricoles	-15'918.34	-16'100	182	-16'471.75	553
44300.06	Vente de fruits	-271.00	-300	29	-225.00	-46
44300.07	Locations places de parc	-4'320.00	-4'300	-20	-4'320.00	0
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	0.00	0	0	-287.00	287
963001	Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune)	-18'562.65	-32'700	14'137	-33'520.95	14'958
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	5'562.75	8'000	-2'437	6'399.35	-837
31300.80	Contrats de maintenance	5'562.75	7'000	-1'437	6'399.35	-837

Commentaires de la page 34

- 34304.00 En plus de l'entretien courant, les travaux suivants ont été entrepris :
- échange de l'évaporateur de la chambre froide de la cuisine (2'468 fr.) ;
 - remplacement d'un urinoir par un « urimat », sans eau ni produits chimiques (1'420 fr.) ;
 - détartrage du boiler combiné au chauffage (868 fr.).
- 39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963001 « Immeuble Coteaux 2 (Hôtel de Commune) » représente 1,85 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44300.00 Le loyer de l'Hôtel de Commune est de 4'500 fr. par mois. A cause de la pandémie de Covid-19, le Conseil communal a accepté d'exonérer le locataire de l'Hôtel de Commune du paiement de trois mois de loyer (avril, mai et décembre 2020).

963002 Immeuble Coteaux 38

- 39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963002 « Immeuble Coteaux 38 » représente 0,57 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44300.00 Les locaux de l'immeuble de la rue des Coteaux 38 sont affectés de la façon suivante :
- rez-de-chaussée : dépôt de matériel pour le Service des travaux publics et le Service technique ;
 - 1er étage : location à un tiers (association) ;
 - 2e étage : mise à disposition de locaux de stockage pour les associations locales ;
- En 2020, à cause de la pandémie de Covid-19, le Conseil communal a accepté d'exonérer le locataire du premier étage du paiement de quatre mois de loyer à 500 fr. (septembre à décembre).

963003 Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)

- 39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.
- 39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963003 « Immeuble Goutte-d'Or 7 » représente 0,64 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).
- 44300.00 Le loyer du Cercle est de 700 fr. par mois.

963004 Immeuble Impasse du Carraz 1

- 34304.00 En plus des travaux d'entretien courant, nous avons dû, pour la structure d'accueil Le Tram Enchanté, moderniser la transmission de l'alarme pour pouvoir passer de 2G à 4G (1'238 fr.), procéder au remplacement de meubles de cuisine endommagés suite à un dégât d'eau (2'252 fr.), modifier diverses installations électriques causant problèmes (2'847 fr.) et aménager un local de pause à la place de l'ancien local à poussettes (17'738 fr.).



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
34	Charges financières	10'486.50	6'800	3'687	5'304.70	5'182
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	8'730.25	5'000	3'730	3'640.40	5'090
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	536.40	500	36	539.15	-3
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'219.85	1'300	-80	1'125.15	95
39	Imputations internes	5'888.10	6'500	-612	8'775.00	-2'887
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'025.00	2'700	-675	2'700.00	-675
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'863.10	3'800	63	6'075.00	-2'212
44	Revenus financiers	-40'500.00	-54'000	13'500	-54'000.00	13'500
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-40'500.00	-54'000	13'500	-54'000.00	13'500
963002	Immeuble Coteaux 38	-5'097.30	-2'100	-2'997	-6'453.40	1'356
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	617.50	700	-83	523.80	94
31300.80	Contrats de maintenance	617.50	700	-83	523.80	94
34	Charges financières	7'055.50	11'900	-4'845	7'009.00	47
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	4'200	-4'200	0.00	0
34391.01	Chauffage PF	4'010.95	4'500	-489	4'263.50	-253
34391.02	Electricité PF	1'296.75	1'100	197	1'181.55	115
34391.03	Eau PF	266.60	700	-433	218.05	49
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	349.90	400	-50	351.65	-2
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'131.30	1'000	131	994.25	137
39	Imputations internes	1'929.70	2'000	-70	2'713.80	-784
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	735.00	800	-65	835.00	-100
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'194.70	1'200	-5	1'878.80	-684
44	Revenus financiers	-14'700.00	-16'700	2'000	-16'700.00	2'000
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-14'700.00	-16'700	2'000	-16'700.00	2'000
963003	Immeuble Goutte-d'Or 7 (Cercle)	-5'047.80	1'300	-6'348	-3'209.65	-1'838
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	118.35	2'100	-1'982	388.35	-270
31300.80	Contrats de maintenance	118.35	100	18	388.35	-270
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	2'000	-2'000	0.00	0
34	Charges financières	1'483.25	5'900	-4'417	2'289.50	-806
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	697.75	5'000	-4'302	1'512.00	-814
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	133.00	200	-67	133.65	-1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	652.50	700	-48	643.85	9
39	Imputations internes	1'750.60	1'700	51	2'512.50	-762
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	420.00	400	20	420.00	0
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	1'330.60	1'300	31	2'092.50	-762
44	Revenus financiers	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-8'400.00	-8'400	0	-8'400.00	0
963004	Immeuble Impasse du Carraz 1	-114'000.00	-135'000	21'000	-131'834.95	17'835
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	1'804.65	5'100	-3'295	3'158.90	-1'354
31300.03	Téléphones	0.00	0	0	-271.50	272
31300.80	Contrats de maintenance	1'804.65	5'100	-3'295	3'080.40	-1'276
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	350.00	-350
34	Charges financières	34'548.35	11'200	23'348	11'812.45	22'736
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	32'314.00	9'000	23'314	9'692.85	22'621
34391.01	Chauffage PF	0.00	0	0	43.10	-43
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	659.75	700	-40	663.10	-3
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	1'574.60	1'500	75	1'413.40	161
39	Imputations internes	16'765.00	16'100	665	20'744.20	-3'979

Commentaires de la page 35

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963004 « Immeuble Impasse du Carraz 1 » représente 4,03 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 L'immeuble de l'Impasse du Carraz 1 comporte une structure d'accueil préscolaire de 60 places, « parascolaire 1 » de 10 places et « parascolaire 2 » de 27 places, un appartement de 4,5 pièces avec deux places de parc, ainsi que deux salles de classes pour l'école enfantine.

963006 Immeuble Petit-Cortailod 18-19

34304.00 En plus des dépenses d'entretien courant, nous avons procédé au remplacement d'un poêle à pellets (6'788 fr.) au rez-de-chaussée, au remplacement du lave-vaisselle du locataire du 2^e étage (1'750 fr.), au détartrage du boiler (1'020 fr.) et à des travaux de réglage et d'isolation des fenêtres du locataire du 1^{er} étage (939 fr.).

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963006 « Immeuble Petit-Cortailod 18-19 » représente 1,80 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 L'immeuble Petit-Cortailod 18-19 comporte trois appartements et un caveau de dégustation de vins. A cause de la pandémie de Covid-19, le Conseil communal a accepté d'exonérer l'Association du Caveau de l'intégralité du paiement du loyer 2020 (6'000 fr.).

963007 Immeuble Sachet 10 (La Rosière)

34304.00 En plus des dépenses d'entretien courantes, nous avons dû procéder aux travaux suivants :

- remplacement des fenêtres du côté sud-ouest de l'immeuble (5'418 fr.) ;
- remplacement d'une embrasure de fenêtre dans l'appartement du rez-de-chaussée (3'055 fr.) ;
- remplacement du lave-vaisselle de l'appartement du 1^{er} étage (1'550 fr.) ;
- remplacement du lave-linge de l'appartement du 1^{er} étage (1'390 fr.).

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5% des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50% et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50%.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963007 « Immeuble Sachet 10 (La Rosière) » représente 1,71 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 L'immeuble de la route de Sachet 10 (La Rosière) comporte trois appartements.

963008 Kiosque Bas-de-Sachet

34391.02 Quand bien même ce bâtiment n'est provisoirement plus utilisé, Eli10 SA nous facture la taxe de base du compteur d'électricité, soit 101 fr. par année.

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963008 « Kiosque Bas-de-Sachet » représente 0,19 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44300.00 Le Kiosque n'étant plus exploité depuis avril 2019, aucun loyer n'est perçu. Le petit local annexé était loué 37 fr. par mois à des personnes privées pour l'entreposage de matériel d'apiculture, mais le bail a été résilié courant 2020 en prévision des travaux de rénovation de ce bâtiment.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	8'356.00	8'400	-44	8'370.00	-14
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	8'409.00	7'700	709	12'374.20	-3'965
42	Taxes	0.00	0	0	-150.50	151
42600.00	Remboursements de tiers	0.00	0	0	-150.50	151
44	Revenus financiers	-167'118.00	-167'400	282	-167'400.00	282
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-167'118.00	-167'400	282	-167'400.00	282
963006	Immeuble Petit-Cortailod 18-19	-26'463.60	-28'900	2'436	-37'573.85	11'110
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	584.45	200	384	-629.05	1'214
31300.80	Contrats de maintenance	584.45	200	384	-629.05	1'214
34	Charges financières	13'306.85	17'200	-3'893	7'074.20	6'233
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	12'209.35	16'000	-3'791	5'988.90	6'220
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	219.90	200	20	221.05	-1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	877.60	900	-22	864.25	13
34399.00	Autres charges des biens-fonds PF	0.00	100	-100	0.00	0
39	Imputations internes	6'082.10	6'300	-218	8'541.00	-2'459
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'322.00	2'600	-278	2'628.00	-306
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'760.10	3'700	60	5'913.00	-2'153
44	Revenus financiers	-46'437.00	-52'600	6'163	-52'560.00	6'123
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-46'437.00	-52'600	6'163	-52'560.00	6'123
963007	Immeuble Sachet 10 (La Rosière)	-27'017.55	-32'700	5'682	-34'682.90	7'665
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	444.45	0	444	120.00	324
31300.80	Contrats de maintenance	444.45	0	444	120.00	324
34	Charges financières	14'506.70	9'800	4'707	5'452.40	9'054
34300.00	Travaux de gros entretien, terrains PF	0.00	0	0	440.90	-441
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	13'806.10	9'000	4'806	4'318.65	9'487
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	137.05	200	-63	137.75	-1
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	563.55	600	-36	555.10	8
39	Imputations internes	5'967.30	5'900	67	8'028.70	-2'061
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	2'397.00	2'400	-3	2'414.00	-17
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	3'570.30	3'500	70	5'614.70	-2'044
44	Revenus financiers	-47'936.00	-48'400	464	-48'284.00	348
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-47'936.00	-48'400	464	-48'284.00	348
963008	Kiosque Bas-de-Sachet	424.45	1'300	-876	1'924.35	-1'500
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	42.85	100	-57	1'626.10	-1'583
31300.80	Contrats de maintenance	42.85	100	-57	0.00	43
31320.00	Honoraires de conseillers externes	0.00	0	0	1'040.00	-1'040
31810.00	Pertes sur créances effectives	0.00	0	0	586.10	-586
34	Charges financières	306.60	1'200	-893	2'003.75	-1'697
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	104.95	1'000	-895	1'807.95	-1'703
34391.02	Electricité PF	101.45	0	101	79.20	22
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	24.00	100	-76	24.10	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	76.20	100	-24	92.50	-16
39	Imputations internes	412.50	400	13	744.50	-332
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	17.00	0	17	122.50	-106
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	395.50	400	-5	622.00	-227
44	Revenus financiers	-337.50	-400	63	-2'450.00	2'113
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-337.50	-400	63	-2'450.00	2'113

Commentaires de la page 36

963009 Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs)

Depuis 2020, considérant l'usage actuel de ce bâtiment, les charges et revenus de cette rubrique du patrimoine financier figurent désormais sous la rubrique 32200 (Concerts et théâtre), en tant que patrimoine administratif.

963010 Immeuble Courtils 35A (Four banal)

Depuis 2020, considérant l'usage actuel de ce bâtiment, les charges et revenus de cette rubrique du patrimoine financier figurent désormais sous la rubrique 34204 (Immeuble Courtils 35A – Four banal), en tant que patrimoine administratif.

963011 Cabane forestière du haut

44300.00 On trouve dans cette rubrique le produit de la location de cette cabane à un groupe de chasseurs durant la saison de la chasse.

963012 Cabane forestière du bas

39100.00 Nous comptabilisons dans ce compte un montant forfaitaire équivalent à 5 % des revenus des locations et le refacturons dans la rubrique 49100.00 du chapitre 2200 à raison de 50 % et dans la rubrique 49100.00 du chapitre 79000 à raison de l'autre 50 %.

44300.00 Une entreprise forestière loue cette cabane au prix de 350 fr. par mois.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
963009	Immeuble Coteaux 23 (anciens abattoirs)	0.00	6'400	-6'400	4'824.85	-4'825
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	200	-200	0.00	0
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	200	-200	0.00	0
34	Charges financières	0.00	7'300	-7'300	5'964.85	-5'965
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	3'000	-3'000	271.40	-271
34391.01	Chauffage PF	0.00	3'000	-3'000	3'656.50	-3'657
34391.02	Electricité PF	0.00	700	-700	1'514.50	-1'515
34391.03	Eau PF	0.00	200	-200	142.55	-143
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	0.00	100	-100	71.65	-72
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	0.00	300	-300	308.25	-308
39	Imputations internes	0.00	100	-100	60.00	-60
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	0.00	100	-100	60.00	-60
44	Revenus financiers	0.00	-1'200	1'200	-1'200.00	1'200
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	0.00	-1'200	1'200	-1'200.00	1'200
963010	Immeuble Courtils 35A (Four banal)	0.00	700	-700	-1'733.95	1'734
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	200	-200	144.25	-144
31300.80	Contrats de maintenance	0.00	200	-200	144.25	-144
34	Charges financières	0.00	3'300	-3'300	3'434.00	-3'434
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	2'500	-2'500	2'769.85	-2'770
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	0.00	200	-200	10.00	-10
34391.02	Electricité PF	0.00	400	-400	499.95	-500
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	0.00	100	-100	51.10	-51
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	0.00	100	-100	103.10	-103
39	Imputations internes	0.00	200	-200	1'037.80	-1'038
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	0.00	200	-200	317.50	-318
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	0.00	0	0	720.30	-720
44	Revenus financiers	0.00	-3'000	3'000	-6'350.00	6'350
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	0.00	-3'000	3'000	-6'350.00	6'350
963011	Cabane forestière du Haut	-150.45	600	-750	-199.85	49
31	Charges de biens, de services et d'exploitat.	0.00	200	-200	0.00	0
31440.00	Entretien des terrains bâtis et bâtiments PA	0.00	200	-200	0.00	0
34	Charges financières	99.55	700	-600	150.15	-51
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	300	-300	0.00	0
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	0.00	200	-200	0.00	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	99.55	200	-100	150.15	-51
44	Revenus financiers	-250.00	-300	50	-350.00	100
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-250.00	-300	50	-350.00	100
963012	Cabane forestière du Bas (+ hangar)	-3'689.65	-2'500	-1'190	-3'182.45	-507
34	Charges financières	300.35	1'500	-1'200	807.55	-507
34304.00	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	0.00	1'000	-1'000	0.00	0
34311.00	Matériel d'exploitation et fournitures PF	0.00	0	0	369.40	-369
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	29.40	100	-71	29.55	0
34394.04	Primes d'assurances ECAP (PF)	270.95	400	-129	408.60	-138
39	Imputations internes	210.00	200	10	210.00	0
39100.00	Imput. internes pour prestations de services	210.00	200	10	210.00	0
44	Revenus financiers	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0
44300.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-4'200.00	-4'200	0	-4'200.00	0

Commentaires de la page 37

963013 Vignoble communal

Depuis l'exercice 2020, les charges et les revenus du vignoble communal apparaissent dans cette rubrique en tant que patrimoine financier, sachant qu'ils figuraient jusqu'alors dans le chapitre 81402 (patrimoine administratif).

34310.01 et

34310.02 Les prestations du vigneron-tâcheron sont rétribuées en application de la "Convention de tarifs et salaires" conclue entre l'association des propriétaires de vignes du Canton de Neuchâtel et le Groupement des ouvriers agricoles et viticoles neuchâtelois.

34390.01 Il s'agit de notre cotisation à l'Association des propriétaires de vignes du Canton de Neuchâtel.

34393.00 On trouve ici le montant de la taxe viticole que la Commune paie en tant que propriétaire de vignes.

34394.00 On trouve dans ce compte la prime de l'assurance grêle des vignes communales.

34395.00 Le Conseil communal a confié à la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV) le soin de procéder à l'expertise de la valeur du « capital vigne » de la Commune.

39400.00 La valeur au bilan des actifs se rapportant au chapitre 963013 « Vignoble communal » représente 1,05 % du total des actifs. En conséquence, le même pourcentage du total des intérêts est imputé dans ce chapitre (voir également commentaire de la rubrique 39400.00 du chapitre 02900).

44399.00 Il s'agit du produit de la vente de la vendange à deux encavages.

97100 Redistributions liées à la taxe sur le CO²

46900.00 La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC) nous crédite la restitution de la taxe sur le CO² décidée par les autorités fédérales.



Comptes 2020

Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
963013	Vignoble communal	20'654.55	0	20'655	0.00	20'655
34	Charges financières	116'630.85	0	116'631	0.00	116'631
34310.01	Frais des vendanges	11'249.60	0	11'250	0.00	11'250
34310.02	Travaux culturaux	95'060.85	0	95'061	0.00	95'061
34390.01	Cotisations (PF)	30.00	0	30	0.00	30
34393.00	Impôts et taxes PF	1'417.00	0	1'417	0.00	1'417
34394.00	Primes d'assurances bâtiments PF	7'257.90	0	7'258	0.00	7'258
34395.00	Prestations de services de tiers PF	1'615.50	0	1'616	0.00	1'616
39	Imputations internes	2'194.25	0	2'194	0.00	2'194
39400.00	Imput. internes intérêts et charges financières	2'194.25	0	2'194	0.00	2'194
44	Revenus financiers	-98'170.55	0	-98'171	0.00	-98'171
44399.00	Autres produits des biens-fonds PF	-98'170.55	0	-98'171	0.00	-98'171
97	Redistributions	-1'281.20	-3'000	1'719	-3'050.75	1'770
	Charges	0.00	0	0	0.00	0
	Revenus	-1'281.20	-3'000	1'719	-3'050.75	1'770
97100	Redistributions liées à la taxe sur le CO2	-1'281.20	-3'000	1'719	-3'050.75	1'770
46	Revenus de transfert	-1'281.20	-3'000	1'719	-3'050.75	1'770
46900.00	Redistribution taxe CO2	-1'281.20	-3'000	1'719	-3'050.75	1'770



Comptes 2020

*	Classification par nature	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
	CHARGES	19'270'718.83	19'676'000	-405'281	20'226'536.39	-955'818
30	Charges de personnel	2'655'866.27	2'789'600	-133'734	2'608'909.13	46'957
30000	Salaires, indemnités journalières et jetons de ..	125'602.50	142'400	-16'798	138'322.50	-12'720
30100	Salaires du personnel administratif et d'exploit..	2'056'496.65	2'031'100	25'397	2'022'454.35	34'042
30108	Variation provision HS + VAC	-18'308.83	0	-18'309	11'731.03	-30'040
30109	Remboursement de salaires du personnel ad..	-5'275.20	0	-5'275	-705.60	-4'570
30400	Allocations pour enfants et allocations de for..	18'577.00	25'500	-6'923	23'394.50	-4'818
30490	Autres allocations (indemnités de piquet)	7'750.00	13'800	-6'050	12'315.00	-4'565
30500	Cotisations patronales AVS, AI, APG, AC, frai..	135'955.25	143'100	-7'145	128'232.95	7'722
30509	Remboursement de cotisations patronales A..	-335.55	0	-336	-43.90	-292
30520	Cotisations patronales aux caisses de pensio..	288'598.45	286'900	1'698	280'744.50	7'854
30530	Cotisations patronales aux assurances-accid..	17'406.40	17'400	6	-14'573.40	31'980
30540	Cotisations patronales aux caisses de compe..	43'598.90	44'900	-1'301	42'094.80	1'504
30550	Cotisations patronales aux assurances d'inde..	-37'725.50	49'100	-86'826	-52'879.60	15'154
30591	Fonds de formation professionnel	1'805.80	2'200	-394	1'743.75	62
30592	Cotisation des employeurs aux structures d'a..	3'737.45	4'200	-463	3'607.45	130
30593	Fonds formation apprentis	12'041.00	12'600	-559	0.00	12'041
30900	Formation et perfectionnement du personnel	16.00	12'600	-12'584	8'727.75	-8'712
30910	Recrutement du personnel	2'522.65	0	2'523	100.00	2'423
30990	Autres charges de personnel	3'403.30	3'800	-397	3'643.05	-240
31	Charges de biens, de services et d'exploit..	2'077'415.22	2'372'400	-294'985	2'419'783.71	-342'368
31000	Matériel de bureau	8'294.75	11'400	-3'105	7'381.85	913
31010	Matériel d'exploitation, fournitures	42'299.83	51'000	-8'700	43'579.90	-1'280
31020	Imprimés, publications	20'732.44	32'200	-11'468	23'663.70	-2'931
31030	Littérature spécialisée, magazines	866.00	500	366	460.00	406
31051	Frais de réception	11'364.78	26'500	-15'135	31'735.71	-20'371
31090	Autres charges de matériel et de marchandis..	28'699.20	72'300	-43'601	73'264.20	-44'565
31100	Acquisition de meubles, machines et appareil..	15'833.85	16'900	-1'066	6'215.80	9'618
31110	Acquisition de machines, appareils, véhicules..	67'168.54	83'200	-16'031	87'599.65	-20'431
31120	Acquisition de vêtements, linge, rideaux	7'111.65	8'500	-1'388	7'740.15	-629
31130	Acquisition de matériel informatique	8'876.50	10'000	-1'124	7'263.30	1'613
31180	Immobilisations incorporelles	5'631.05	8'000	-2'369	15.50	5'616
31200	Alimentation et élimination	293'359.85	300'300	-6'940	319'150.55	-25'791
31300	Prestations de services de tiers	727'095.74	857'200	-130'104	839'572.95	-112'477
31320	Honoraires de conseillers externes, experts, ..	23'865.30	18'500	5'365	29'869.85	-6'005
31331	Frais de participation au Bordereau Unique	65'160.00	65'000	160	64'580.00	580
31332	Contrat de prestation informatique	8'691.00	9'000	-309	8'662.00	29
31340	Primes d'assurances	68'649.40	80'200	-11'551	76'628.00	-7'979
31370	Impôts et taxes	12'384.52	18'600	-6'215	20'334.03	-7'950
31400	Entretien des terrains	38'261.60	45'700	-7'438	48'515.45	-10'254
31410	Entretien des routes / voies de communication	95'469.00	74'800	20'669	65'098.60	30'370
31420	Entretien des ouvrages d'aménagement des ..	65'917.77	124'700	-58'782	53'520.25	12'398
31430	Entretien d'autres ouvrages de génie civil	79'399.21	54'300	25'099	120'062.45	-40'663
31440	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	93'305.30	71'300	22'005	71'757.55	21'548
31500	Entretien de meubles, machines et appareils ..	8'051.40	9'800	-1'749	17'483.25	-9'432
31510	Entretien de machines, appareils, véhicules e..	45'391.37	52'300	-6'909	47'220.45	-1'829
31530	Entretien de matériel informatique	75'807.65	86'500	-10'692	78'216.05	-2'408
31610	Loyers, frais d'utilisation des immobilisations	22'700.00	22'700	0	25'775.00	-3'075
31700	Frais de déplacement et autres frais	7'910.70	10'300	-2'389	10'085.30	-2'175
31810	Pertes sur créances effectives	106'408.66	117'000	-10'591	206'972.58	-100'564
31920	Indemnisation de droits	317.75	400	-82	317.75	0
31990	Autres charges d'exploitation	7'913.72	15'900	-7'986	10'633.64	-2'720
33	Amortissements du patrimoine administra..	2'300'069.00	2'289'700	10'369	2'324'522.51	-24'454
33000	Amort. planifiés, terrains PA compte général	0.00	7'900	-7'900	7'500.00	-7'500
33001	Amort. planifiés, routes/voies communication ..	64'600.00	59'900	4'700	60'100.00	4'500
33002	Amort. planifiés, aménagement des eaux PA	163'300.00	163'200	100	163'400.00	-100
33003	Amort. planifiés, autres ouvrages génie civil PA	667'069.00	668'600	-1'531	689'891.31	-22'822
33004	Amort. planifiés, terrains bâtis PA	1'306'600.00	1'294'600	12'000	1'295'000.00	11'600
33006	Amort. planifiés, biens meubles PA	59'300.00	50'600	8'700	71'031.20	-11'731
33009	Amort. planifiés, autres immob. corporelles PA	34'300.00	44'900	-10'600	34'300.00	0
33200	Amort. planifiés, immob. incorporelles	4'900.00	0	4'900	3'300.00	1'600



Comptes 2020

*	Classification par nature	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
34	Charges financières	412'769.30	286'700	126'069	376'540.29	36'229
34060	Intérêts passifs des engagements financiers ..	208'776.65	204'800	3'977	321'937.50	-113'161
34110	Pertes réalisées sur les terrains PF	0.00	0	0	374.09	-374
34200	Acquisition et administration de capital	3'270.55	3'000	271	2'528.35	742
34300	Travaux de gros entretien, terrains PF	1'997.60	2'000	-2	820.90	1'177
34304	Travaux de gros entretien, bâtiments PF	67'862.40	56'000	11'862	30'002.00	37'860
34310	Entretien courant des biens-fonds par des tiers	106'310.45	0	106'310	0.00	106'310
34311	Matériel d'exploitation et fournitures	0.00	400	-400	379.40	-379
34390	Matériel de bureau, imprimés, publications, lit..	30.00	0	30	0.00	30
34391	Eau, énergie, combustible	5'675.75	10'600	-4'924	11'598.90	-5'923
34393	Impôts et taxes	1'417.00	100	1'317	17.80	1'399
34394	Primes d'assurances PF	15'813.40	9'700	6'113	8'881.35	6'932
34395	Prestations de services de tiers	1'615.50	0	1'616	0.00	1'616
34399	Autres charges des biens-fonds PF	0.00	100	-100	0.00	0
35	Attrib. aux fonds et financements spéciaux	438'865.84	312'900	125'966	467'065.84	-28'200
35100	Attributions aux financements spéciaux du ca..	333'074.64	312'200	20'875	286'952.45	46'122
35110	Attributions aux fonds du capital propre	105'791.20	700	105'091	180'113.39	-74'322
36	Charges de transfert	10'367'536.42	10'624'500	-256'964	10'945'840.96	-578'305
36010	Quotes-parts de revenus destinées aux canto..	26'843.65	32'000	-5'156	30'055.25	-3'212
36110	Dédommagements aux cantons et aux conco..	2'277'266.64	2'416'400	-139'133	2'115'233.97	162'033
36120	Dédommagements aux communes et aux sy..	6'427'407.14	6'599'900	-172'493	6'308'248.29	119'159
36140	Dédommagements aux entreprises publiques	489'551.75	440'600	48'952	434'196.10	55'356
36227	Péréquation financière intercommunale	0.00	0	0	1'006'158.00	-1'006'158
36228	Compensation des charges entre communes	140'642.00	140'700	-58	0.00	140'642
36320	Subventions aux communes et aux syndicats..	1'973.55	2'000	-26	1'985.60	-12
36340	Subventions aux entreprises publiques	77'601.40	75'900	1'701	79'228.75	-1'627
36350	Subventions aux entreprises privées	7'776.15	12'300	-4'524	6'188.95	1'587
36360	Subventions aux organisations privées à but ..	86'658.70	106'400	-19'741	99'932.35	-13'274
36370	Subventions aux personnes physiques	831'815.44	798'300	33'515	864'613.70	-32'798
37	Subventions à redistribuer	220'711.20	227'100	-6'389	202'465.75	18'245
37010	Cantons et concordats	220'711.20	227'100	-6'389	202'465.75	18'245
39	Imputations internes	797'485.58	773'100	24'386	881'408.20	-83'923
39100	Imputations internes pour prestations de servi..	312'251.50	314'500	-2'249	280'444.50	31'807
39300	Imputations internes pour frais administratifs ..	253'820.43	232'800	21'020	242'847.70	10'973
39400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	208'776.65	204'800	3'977	338'150.00	-129'373
39500	Imputations internes pour amortissements pla..	1'468.00	1'300	168	1'628.00	-160
39900	Autres imputations internes	21'169.00	19'700	1'469	18'338.00	2'831
	PRODUITS	-19'799'762.32	-19'330'800	-468'962-29'742'394.55	9'942'632	
40	Revenus fiscaux	-13'606'838.52	-12'809'000	-797'839-13'731'253.27	124'415	
40000	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-9'746'265.75	-9'550'000	-196'266-10'016'628.75	270'363	
40001	Impôts sur le revenu, personnes physiques - ..	-21'578.60	-90'000	68'421	20'644.80	-42'223
40002	Rappels d'impôts sur le revenu, personnes p..	-1'353.30	-60'000	58'647	-74'252.05	72'899
40006	Imputation forfaitaire d'impôt, personnes phys..	7'422.75	40'000	-32'577	5'232.10	2'191
40010	Impôts sur la fortune, personnes physiques - ..	-1'145'573.55	-1'025'000	-120'574	-1'015'487.60	-130'086
40012	Rappels d'impôts sur la fortune, personnes p..	-3'487.00	-100'000	96'513	-65'804.75	62'318
40020	Impôts à la source, personnes physiques	-200'020.93	-290'000	89'979	-274'003.44	73'983
40030	Prestations en capital	-244'191.25	-200'000	-44'191	-261'729.25	17'538
40050	Impôts sur le revenu des travailleurs frontalier..	-250'190.50	-209'000	-41'191	-262'611.00	12'421
40100	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-716'998.21	-260'000	-456'998	-906'713.61	189'715
40101	Impôts sur le bénéfice, personnes morales - ..	-18'741.65	-2'000	-16'742	-14'532.44	-4'209
40107	Impôts sur le bénéfice, taxations rectificatives..	0.00	9'000	-9'000	44'246.41	-44'246
40110	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-118'768.01	-175'000	56'232	-95'220.27	-23'548
40111	Impôts sur le capital, personnes morales - an..	-82'472.20	-6'000	-76'472	0.00	-82'472
40190	Autres impôts directs, personnes morales	-43'275.17	-321'400	278'125	-356'217.82	312'943
40191	IPM part au fonds en proportion du nombre d'..	-561'648.44	-208'600	-353'048	-301'928.25	-259'720
40210	Impôts fonciers	-425'366.71	-325'000	-100'367	-122'817.35	-302'549
40330	Taxe des chiens	-34'330.00	-36'000	1'670	-33'430.00	-900



Comptes 2020

*	Classification par nature	Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
42	Taxes	-3'253'939.93	-3'377'900	123'960	-3'442'043.49	188'104
42100	Emoluments administratifs	-114'750.23	-119'300	4'550	-125'470.55	10'720
42400	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations d..	-112'381.58	-60'000	-52'382	-157'727.39	45'346
42401	Taxes facturées pour les services à financem..	-2'789'689.05	-2'784'200	-5'489	-2'718'970.86	-70'718
42500	Ventes	-45'255.85	-215'600	170'344	-199'647.65	154'392
42600	Remboursements de tiers	-128'739.57	-128'800	60	-177'751.06	49'011
42700	Amendes	-39'112.50	-40'000	888	-33'165.00	-5'948
42900	Autres Taxe	-24'011.15	-30'000	5'989	-29'310.98	5'300
43	Revenus divers	-27'912.15	-21'500	-6'412	-851'413.49	823'501
43090	Autres revenus d'exploitation	-27'912.15	-21'500	-6'412	-37'439.46	9'527
43900	Autres revenus	0.00	0	0	-813'974.03	813'974
44	Revenus financiers	-1'068'740.03	-852'200	-216'540	-851'568.15	-217'172
44010	Intérêts des créances et comptes courants	-600.00	-6'000	5'400	0.00	-600
44011	Intérêts moratoires sur impôts	-87'859.42	-99'900	12'041	-100'210.44	12'351
44019	Intérêts rémunérateurs sur impôts (cpte de di..	94.33	4'500	-4'406	381.44	-287
44090	Autres intérêts du patrimoine financier	-1'344.45	0	-1'344	0.00	-1'344
44200	Dividendes	-84'308.50	-85'000	692	-83'946.00	-363
44300	Loyers et fermages, biens-fonds PF	-362'606.54	-389'500	26'893	-395'133.35	32'527
44390	Remboursement de charges	-33'686.95	-16'000	-17'687	0.00	-33'687
44391	Autres remboursements de tiers	0.00	-100	100	-153.50	154
44399	Autres produits des biens-fonds PF	-98'170.55	0	-98'171	-287.00	-97'884
44700	Loyers et fermages, biens-fonds PA	-124'217.00	-126'400	2'183	-127'773.50	3'557
44720	Paiements pour utilisation des biens-fonds PA	-40'587.10	-100'000	59'413	-109'910.00	69'323
44790	Autres produits des biens-fonds PA	-22'991.20	-33'800	10'809	-33'727.45	10'736
44900	Réévaluations PA	-211'346.00	0	-211'346	0.00	-211'346
44990	Autres rev. financiers (intérêts négatifs/empru..	-1'116.65	0	-1'117	-808.35	-308
45	Prélèvem. sur fonds et financements spéc..	-34'710.74	-55'400	20'689	-27'629.43	-7'081
45100	Prélèvements sur les financements spéciaux ..	-34'710.74	-55'400	20'689	-27'629.43	-7'081
46	Revenus de transfert	-304'031.80	-269'800	-34'232	-140'316.83	-163'715
46000	Quotes-parts aux revenus de la Confédération	0.00	0	0	32.92	-33
46010	Quotes-parts au revenu des impôts cantonaux	-15'989.00	0	-15'989	0.00	-15'989
46110	Dédommagements des cantons et des conco..	-33'392.00	-36'600	3'208	-40'058.50	6'667
46130	Dédommagements des assurances sociales ..	-11'032.00	0	-11'032	0.00	-11'032
46210	Péréquation financière et compensation des ..	0.00	-147'300	147'300	-8'228.00	8'228
46227	Péréquation financière intercommunale	-147'270.00	0	-147'270	0.00	-147'270
46228	Compensation des charges entre communes	-77'978.00	-78'000	22	0.00	-77'978
46300	Subventions de la Confédération	-11'539.60	0	-11'540	-89'012.50	77'473
46311	Subventions du fonds de formation apprentis	-5'550.00	-4'900	-650	0.00	-5'550
46900	Redistribution taxe CO2	-1'281.20	-3'000	1'719	-3'050.75	1'770
47	Subventions à redistribuer	-217'703.57	-227'100	9'396	-202'261.69	-15'442
47010	Cantons et concordats	-217'703.57	-227'100	9'396	-202'261.69	-15'442
48	Revenus extraordinaires	-488'400.00	-944'800	456'400	-9'614'500.00	9'126'100
48930	Prélèvements sur les préfinancements du ca..	-31'900.00	-31'900	0	-29'000.00	-2'900
48950	Prélèvements sur la réserve liée au retraitem..	-456'500.00	-912'900	456'400	-9'585'500.00	9'129'000
49	Imputations internes	-797'485.58	-773'100	-24'386	-881'408.20	83'923
49100	Imputations internes pour prestations de servi..	-312'251.50	-314'500	2'249	-280'444.50	-31'807
49300	Imputations internes pour frais administratifs ..	-253'820.43	-232'800	-21'020	-243'251.70	-10'569
49400	Imputations internes pour intérêts et charges ..	-208'776.65	-204'800	-3'977	-338'150.00	129'373
49500	Imputations internes pour amortissements pla..	-1'468.00	-1'300	-168	-1'628.00	160
49900	Autres imputations internes	-21'169.00	-19'700	-1'469	-17'934.00	-3'235

Comptes d'investissements détaillés - patrimoine administratif

- Classification fonctionnelle
- Classification par nature

Comptes d'investissements détaillés - patrimoine financier

- Classification fonctionnelle
- Classification par nature



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
	ADMINISTRATION GENERALE	130.30	0	130	0.00	130
	Charges	130.30	0	130	44'888.75	-44'758
	Revenus	0.00	0	0	-44'888.75	44'889
02	Services généraux	130.30	0	130	0.00	130
	Charges	130.30	0	130	44'888.75	-44'758
	Revenus	0.00	0	0	-44'888.75	44'889
0220	Services généraux, autres	0.00	0	0	-25'384.75	25'385
	Charges	0.00	0	0	9'752.00	-9'752
	Revenus	0.00	0	0	-35'136.75	35'137
59	Report au bilan	0.00	0	0	9'752.00	-9'752
59000.00	Recettes reportées au bilan	0.00	0	0	9'752.00	-9'752
69	Report au bilan	0.00	0	0	-35'136.75	35'137
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-35'136.75	35'137
0290	Immeubles administratifs	130.30	0	130	25'384.75	-25'254
	Charges	130.30	0	130	35'136.75	-35'006
	Revenus	0.00	0	0	-9'752.00	9'752
50	Immobilisations corporelles	130.30	0	130	35'136.75	-35'006
50400.15	Remplac. vélux - Administration Draizes 2	130.30	0	130	35'136.75	-35'006
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	-9'752.00	9'752
63000.00	Subv. d'invest. de la Confédération	0.00	0	0	-9'752.00	9'752



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
	ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE, DEFEN..	6'430.15	24'000	-17'570	0.00	6'430
	Charges	6'430.15	24'000	-17'570	0.00	6'430
15	Service du feu	6'430.15	24'000	-17'570	0.00	6'430
	Charges	6'430.15	24'000	-17'570	0.00	6'430
1500	Service du feu	6'430.15	24'000	-17'570	0.00	6'430
	Charges	6'430.15	24'000	-17'570	0.00	6'430
50	Immobilisations corporelles	6'430.15	24'000	-17'570	0.00	6'430
50400.14	Etanchéité, ventilation et install. sanitaire	6'430.15	24'000	-17'570	0.00	6'430



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
FORMATION		65'689.75	86'500	-20'810	0.00	65'690
	Charges	65'689.75	86'500	-20'810	386'317.20	-320'627
	Revenus	0.00	0	0	-386'317.20	386'317
21	Scolarité obligatoire	65'689.75	86'500	-20'810	0.00	65'690
	Charges	65'689.75	86'500	-20'810	386'317.20	-320'627
	Revenus	0.00	0	0	-386'317.20	386'317
2170	Bâtiments scolaires	65'689.75	86'500	-20'810	0.00	65'690
	Charges	65'689.75	86'500	-20'810	386'317.20	-320'627
	Revenus	0.00	0	0	-386'317.20	386'317
50	Immobilisations corporelles	65'689.75	86'500	-20'810	333'417.20	-267'727
50400.01	Immeuble Carraz 1	0.00	22'000	-22'000	125'887.85	-125'888
50400.02	Sécurité incendie des collèges	0.00	0	0	1'292.40	-1'292
50400.03	Construction deux classes collège des Corneil..	10'549.00	41'000	-30'451	176'168.70	-165'620
50400.10	Transform. local douches collège Corneilles	24'663.45	0	24'663	0.00	24'663
50400.11	Remplacement treillis collège Corneilles	0.00	0	0	14'102.10	-14'102
50400.12	Remplac. chaudière gaz collège Noisetiers	986.25	0	986	15'966.15	-14'980
50400.14	Étanchéité, ventilation et install. sanitaire	0.00	6'000	-6'000	0.00	0
50400.17	Install. détecteurs incendie collège du Coq d'Or	8'924.60	0	8'925	0.00	8'925
50400.18	Réfect. mur basket + peinture anti-tags Corneil..	14'896.15	17'500	-2'604	0.00	14'896
50400.19	Mise en conformité install. électriques Corneil..	5'670.30	0	5'670	0.00	5'670
59	Report au bilan	0.00	0	0	52'900.00	-52'900
59000.00	Recettes reportées au bilan	0.00	0	0	52'900.00	-52'900
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	-52'900.00	52'900
63000.00	Subv. d'invest. de la Confédération	0.00	0	0	-52'900.00	52'900
69	Report au bilan	0.00	0	0	-333'417.20	333'417
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-333'417.20	333'417



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
CULTURE, LOISIRS ET SPORTS, EGLISES		179'413.06	1'033'500	-854'087	0.00	179'413
	Charges	179'413.06	1'033'500	-854'087	247'180.10	-67'767
	Revenus	0.00	0	0	-247'180.10	247'180
34	Sports et loisirs	164'739.01	1'033'500	-868'761	0.00	164'739
	Charges	164'739.01	1'033'500	-868'761	216'880.45	-52'141
	Revenus	0.00	0	0	-216'880.45	216'880
3410	Sports	7'704.60	0	7'705	0.00	7'705
	Charges	7'704.60	0	7'705	1'109.90	6'595
	Revenus	0.00	0	0	-1'109.90	1'110
50	Immobilisations corporelles	7'704.60	0	7'705	1'109.90	6'595
50400.05	Rénovation du bâtiment du football club	7'704.60	0	7'705	0.00	7'705
50400.06	Construction vestiaires Terrain de La Rive	0.00	0	0	1'109.90	-1'110
69	Report au bilan	0.00	0	0	-1'109.90	1'110
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-1'109.90	1'110
3411	Port	17'316.76	300'000	-282'683	0.00	17'317
	Charges	17'316.76	300'000	-282'683	2'600.00	14'717
	Revenus	0.00	0	0	-2'600.00	2'600
50	Immobilisations corporelles	17'316.76	300'000	-282'683	2'600.00	14'717
50400.22	Construction capitainerie	17'316.76	300'000	-282'683	2'600.00	14'717
69	Report au bilan	0.00	0	0	-2'600.00	2'600
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-2'600.00	2'600
3420	Loisirs	139'717.65	733'500	-593'782	0.00	139'718
	Charges	139'717.65	733'500	-593'782	213'170.55	-73'453
	Revenus	0.00	0	0	-213'170.55	213'171
50	Immobilisations corporelles	139'717.65	733'500	-593'782	213'170.55	-73'453
50400.13	Remplac. éclairage "sport" Cort'Agora	0.00	0	0	23'640.10	-23'640
50400.16	Remplacement chauffage Cort'Agora	117'018.00	670'000	-552'982	0.00	117'018
50400.20	Modernisation de la centrale feu Cort'Agora	0.00	26'000	-26'000	0.00	0
50400.21	Rempl. portes ouest et est de Cort'Agora	17'878.20	18'000	-122	0.00	17'878
50400.23	Mise en conformité install. électriques Cort'Ag..	4'349.10	4'500	-151	0.00	4'349
50600.02	Amélioration des places de jeux	472.35	0	472	40'530.00	-40'058
50600.04	Remplac. braisière basculante Cort'Agora	0.00	0	0	10'917.10	-10'917
50600.05	Remplac. hauts-parleurs "face" Cort'Agora	0.00	0	0	8'925.30	-8'925
50600.06	Achat projecteur multimédia Cort'Agora	0.00	0	0	8'491.00	-8'491
50600.07	Remplac. du mobilier de Cort'Agora	0.00	0	0	120'667.05	-120'667
50600.08	Illuminations de Noël	0.00	15'000	-15'000	0.00	0
69	Report au bilan	0.00	0	0	-213'170.55	213'171
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-213'170.55	213'171
35	Eglises et affaires religieuses	14'674.05	0	14'674	0.00	14'674
	Charges	14'674.05	0	14'674	30'299.65	-15'626
	Revenus	0.00	0	0	-30'299.65	30'300
3500	Eglises et affaires religieuses	14'674.05	0	14'674	0.00	14'674
	Charges	14'674.05	0	14'674	30'299.65	-15'626
	Revenus	0.00	0	0	-30'299.65	30'300
50	Immobilisations corporelles	14'674.05	0	14'674	30'299.65	-15'626
50400.09	Restauration des vitraux du Temple	14'674.05	0	14'674	10'000.00	4'674
50600.03	Remplacement sonorisation du Temple	0.00	0	0	20'299.65	-20'300



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
69	Report au bilan	0.00	0	0	-30'299.65	30'300
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-30'299.65	30'300



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
TRANSPORTS		213'449.35	1'354'800	-1'141'351	0.00	213'449
	Charges	213'449.35	1'354'800	-1'141'351	496'017.00	-282'568
	Revenus	0.00	0	0	-496'017.00	496'017
61	Circulation routière	213'449.35	1'354'800	-1'141'351	0.00	213'449
	Charges	213'449.35	1'354'800	-1'141'351	453'381.00	-239'932
	Revenus	0.00	0	0	-453'381.00	453'381
6150	Routes communales	213'449.35	1'354'800	-1'141'351	0.00	213'449
	Charges	213'449.35	1'354'800	-1'141'351	401'661.10	-188'212
	Revenus	0.00	0	0	-401'661.10	401'661
50	Immobilisations corporelles	213'449.35	1'354'800	-1'141'351	243'477.10	-30'028
50100.03	Réfection Av. François-Borel - EP	0.00	0	0	283.30	-283
50100.04	Réfection Av. François-Borel - Route	0.00	0	0	283.30	-283
50100.05	Réfection Av. François-Borel - rte transversale	0.00	0	0	283.35	-283
50100.06	Réfection Rue des Chavannes - EP	0.00	0	0	27'073.90	-27'074
50100.07	Réfection Rue des Chavannes - Route	19'409.10	0	19'409	215'167.55	-195'758
50100.08	Réfection Rue des Chavannes - Signalisation	10'000.00	30'800	-20'800	385.70	9'614
50100.11	Eclairage public Sachet	0.00	238'000	-238'000	0.00	0
50100.12	Signalisation et marquage routier Sachet	0.00	9'000	-9'000	0.00	0
50100.13	Remplacement de luminaires éclairage public	0.00	17'000	-17'000	0.00	0
50100.14	Route, trottoirs et EP Breguettes-Ruffières	0.00	60'000	-60'000	0.00	0
50100.15	Réfect. Roussette-Baume - Route	103'596.90	1'000'000	-896'403	0.00	103'597
50100.17	Réfect. Roussette-Baume - EP	80'443.35	0	80'443	0.00	80'443
59	Report au bilan	0.00	0	0	158'184.00	-158'184
59000.00	Recettes reportées au bilan	0.00	0	0	158'184.00	-158'184
61	Remboursements	0.00	0	0	-158'184.00	158'184
61100.00	Rmbts de tiers pour des invest. en routes	0.00	0	0	-158'184.00	158'184
69	Report au bilan	0.00	0	0	-243'477.10	243'477
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-243'477.10	243'477
6155	Places de stationnement	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	51'719.90	-51'720
	Revenus	0.00	0	0	-51'719.90	51'720
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	51'719.90	-51'720
50000.01	Réaménag. places stationnement Polonais	0.00	0	0	51'719.90	-51'720
69	Report au bilan	0.00	0	0	-51'719.90	51'720
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-51'719.90	51'720
62	Transports publics	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	42'636.00	-42'636
	Revenus	0.00	0	0	-42'636.00	42'636
6230	Trafic d'agglomération	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	42'636.00	-42'636
	Revenus	0.00	0	0	-42'636.00	42'636
55	Participations et capital social	0.00	0	0	42'636.00	-42'636
55400.01	Augmentation du capital-action de TransN SA	0.00	0	0	42'636.00	-42'636
69	Report au bilan	0.00	0	0	-42'636.00	42'636
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-42'636.00	42'636



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
	PROTEC. ENVIRONNEM. ET AMENAG. TE..	447'607.37	378'700	68'907	0.00	447'607
	Charges	447'607.37	378'700	68'907	77'351.30	370'256
	Revenus	0.00	0	0	-77'351.30	77'351
71	Approvisionnement en eau	274'885.97	147'700	127'186	0.00	274'886
	Charges	274'885.97	147'700	127'186	4'534.10	270'352
	Revenus	0.00	0	0	-4'534.10	4'534
7100	Approvisionnement en eau (en général)	274'885.97	147'700	127'186	0.00	274'886
	Charges	274'885.97	147'700	127'186	4'534.10	270'352
	Revenus	0.00	0	0	-4'534.10	4'534
50	Immobilisations corporelles	274'885.97	44'200	230'686	4'534.10	270'352
50200.01	Rempl. système désinfection de l'eau par UV	41'136.02	44'200	-3'064	0.00	41'136
50320.01	Réfection Av. François-Borel - Eau	0.00	0	0	283.35	-283
50320.03	Réfection Rue des Chavannes - Eau	1'533.45	0	1'533	4'250.75	-2'717
50320.08	Réfect. Roussette-Baume - Eau	232'216.50	0	232'217	0.00	232'217
52	Immobilisations incorporelles	0.00	103'500	-103'500	0.00	0
52900.03	Plan général d'alimentation en eau potable	0.00	103'500	-103'500	0.00	0
69	Report au bilan	0.00	0	0	-4'534.10	4'534
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-4'534.10	4'534
72	Traitement des eaux usées	19'654.85	110'000	-90'345	0.00	19'655
	Charges	19'654.85	110'000	-90'345	47'405.35	-27'751
	Revenus	0.00	0	0	-47'405.35	47'405
7200	Traitement des eaux usées (en général)	1'575.30	0	1'575	0.00	1'575
	Charges	1'575.30	0	1'575	42'307.50	-40'732
	Revenus	0.00	0	0	-42'307.50	42'308
50	Immobilisations corporelles	1'575.30	0	1'575	42'307.50	-40'732
50320.04	Réfection Rue des Chavannes - Eaux usées	0.00	0	0	1'332.55	-1'333
50320.06	BEP La Grassilière	1'575.30	0	1'575	40'974.95	-39'400
69	Report au bilan	0.00	0	0	-42'307.50	42'308
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-42'307.50	42'308
7203	Traitement des eaux claires	18'079.55	110'000	-91'920	0.00	18'080
	Charges	18'079.55	110'000	-91'920	5'097.85	12'982
	Revenus	0.00	0	0	-5'097.85	5'098
50	Immobilisations corporelles	18'079.55	110'000	-91'920	5'097.85	12'982
50320.02	Réfection Av. François-Borel - Eaux claires	0.00	0	0	283.35	-283
50320.05	Réfection Rue des Chavannes - Eaux claires	807.01	0	807	4'814.50	-4'007
50320.07	*Conduites eaux claires Breguettes-Ruffières	0.00	110'000	-110'000	0.00	0
50320.09	Réfect. Roussette-Baume - Eaux claires	17'272.54	0	17'273	0.00	17'273
69	Report au bilan	0.00	0	0	-5'097.85	5'098
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-5'097.85	5'098
77	Protection de l'environnement, autres	76'424.80	57'000	19'425	0.00	76'425
	Charges	76'424.80	57'000	19'425	6'063.50	70'361
	Revenus	0.00	0	0	-6'063.50	6'064
7791	Toilettes publiques	76'424.80	57'000	19'425	0.00	76'425
	Charges	76'424.80	57'000	19'425	6'063.50	70'361
	Revenus	0.00	0	0	-6'063.50	6'064



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
50	Immobilisations corporelles	76'424.80	57'000	19'425	6'063.50	70'361
50400.08	Rénovation WC publics Place du Collège	76'424.80	57'000	19'425	6'063.50	70'361
69	Report au bilan	0.00	0	0	-6'063.50	6'064
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-6'063.50	6'064
79	Aménagement du territoire	76'641.75	64'000	12'642	0.00	76'642
	Charges	76'641.75	64'000	12'642	19'348.35	57'293
	Revenus	0.00	0	0	-19'348.35	19'348
7900	Aménagement du territoire (en général)	76'641.75	64'000	12'642	0.00	76'642
	Charges	76'641.75	64'000	12'642	19'348.35	57'293
	Revenus	0.00	0	0	-19'348.35	19'348
52	Immobilisations incorporelles	76'641.75	64'000	12'642	19'348.35	57'293
52900.02	Révision plan d'aménagement local (PAL)	76'641.75	64'000	12'642	19'348.35	57'293
69	Report au bilan	0.00	0	0	-19'348.35	19'348
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-19'348.35	19'348



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
ECONOMIE PUBLIQUE		598'681.99	1'492'000	-893'318	0.00	598'682
	Charges	598'681.99	1'492'000	-893'318	134'381.20	464'301
	Revenus	0.00	0	0	-134'381.20	134'381
81	Agriculture	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	6'919.45	-6'919
	Revenus	0.00	0	0	-6'919.45	6'919
8140	Améliorations de la production végétale	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	6'919.45	-6'919
	Revenus	0.00	0	0	-6'919.45	6'919
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	6'919.45	-6'919
50050.01	Reconstitution vigne Les Rondinières	0.00	0	0	6'919.45	-6'919
69	Report au bilan	0.00	0	0	-6'919.45	6'919
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-6'919.45	6'919
82	Sylviculture	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	46'916.80	-46'917
	Revenus	0.00	0	0	-46'916.80	46'917
8200	Sylviculture	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	0.00	0	0	46'916.80	-46'917
	Revenus	0.00	0	0	-46'916.80	46'917
50	Immobilisations corporelles	0.00	0	0	46'916.80	-46'917
50100.10	Réfection chemin forestier de La Loquette	0.00	0	0	46'916.80	-46'917
69	Report au bilan	0.00	0	0	-46'916.80	46'917
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-46'916.80	46'917
87	Combustibles et énergie	598'681.99	1'492'000	-893'318	0.00	598'682
	Charges	598'681.99	1'492'000	-893'318	80'544.95	518'137
	Revenus	0.00	0	0	-80'544.95	80'545
8711	Réseau électrique	598'681.99	1'492'000	-893'318	0.00	598'682
	Charges	598'681.99	1'492'000	-893'318	80'544.95	518'137
	Revenus	0.00	0	0	-80'544.95	80'545
50	Immobilisations corporelles	598'681.99	1'492'000	-893'318	80'544.95	518'137
50340.01	Réfection Av. François-Borel - Electricité	0.00	0	0	283.35	-283
50340.02	Réfection Rue des Chavannes - Electricité	0.00	0	0	5'147.70	-5'148
50340.03	Trvx d'entretien du réseau électrique 2019	0.00	0	0	75'113.90	-75'114
50340.04	Renforcement réseau élec. BT rue des Verge..	139'034.59	157'000	-17'965	0.00	139'035
50340.05	Trvx d'entretien du réseau électrique 2020	112'253.56	150'000	-37'746	0.00	112'254
50340.06	Réseau d'électricité Sachet	0.00	520'000	-520'000	0.00	0
50340.08	*Réseau électrique Breguettes-Ruffières	0.00	360'000	-360'000	0.00	0
50340.09	*Bouclage au Potat-Dessus - Electricité	0.00	205'000	-205'000	0.00	0
50340.10	Assainissement d'armoires électriques BT	86'051.02	100'000	-13'949	0.00	86'051
50340.12	Réfect. Roussette-Baume - Electricité	261'342.82	0	261'343	0.00	261'343
69	Report au bilan	0.00	0	0	-80'544.95	80'545
69000.00	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-80'544.95	80'545



Comptes 2020

Comptes d'investissements PA Classification par nature		Comptes 2020	Budget 2020	Ecarts	Comptes 2019	Ecarts
	DEPENSES	1'511'401.97	4'369'500	2'858'098	1'386'135.55	-125'266
50	Immobilisations corporelles	1'434'760.22	4'202'000	2'767'240	1'103'315.20	-331'445
50000	Terrains	0.00	0	0	58'639.35	58'639
50100	Routes / voies de communication	213'449.35	1'354'800	1'141'351	290'393.90	76'945
50200	Aménagement des eaux	41'136.02	44'200	3'064	0.00	-41'136
50320	Ouvrages de génie civil du traitement des ea..	253'404.80	110'000	-143'405	51'939.45	-201'465
50340	Ouvrages de génie civil de la centrale électriq..	598'681.99	1'492'000	893'318	80'544.95	-518'137
50400	Bâtiments	327'615.71	1'186'000	858'384	411'967.45	84'352
50600	Biens mobiliers	472.35	15'000	14'528	209'830.10	209'358
52	Immobilisations incorporelles	76'641.75	167'500	90'858	19'348.35	-57'293
52900	Autres immobilisations incorporelles	76'641.75	167'500	90'858	19'348.35	-57'293
55	Participations et capital social	0.00	0	0	42'636.00	42'636
55400	Participations aux entreprises publiques	0.00	0	0	42'636.00	42'636
59	Report au bilan	0.00	0	0	220'836.00	220'836
59000	Recettes reportées au bilan	0.00	0	0	220'836.00	220'836
	RECETTES	0.00	0	0	-1'386'135.55	-1'386'136
61	Remboursements	0.00	0	0	-158'184.00	-158'184
61100	Remboursements de tiers pour des investiss..	0.00	0	0	-158'184.00	-158'184
63	Subventions d'investissement acquises	0.00	0	0	-62'652.00	-62'652
63000	Subventions d'investissement de la Confédér..	0.00	0	0	-62'652.00	-62'652
69	Report au bilan	0.00	0	0	-1'165'299.55	-1'165'300
69000	Dépenses reportées au bilan	0.00	0	0	-1'165'299.55	-1'165'300



Comptes 2020

Comptes d'investissements PF Classification fonctionnelle		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
FINANCES ET IMPOTS		0.00	0	0	0.00	0
	Charges	7'257.05	0	7'257	0.00	7'257
	Revenus	-7'257.05	0	-7'257	0.00	-7'257
96	Administration de la fortune et de la dette	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	7'257.05	0	7'257	0.00	7'257
	Revenus	-7'257.05	0	-7'257	0.00	-7'257
9630	Biens-fonds du patrimoine financier	0.00	0	0	0.00	0
	Charges	7'257.05	0	7'257	0.00	7'257
	Revenus	-7'257.05	0	-7'257	0.00	-7'257
70	Immobilisations corporelles	7'257.05	0	7'257	0.00	7'257
70400.03	Local commercial de l'impasse du Carraz	7'257.05	0	7'257	0.00	7'257
89	Dépenses reportées au bilan	-7'257.05	0	-7'257	0.00	-7'257
89000.00	Dépenses reportées au bilan	-7'257.05	0	-7'257	0.00	-7'257



Comptes 2020

Comptes d'investissements PF Classification par nature		Comptes 2020	Budget 2020	Ecart	Comptes 2019	Ecart
	DEPENSES	7'257.05	0	-7'257	0.00	-7'257
70	Immobilisations corporelles	7'257.05	0	-7'257	0.00	-7'257
70400	Bâtiments	7'257.05	0	-7'257	0.00	-7'257
	RECETTES	-7'257.05	0	7'257	0.00	7'257
89	Dépenses reportées au bilan	-7'257.05	0	7'257	0.00	7'257
89000	Dépenses reportées au bilan	-7'257.05	0	7'257	0.00	7'257